

100 ans
NATIONALE SUISSE
ASSURANCES



Agence générale
Marino
Locarnini
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
Tél. 25 16 22

99354-183

Hockey sur glace
L'URSS en
démonstration

(Page 13)

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 4, 9, 11 et 16.
CARNET DU JOUR : page 2.
TOUS LES SPORTS :
pages 13 et 14.
PROGRAMMES RADIO/TV :
page 21.
BOURSES : page 23
INTERNATIONALE ET
NATIONALE : pages 23 et 24.

FAN **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**
L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Surprise politique en Italie

Le président Pertini refuse la dissolution du parlement

ROME (AP). — Le président de la République italienne Sandro Pertini a provoqué la surprise hier en refusant de dissoudre le parlement. A la place, il a demandé au président du Sénat, M. Tommaso Morlino, de procéder à de nouvelles consultations auprès des principaux partis politiques afin de déterminer si une nouvelle coalition pouvait être mise sur pied.

Depuis des jours, la presse et les spécialistes politiques annonçaient l'imminence d'élection anticipées.

Mais M. Pertini a voulu éviter au pays «le choc» d'élections anticipées. M. Morlino s'est vu confier «un mandat exploratoire» pour étudier la possibilité de constituer un gouvernement remplaçant celui de M. Fanfani.

Cette procédure a déjà été utilisée cinq fois depuis 1957. La personne désignée ne devient pas nécessairement le futur président du

Conseil mais elle dirige les négociations. M. Morlino, avocat, a déjà occupé plusieurs postes ministériels notamment à la justice et au budget. Il entamera ses consultations ce matin et fera le point avec M. Pertini demain.

«Je remercie le président pour l'honneur et la confiance qu'il a placés en moi et je jure d'accomplir la tâche dans les meilleurs délais», a déclaré M. Morlino, démocrate-chrétien, en sortant du palais du Quirinal où il s'était entretenu avec le président.

● UNE CHANCE

Selon les spécialistes, M. Morlino a une chance de succès car les démocrates-chrétiens (38% des voix) pourraient former un gouvernement minoritaire si les communistes (30% des voix) acceptaient de s'abstenir lors des votes de confiance.

Les communistes et les démocrates-chrétiens ont utilisé à plusieurs reprises dans le passé une telle procédure mais la démocratie-chrétienne a toujours été hostile à un gouvernement avec le PCI.

Ni la démocratie-chrétienne ni le parti communiste ne veulent d'élections anticipées mais le parti socialiste, qui espère bien profiter d'une

consultation électorale en ce moment, s'est dit hostile à toute coalition pour le moment.

Le président du Conseil, M. Fanfani, a démissionné vendredi après que le parti socialiste (10% de l'électorat), l'une des quatre formations de la coalition, lui eut retiré son soutien.

M. Pertini s'était entretenu auparavant avec M^{me} Jotti, chef du groupe communiste à la Chambre des députés. Il a rencontré à nouveau M. Fanfani dans le courant de la journée, hier.

M^{me} Jotti avait proposé durant le week-end que l'on donne à M. Morlino une nouvelle chance de constituer un gouvernement mais M. Bettino Craxi avait immédiatement rejeté le plan au nom du groupe socialiste.

● LE 26 JUIN

Selon certains spécialistes politiques, le président devra dissoudre le parlement et organiser des élections anticipées, vraisemblablement le 26 juin, soit un an avant la fin de la législature.

La crise politique a été provoquée par la décision des socialistes, il y a deux semaines, de retirer leur appui à M. Fanfani.

Tour de Romandie

Grezet favori?

En fin d'après-midi à Bulle, le Tour de Romandie prendra la route par un prologue de 6 km 900. Deuxième de Paris-Nice et du Critérium international, vainqueur du Tour du Sud-Ouest, Jean-Mary Grezet fait partie des favoris ou est-il favori de l'épreuve de l'UCS? La concurrence sera redoutable: Anderson, Zoetemalk, Van de Velde, Wilmann, Prim, Beccia, Battaglin, Visentini, Baronchelli et Argentin ne vont pas venir en touristes sur les routes romandes... Lire en page 13.

(Avipress J.-P. Maeder)



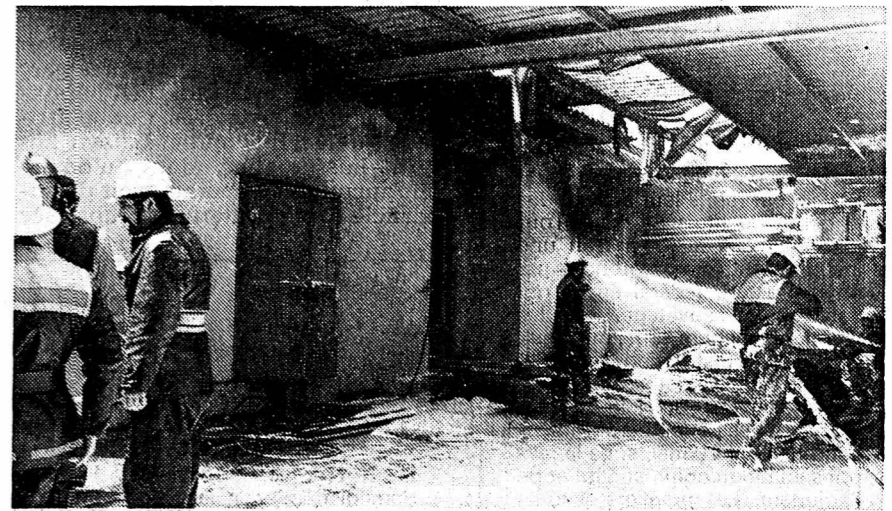
Violentes explosions à Neuchâtel

Quatre explosions successives ont provoqué hier un incendie d'une rare violence à la fabrique de cadrans Leschot SA, au numéro 59 de la rue du Mail à Neuchâtel.

Cinq pompiers, légèrement brûlés, l'ont échappé belle.

Par chance aussi, personne n'a été blessé.

Notre reportage en page 3.



Intervention rapide, rue du Mail à Neuchâtel. (Avipress-P. Treuthardt)

- Les idées et les faits -

Sous-marins du froid

Entre l'URSS et la Norvège, 196 km de frontière commune. Une tour de guet. Un glaciais. Un front. Pour le Kremlin: une base de départ. Pour le Kremlin: une tranchée. Pour la Norvège: une inépuisable.

Il y a 10 km entre la ville frontalière de Korjell en Norvège et Petchenga en URSS. A deux pas, Mourmansk, la presqu'île de Kola et ses 400 navires soviétiques, 70% des sous-marins lanceurs de missiles balistiques, 60% des navires de surface lanceurs d'engins. C'est de là qu'est parti le sous-marin soviétique en maraude près des côtes de Norvège. Là-bas, le Kremlin peut presque tout faire. L'URSS peut, à tout moment, intervenir dans la mer de Barents. Pour agir, l'Union soviétique a installé dans la région, 16 aéroports qui peuvent à tout moment devenir opérationnels.

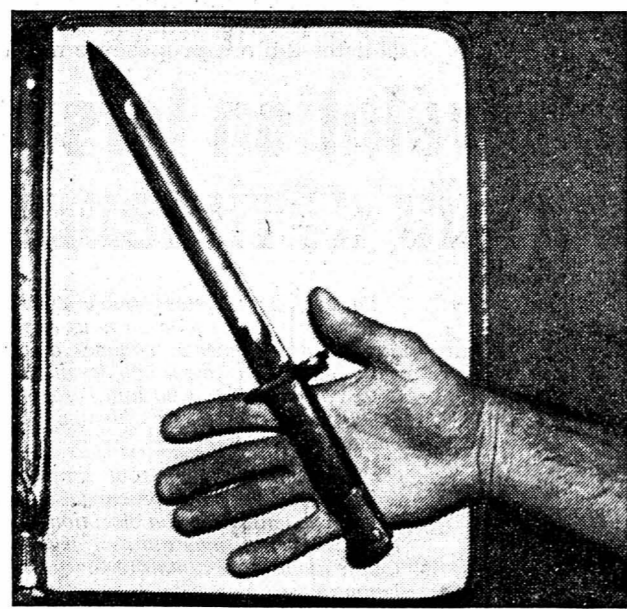
La Norvège est pour l'URSS un objectif précieux, depuis 1949, Oslo est membre de l'Alliance atlantique. Comment le Kremlin se désintéresserait-il d'un pays qui est un des plus grands producteurs de gaz naturel du monde, une nation qui, dans cet aspect de l'activité économique couvre 13% des besoins de l'Allemagne fédérale et 17% de ceux de l'Angleterre. Des sous-marins russes rôdent près des côtes de Norvège, mais l'offensive du Kremlin dure depuis plusieurs années. En juillet 1978, des navires de surface soviétiques firent, sans coup férir, des intrusions dans les eaux territoriales norvégiennes. En août de la même année, des avions de reconnaissance russes soulevèrent la Norvège à une surveillance incessante. Avions de reconnaissance c'est-à-dire avions-espions. Il y a longtemps que l'URSS, d'une façon ou d'une autre, tente d'investir la Norvège. Tout a commencé avec le Spitzberg où de véritables villages russes ont été installés dans l'archipel en marge des lois norvégiennes.

La Norvège, membre de l'Alliance a dû accepter qu'aucune base de l'OTAN ne soit installée au Spitzberg, mais l'URSS a obtenu d'y posséder un aéroport. La Norvège a installé à sa frontière sept stations de surveillance, mais tout trafic frontalier est interdit dans la région par le Kremlin.

Pendant que, dans certaines capitales, des foules, à coup sûr de bonne foi, chantent des hymnes à la paix, l'URSS, elle, se prépare. L'URSS, elle, durcit sa stratégie. Pendant qu'en Occident certains rêvent de désarmement, la menace soviétique se précise. En Norvège comme ailleurs. Personne ne sait très bien ce qu'ont mis au point les Soviétiques lors de la crise suédoise. Que signifie maintenant l'opération Norvège? C'est un des secrets d'Andropov. Un des grands soucis de l'Occident.

L. GRANGER

La prison après le poignard



VILA-NOVA-DE-OUREM (Portugal), (AFP). — Le prêtre intégriste Fernandez Krohn a été condamné hier à six ans et six mois de prison par le tribunal de Vila-Nova-de-Ourem (centre du Portugal). Il était accusé d'avoir tenté d'assassiner à l'arme blanche le pape Jean-Paul II lors de sa visite, le 12 mai 1982, au sanctuaire Marial, de Fatima.

Le tribunal l'a condamné à une peine de six ans pour tentative préméditée d'assassinat et une autre de six mois pour port d'arme prohibée. Les juges ont décidé que Fernandez Krohn serait expulsé du territoire portugais dès qu'il aurait purgé sa peine.

Rappelons que le procureur avait requis, le 21 avril, lors de la reprise du procès qui avait été ajourné dès la première audience, en octobre de l'année dernière, une peine totale de six ans contre Krohn. Enfin, et c'est un comble, Fernandez Krohn s'est vu infliger une peine supplémentaire de sept mois de détention pour «injuries au tribunal»!

(Téléfoto AP)

Objectif des PTT : mettre un terme à la détérioration des finances

BERNE, (AP). — Le conseil d'administration des PTT va prochainement prendre une décision au sujet de l'augmentation des tarifs PTT, annoncée pour 1984. Cette hausse doit permettre de mettre un terme à la détérioration des finances, qui se manifeste depuis 1981. En outre, les PTT souhaitent réduire les disparités croissantes entre certains services, selon les indications fournies hier par M. Alfred Bissegger, porte-parole des PTT.

Comme le révèle la publication, hier, du message portant sur les comptes, — les résultats sont connus eux depuis le 24 février — les

PTT n'ont pas atteint, l'an passé, le but fixé, à savoir un bénéfice de l'ordre de 188 millions de francs. Les gains se sont établis à 133 millions, alors qu'ils étaient encore de 410 millions de francs en 1980.

Principal facteur négatif: les services postaux, dont le degré de couverture des frais s'est monté à 84 %, soit le niveau le plus bas depuis dix ans. Par contre, s'agissant des services des télécommunications, la couverture dépasse de 15 % le montant des coûts.

Ces disparités se sont encore accentuées, notamment par l'action des prestations générales qui ont provoqué un manque à gagner de l'ordre de plus de 300 millions de francs et qui, au contraire des CFF, n'est pas pris en charge par la Confédération. Parmi ces secteurs non rentables figurent principalement le service voyageurs et marchandises et l'acheminement des journaux et autres périodiques.

Dans le but de réduire de telles disparités, les tarifs postaux, notamment, feront l'objet d'une augmentation dès le 1^{er} mars 1984. C'est ainsi qu'il faudra coller un timbre de 50 c. sur une lettre ou une carte postale. Secteur télécommunications, en revanche, des baisses de tarifs sont

prévues. Selon M. Bissegger, cette mesure concerne surtout le trafic avec l'étranger, pour lequel les taxes téléphoniques et de télé des PTT se situent actuellement au-dessus de la moyenne. Les détails seront connus le 19 mai, lorsque le conseil d'administration aura pris une décision.

CABARET Frisbee



STRIP-TEASE PERMANENT

Neuchâtel

■ Ruelle du Port - 1^{er} étage
22 h. - 04 h. Fermé le lundi

Nouvelle direction dès 1.4.83
Michel KOLLY

DOSSIER CHÔMAGE

Relever le défi japonais *

C'est indéniable: avec la montre SWATCH, l'ETA de Granges a réussi à rouvrir un créneau que l'on croyait perdu. Débordant le cadre du marché suisse, une opération test est en outre d'ores et déjà en cours aux Etats-Unis. Quelques milliers de montres de ce modèle y sont vendues. En Grande-Bretagne, la vente va commencer dans les magasins à grande surface.

Pour élargir le créneau, pour en faire une tête de pont, puis une fructueuse base d'opération outre-mer, une stratégie de marketing méthodique est indispensable. Elle sera minutieusement adaptée aux différents marchés. Elle est en cours d'application pour répondre à la concurrence agressive venant d'Extrême-Orient, notamment de Hong-kong et du Japon.

Pourquoi le Japon est-il en train de devenir le «leader» dans divers secteurs économiques (et pas seulement dans l'horlogerie, comme nous le verrons plus loin)? Tout a été dit, estimeront sans doute les spécialistes, sur les raisons profondes de sa réussite: du dynamisme au... patriotisme, à l'esprit d'équipe (l'esprit de corps) et à la discipline de la main-d'œuvre nipponne et de ses dirigeants.

Sous le titre «Le défi japonais, comment y faire face?», M. Theile a rappelé quelques-unes de ces raisons à la faveur du petit séminaire du Groupement romand du marketing à Lausanne. Il a indiqué quelques autres raisons, dont s'est inspirée la société ETA.

Le succès du Japon est en partie fondé sur le fait qu'il améliore, en les reprenant à l'étranger, des technologies existantes. Il y ajoute des technologies nouvelles. Ces procédés ont permis aux Japonais de prendre une avance prodigieuse, notamment sur l'horlogerie suisse, qui était pourtant à la pointe de la technologie, avec les cristaux liquides et avec l'affichage analogique.

La Suisse, pour la montre, et d'autres pays pour l'audio-visuel électronique, pour l'automobile, pourront-ils rattraper le retard pris sur les marchés mondiaux à cause de la concurrence nipponne? Rattraper un retard est une entreprise beaucoup plus coûteuse et plus risquée que d'introduire une nouveauté à l'échelle mondiale. Encore faut-il, en choisissant la seconde solution, avoir le cran de procéder à des reconversions et à des révisions souvent décriantes.

R.A.
(A suivre)

Jeu: Importance de la présentation
* Voir la FAN depuis le 26 avril.

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

11997-181

Un bijou vaut mille mots

Vente directe aux particuliers

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

PLUS QUE 8 JOURS

LIQUIDATION TOTALE DE TAPIS D'ORIENT
 autorisée par le Département de police
JUSQU'À 60% DE RABAIS
 ouvert mardi à vendredi de 15 h à 18 h
 samedi de 10 h à 12 h
 Zaronim SA,
 Soleil Centre, 1^{er} étage,
 Entrée rue de Flandres 12188-176

Artiste, artisan, commerçant

Pour **EXPOSITION**
 Nous mettons GRATUITEMENT
 salle à disposition.
 Renseignements: Bar Mirabeau, Peseux
 Tél. (038) 31 20 66. 115888-176

EUROCENTRES

Un cours de langue à l'étranger?
 Rosema Herzberg vous renseigne par
 téléphone au N° (038) 33 35 13 à
 Neuchâtel 110004-176

Le soir à 20 h 15
 Eglise française de Berne

BERTRAND ROULET

joue le concerto pour piano n° 2 de
CHOSTAKOVITCH
 Kammerensemble Bern
 Direction: Theo LOOSLI 112171-176

Le soir à 20 h 30
CITÉ UNIVERSITAIRE:
 Spectacle de FLAMENCO
 par Nina CORTI
 et ses musiciens.
 Billets à l'entrée. 11974-176

BEVAIX

Chez les sapeurs-pompiers

(c) Les sapeurs-pompiers de Bevaix ont repris leur activité dès le début du mois de mars. Tout d'abord, l'état-major a reçu une instruction très approfondie par un instructeur fédéral en ce qui concerne le sauvetage. Puis les premiers secours ont eu deux exercices d'instruction formelle. A la mi-avril, les deux sections de renfort ont effectué leur premier exercice. Elles effectueront le second les 9 et 10 mai, sous la responsabilité du commandant et de l'adjudant. Les premiers secours ont poursuivi récemment leur instruction et ont été engagés dans un exercice d'intervention. Ils termineront la première partie de leur instruction le 31 mai par un exercice assez conséquent.

Parallèlement à ces exercices, l'état-major commence à former les chauffeurs à la conduite du nouveau véhicule d'intervention. De plus, il se réunit assez régulièrement pour préparer les divers exercices.

Les premiers secours termineront leur travail annuel le 26 octobre et le 29 octobre, toute la compagnie sera inspectée lors de son exercice annuel. La nouvelle organisation du corps, approuvée il y a trois ans maintenant, donne entière satisfaction. Composée d'un état-major, d'une section de premiers secours et de deux sections de renfort, la compagnie compte actuellement cinq officiers, dix sous-officiers et 64 sapeurs. Rappelons enfin que la compagnie vit sa dernière année dans les locaux exigus situés sous la maison communale. Au début de 1984, elle sera installée dans les nouveaux locaux du centre de Fontanallaz. (St.)

CARNET DU JOUR

Cité universitaire: 20 h 30, spectacle de flamenco, par Nina Corti et ses musiciens.
 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS.

Musée d'art et d'histoire: Exposition des collections du musée.
 Musée d'ethnographie: Collections permanentes.
 Musée d'histoire naturelle: Mammifères et oiseaux de Suisse. Louis Agassiz, naturaliste romantique.
 Musée cantonal d'archéologie.
 Bibliothèque publique et universitaire: J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel. Mercredi et samedi de 14 h à 17 heures.
 Galerie de l'Evole: Peintures et gravures neuchâteloises.
 Galerie de l'Orangerie: Art et artisanat Alois Janak, gravures.
 Galerie Ditesheim: Morton Lichter, peintures.
 Galerie des Amis des arts: Henri Mayor, sculptures.
 Galerie du Faubourg: Daniel Aeberli, huiles.
 Centre culturel neuchâtelois: Dessins d'enfants sur le thème «Violons et archets».

TOURISME.

Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25.42.42.

CINÉMAS.

Rex: 20 h 30, Edith et Marcel. 12 ans. 2^{me} semaine.
 Studio: 21 h, L'île des passions. 18 ans.
 Bio: 18 h, Luna. 18 ans. 20 h 45, Tootsie. 12 ans. 5^{me} semaine.
 Apollo: 15 h, 20 h 30, Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion? 12 ans.
 17 h 45, J'ai épousé une sorcière. V.O. 12 ans.
 Palace: 15 h, 20 h 45, On s'en fout... nous on s'aime! 14 ans.
 Arcades: 20 h 15, Gandhi. 12 ans. 6^{me} semaine.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'initiative du POP devant le Conseil général de Neuchâtel

Coups de gueule à propos des logements « sociaux »

On le sait: la section de Neuchâtel du Parti ouvrier et populaire (POP) a lancé le 12 novembre 1982 une initiative communale «pour une politique sociale du logement» demandant ni plus ni moins au chef-lieu de prendre, éventuellement avec le canton et le secteur privé, les mesures nécessaires pour mettre chaque année à disposition (et ceci à partir de 1984 déjà et pour cinq ans au moins) au minimum 100 logements à loyers modérés de deux à cinq pièces.

Par le biais d'un rapport (voir notre édition du 25 avril dernier), le Conseil communal proposait au Conseil général, qui siègeait hier soir sous la présidence de M. Eric Moulin (soc), de rejeter cette initiative et de la soumettre en votation populaire sans contreprojet.

Ainsi, le Conseil communal ne répond pas au problème posé. Son rapport est une réelle déception et certains d'entre nous l'ont senti comme un véritable abus de pouvoir, a dit le porte-parole du groupe socialiste, M. Blaise Dupont. L'exécutif a commis une grave erreur d'appréciation en croyant répondre par une politique de droite à une demande de politique sociale.

Et l'orateur de souligner encore que la plupart des logements annoncés seront hors de prix pour les revenus modestes. En l'absence de toute politique cohérente de la part de l'exécutif en matière d'habitations à loyers modérés, quelle attitude s'agit-il d'adopter? Laisser faire et laisser aller, alors qu'on ne fait aucune allusion au droit de superficie (qui permettrait d'abaisser

les coûts et, par conséquent les loyers) et à une coopérative d'habitation (qui pourrait constituer une alternative à l'initiative privée et étatique)?

PROVOCATION

- Pas question, c'est une provocation inadmissible!, disent les socialistes.

Ceux-ci s'indignent aussi du fait que pour motiver son point de vue, le Conseil communal ait dû faire appel au chantage aux investissements. L'exécutif ne disait-il pas dans son rapport qu'en cas d'acceptation de l'initiative, il faudrait alors renoncer aux projets de centre sportif, de rénovation du théâtre, etc...? Par conséquent les socialistes, appuyés dans leur démarche par le MPE et les radicaux, demandèrent le renvoi de cette initiative à une commission de 15 membres.

Solution que combattent avec énergie les libéraux et M. Amiod de Dardel, qui s'étonnent même que cette proposition ait pu être formulée. Eux annoncent qu'ils approuveraient le rapport du Conseil communal et ses conclusions. Pour M. de Dardel, s'il est vrai que le prix du logement est élevé, c'est parce qu'il dépend de multiples facteurs, mais dont principalement la rareté du sol sur un territoire exigu et le niveau des salaires pratiqués dans le secteur du bâtiment. Il faut relever en outre les charges de tous ordres et les complications administratives, dont les pouvoirs publics ont grevé la propriété foncière et la construction (indice de

densité des constructions, abris de protection civile, places de parc, etc...). Mais il faut payer le prix de cette qualité et c'est pourquoi, les loyers sont aujourd'hui d'environ 250 fr. par pièce et par mois.

RIEN À ATTENDRE DE L'ÉTAT

L'initiative suggère qu'on fasse appel à l'Etat. Or il ne faut pas se leurrer: de toute évidence l'Etat n'interviendra pas en dehors du cadre de la législation existante ce qui ne laisse, apparemment, que peu de possibilités... Collaboration avec le secteur privé alors? Ce n'est évidemment pas les libéraux qui s'y opposeront. Mais quel serait le coût de cette collaboration? La ville ne pourrait pratiquement intervenir que sous la forme d'une aide tendant à l'abaissement du loyer et lui en coûterait globalement 300.000 fr. par année!

La ville ne peut non plus pas se lancer seule dans l'opération. Le coût chiffré par le Conseil communal est de...100 millions pour le programme quinquennal, soit le double des investissements prévus à la planification financière quadriennale! Autrement dit, il faudrait alors tirer un trait sur tous les autres investissements. Les libéraux considèrent donc qu'il serait absolument indispensable de transférer les charges du particulier (en l'espèce du locataire) sur le contribuable. Or, à leurs yeux, celui-ci est déjà exploité à tous les niveaux aux limites de ce qui est admissible. Ils proposent donc, comme le Conseil communal, de rejeter l'initiative et de ne pas lui opposer un contreprojet.

COUPS DE GUEULE

D'entrée de cause, le président de la ville, M. Claude Frey (rad) estima opportun un renvoi du projet en commission. Pas pour les raisons énoncées par les socialistes, mais au contraire afin que chaque conseiller général puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Puis, s'adressant directement à M. Dupont, le conseiller communal s'indigna:

Le troisième et antépénultième concert du «Printemps musical», donné dimanche soir en la salle des Chevaliers du château de Neuchâtel devait réserver pour le moins quelque surprises aux auditeurs venus relativement nombreux applaudir l'ensemble «Nowak».

En effet, cette formation présente un spectacle pour le moins insolite en alliant des instruments aux disparates que la flûte, la guitare et la contrebasse à la voix.

- Vous nous reprochez de n'avoir pas de politique définie en matière de logements à loyers modérés. Mais si vous étiez logique avec vous-même, vous devriez accepter l'initiative du POP qui vise à communaliser le marché du logement. Il ne suffit pas de lancer un coup de gueule en séance plénière pour que tout rentre dans l'ordre.

Et M. Frey de réfuter une à une les accusations des socialistes. Chantage aux investissements? Il n'y en a jamais eu. Mais il faut se montrer réaliste: la ville ne peut pas s'engager sur deux fronts aussi importants. Et si l'initiative passe, durant deux périodes administratives, les autorités ne pourront plus rien faire. Droit de superficie? Personne n'en veut! Même pas la Caisse de pensions de l'Etat.

Non, ce qui s'impose, aux yeux du Conseil communal, c'est un examen sérieux et objectif de la situation. Et les autorités sont disposées à entendre les auteurs de l'initiative en commission. Alors elles leur demanderont où prendre les fonds et comment réaliser tout de même les investissements prévus.

- Car c'est là une explication qu'on nous doit!, conclut M. Frey. Au vote, la proposition de renvoi à une commission fut approuvée par 25 voix contre les huit libéraux. Cette commission de 15 membres sera formée de six socialistes, quatre libéraux, trois radicaux et deux membres du MPE. Et, ô ironie, en vertu du principe du «tour-nus», elle sera présidée par un libéral...

EN BREF

Par 35 voix sans opposition, le législatif a approuvé ensuite la vente, au prix de 60.000 fr., d'une parcelle de terrain de 100 mètres carrés à la rue du Rocher.

Puis, par 29 voix contre cinq (radicaux) il a accepté une motion (amendée par les socialistes) de Mme Marie-Anne Gueissaz (lib) qui demandait de mettre une partie du terrain de la plage de Monruz à la disposition des amateurs de planche à voile. Cette proposition était trop restrictive, estimaient les socialistes qui ont proposé de mettre

à disposition différents points sur les rives communales du lac.

La motion de MM. Jean-Jacques Cléménçon (lib), Blaise Dupont (soc) et Christian Piguet (MPE) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'envoyer un subsidé à la fondation Pro Helvetia pour l'encourager dans la réalisation du Centre culturel suisse à Paris, a elle aussi «passé la rampe» par 26 voix contre cinq. Seuls radicaux s'y opposaient. Et M. André Porchet n'a pas manqué de faire remarquer que Neuchâtel devait s'en tenir aux choix et priorités qu'elle s'est fixés.

- Une souscription publique en faveur de l'hôtel Poussepain a été lancée, dit encore ce conseiller général. Je n'y ai pas lu le nom de beaucoup de conseillers généraux! Alors, à votre bon coeur, mais pas sur le dos des contribuables!

Après que M. Roger Schor (soc) eut développé une motion demandant à l'exécutif d'étudier la possibilité de mettre à disposition des adeptes du hockey sur gazon un terrain adéquat, c'est Mme Michèle Berger (rad) qui a interpellé le Conseil communal pour savoir ce qu'il pense des épreuves traitées par ordinateur et qui ont été imposées aux élèves de 5^{me} année primaire qui souhaitent accéder aux sections classique ou scientifique. Les élèves ont en effet été soumis récemment à un questionnaire de 84 pages ne comportant pas moins de...240 questions! Comme, à chacune d'elles, il y avait cinq réponses possibles, cela fait 1.200 réponses que les intéressés pouvaient cocher. Ensuite, ceux-ci devaient reporter leurs réponses sur une autre feuille. Cette méthode ne favorise-t-elle pas les erreurs? Et la machine, qui exécute les ordres, mais n'interprète pas les erreurs, reflète-t-elle la réalité?

Ce problème a déjà fait l'objet d'un débat au Grand conseil, a relevé le directeur de l'instruction publique, M. André Buhler. Pour plus d'éclaircissements, l'interpellatrice aurait dû s'adresser directement à la commission scolaire et non pas au Conseil communal. J.N.

Une révélation lors du dernier concert du «Printemps musical»

En exploitant cette formule curieuse, l'ensemble «Nowak» devait nous réserver d'excellents moments comme d'autres moins bons. Mais ce que l'on devait retenir de ce concert, c'est avant tout l'exceptionnelle voix de soprano de Christina Grossniklaus.

Cette jeune artiste a tout simplement ébloui l'auditoire par la pureté de son timbre, par le naturel de son élocution et par l'expression artistique qui s'en dégage. A tout le moins cette cantatrice fut une révélation, ainsi qu'on a pu le constater lors des exécutions superbes d'air de Haendel, de Caccini, et des «Sept chansons populaires» de Manuel de Falla dans lesquelles elle donnait la pleine mesure d'un talent et d'une race peu commune.

Cela devait nous consoler, et largement, de la prestation plus maigre et pour tout dire pas toujours satisfaisante de Juerg Frei, flûtiste, dont le souffle court et la technique parfois défectueuse furent un handicap certain. Bien qu'effacé, Hans-Rudolf Maibach, guitariste, devait apparaître plus convaincant par un jeu discret mais bien équilibré.

Enfin le quatrième larron de cette formation, Erwin Nowak qui tenait la partie de contrebasse et de «violine» nous a semblé plus à l'aise avec la première qu'avec le second.

Mais c'est en tant que compositeur qu'il nous a le plus séduit, en exploitant avec intelligence et sensibilité les combinaisons sonores des trois instruments et de la voix dans une pièce pleine de charme et parfois de tendresse où il use d'un langage contemporain mais expressif: «Wiegenlied für ein nie geborenes Kind».

En somme, une telle soirée nous a plus apporté qu'elle ne nous a déçu, et en cela il faut savoir prendre les choses du bon côté et en retenir l'essentiel: une magnifique voix de soprano enchanteresse, des timbres astucieusement arrangés et captivants, une composition contemporaine attachante et un bis qui emporta tous les suffrages «Summertime» de G. Gershwin. J.-Ph. B.

Pour son 75^{me} anniversaire

Le «Toblerone» vous fait de l'œil!

Le Triangle d'or, tout le monde connaît. Le triangle des Bermudes aussi, pour d'autres raisons plus sinistres. Mais le plus célèbre, c'est le triangle qui provoque le «délice du plaisir», dangereux seulement pour les dentistes et les longs ongles — plus de 110 pays en font leur bonheur. Le seul, le vrai, l'unique «Toblerone» fête, cette année, ses 75 ans. Il fut inventé en 1908 par Theodor Tobler qui un beau soir se livra dans sa cuisine, avec son chef de fabrication, à de mystérieuses manipulations. Passé d'une fabrication artisanale à l'ère industrielle, il atteint une production de quelque 60 millions de tablettes pour 1982, dont le 75% est exporté.

Pourquoi sa forme en triangle? Le plus épais mystère continue à planer sur les motivations de son créateur, motivations qui ont d'ailleurs donné hier aux hypothèses les plus audacieuses, pour ne pas dire les plus vertes!

Sa fabrication artisanale n'a pas complètement disparu: elle se maintient pour les... tablettes de 7 kilos coûtant à peu près 130 fr., qui ne sont pas exactement en vente libre dans les supermarchés. Réservées aux grandes occasions et aux attractions touristiques, ces mastodontes figurent en bonne place dans le «Livre des records» Guinness.

Pour marquer la date anniversaire d'un si prestigieux ambassadeur, la maison Suchard-Tobler a fait appel à Theodor Tobler en personne, qui, la moustache gaillarde et le verbe clair,

a conté à un public fasciné l'histoire de sa création. Ou, plus exactement, M. Tobler est représenté par l'acteur Hansjoerg Bahl, qui prête son visage pour la fabrication d'un masque totalement incolore.

LA «TÊTE QUI PARLE»

L'acteur a été filmé par un procédé spécial, à l'aide de trois caméras, et le film est ensuite projeté au moyen d'un miroir sur le mannequin, tandis que sa voix enregistrée passe en synchronisation. C'est tout ce qu'on peut dévoiler. Ce procédé s'appelle «talking head» — la tête qui parle —, et son inventeur, une maison anglaise, en parle jalousement le secret.

M. Tobler ainsi reconstitué, assis dans sa cuisine, passera dans plusieurs villes suisses, toujours dans le cadre du 75^{me} anniversaire de son invention. Campagne de promotion ou attraction populaire? En tout cas, ça marche. L'illusion est si parfaite que certains parents, questionnés par leurs enfants — dis, il est vrai le m'sieur? — préfèrent rester dans un scepticisme prudent.

Impossible d'avoir l'air plus vivant que ce bon M. Tobler, décédé en 1941. Sa façon de se poulcher en parlant de son «Toblerone», et surtout les clins d'œil — pas égrillards, mais coquins — qu'il adresse tous azimuts, ont même failli provoquer un drame n'avait-on pas vu un couple en pleine dispute conjugale, sous prétexte que madame se faisait faire de l'œil par un inconnu? (D.)

Sport-Toto

2 gagnants avec 13 points: 19.587 fr. 65.
 154 gagnants avec 12 points: 254 fr. 40.
 2014 gagnants avec 11 points: 19 fr. 45.
 13.289 gagnants avec 10 points: 2 fr. 95.

Toto-X

2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 4574 fr. 75.
 66 gagnants avec 5 numéros: 554 fr. 50.
 2066 gagnants avec 4 numéros: 13 fr. 30.
 22.802 gagnants avec 3 numéros: 2 fr. 40.
 Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 170.000 francs.

Loterie à numéros

1 gagnant avec 6 numéros: 354.428 francs.
 15 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 13.333 fr. 35.
 343 gagnants avec 5 numéros: 1033 fr. 30.
 15.864 gagnants avec 4 numéros: 50 francs.
 224.520 gagnants avec 3 numéros: 5 francs.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Un tour en Suisse romande...

Restauration et hôtellerie : l'information sur quatre roues

Pendant le mois de mai un bus d'information sillonnera le canton afin de renseigner les adolescents sur les possibilités professionnelles offertes par la restauration et l'hôtellerie. Acheté à une entreprise de transports publics par la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, ce bus se trouvera le 10 mai à Saint-Aubin, le 11 à Colombier, du 16 au 18 à La Chaux-de-Fonds, le 19 au Locle et du 25 au 28 à Neuchâtel.

Après la Suisse alémanique, où l'initiative a obtenu un grand succès, les jeunes Romands pourront obtenir tous les renseignements qu'ils désirent sur les conditions d'apprentissage et d'emploi concernant les métiers de cuisinier, assistant d'hôtel, sommelier, secrétaire d'hôtel ou employé de restaurant. Les places d'apprentissage et d'emploi sont garanties à tous les jeunes gens et jeunes filles s'intéressant à ces professions car le chômage ne risque pas d'y apparaître avant longtemps...

Equipé d'un bar, de panneaux et de deux postes de télévision pour visionner des films documentaires sur les professions hôtelières, le bus sera placé, à Neuchâtel, à l'ouest de l'hôtel de ville, dont le péristyle abritera une exposition sur le même thème.

La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers - dont le siège est à Puilly - aide également les apprentis et les professionnels à trouver des places selon leurs désirs et la région où ils aimeraient travailler. Par ailleurs, elle a organisé un cours de formation accélérée qui devrait intéresser les personnes en difficulté d'emploi. Du 6 au 18 juin, à La Chaux-de-Fonds, il sera possible d'acquies rapidement de bonnes notions sur le service, les vins et les termes culinaires, par exemple. Une formation dont les débouchés sont garantis!

A.T.

TGV PARIS-BERNE: «Aidez-nous à ne pas baisser les bras!», demande la Fédération du Transjuralpin

Il est assez rare que se suivent les deux assemblées de deux associations apparemment bien distinctes, l'une se couchant dans les draps que l'autre vient de quitter. C'est pourtant ce qui s'est passé hier après-midi à la Chambre du commerce et de l'industrie où à peine M. Georges Béguin avait-il levé l'assemblée de la Fédération des sociétés du pied du Jura qu'il ouvrait celle de la Fédération du Transjuralpin. En réalité, ces deux fédérations sont sœurs, leurs objectifs et leur façon de faire très semblables: demander, et le plus souvent en tapant sur la table, de meilleures relations ferroviaires aux CFF et, le cas échéant, à la SNCF.

LES « TRAINS-SANDWICHES »...

Cette année, les soucis de la Fédération des sociétés du pied du Jura portent notamment sur cette décision de supprimer les voitures restaurants libre-service des trains interville. Elles n'étaient pas rentables, a expliqué, l'oreille basse, la direction générale des CFF, et nous devons les remplacer à partir du service d'été par des « mini-bars ». Lisez: le chariot boîtes aux sandwiches. Certes, la direction ne s'étend pas sur le genre de cuisine qu'on y servait et qui fut l'objet de maintes réclamations. Une mauvaise table explique sans doute cette brutale désaffection. Par une lettre du 27 avril, le Conseil d'Etat n'a pas mâché ses mots à la direction générale des CFF et la fédération l'appuiera naturellement de tout son poids.

Autre problème: le doublement de la voie entre Onnens et Saint-Aubin, travaux pour lesquels le conseil d'administration des CFF débloquera peut-être un crédit en automne. En revanche, la fédération enregistre avec plaisir la mise en service de la double voie à compter du 28 mai entre Yverdon et Grandson.

HORAIRE CADENCE: VOIR M. MITTERRAND!

Les comptes ayant été présentés par le trésorier, M. Vermot, et approuvés par l'assemblée, celle-ci a entendu un bref exposé de M. Claude Monnier sur l'ho-

Les CFF ont en quelque sorte vécu ce qu'a vécu M. Mitterrand: ils ont profité de l'état de grâce...

Autrement dit, peu de voyageurs se sont exprimés sur cette innovation que ce soit d'une façon positive ou en grinçant des dents. Les CFF en attendaient un supplément de recettes de quelque 40 millions de fr. mais c'est sur moins de la moitié qu'ils devront sembler-t-il compter. L'occupation des trains est en général bonne encore qu'il y ait moins de monde dans certaines relations interville et que la trafic régional dans le Littoral neuchâtelois ait été tout sauf gâté par l'horaire cadencé.

LE PARKING DE LA GARE DE NEUCHÂTEL

En fait, il y aurait sans doute beaucoup plus de personnes dans les trains si, automobilistes avant d'être voyageurs, elles trouvaient de la place pour garer leur voiture. C'était relancer l'antique projet, vieux de quarante ans!, a dit en passant M. Béguin - de parking aérien à l'est de la gare de Neuchâtel. Le chef-lieu, le canton et les CFF auraient bien voulu construire ce parking mais l'argent leur fait défaut. L'autre partenaire, et ce sont les PTT, en a. Et non seulement, les PTT ont du liquide mais leur projet de démolir leur vieux bâtiment de la gare et d'en reconstruire un nouveau donnerait ses assises à ce parking pour lequel un promoteur privé s'est déjà fait connaître. La fédération écrira donc aux autorités communales et cantonales et au conseil d'administration des PTT, où siège M. Pierre Meylan, pour leur faire part de ses desiderata. Un tel parking permettrait non seulement aux voyageurs de garer leur véhicule mais les trolleybus de la ligne 6 y trouveraient une boucle de retour.

Par ailleurs, le handicap que constitue la ligne à haute tension des CFF tombera avec la construction de la Nationale 5 puisque ces câbles venant de Chiètres et allant à Vauseyon seront enterrés dans les tunnels de l'autoroute.

Un parking aérien est devenu indispensable à la gare de Neuchâtel. Qui dit

Violentes explosions dans une fabrique de Neuchâtel

Des pompiers superficiellement brûlés - Catastrophe évitée

A la suite d'une erreur de manipulation, un feu d'une rare violence s'est déclenché hier en début d'après-midi à la fabrique de cadrans Leschot SA, 59 rue du Mail à Neuchâtel, provoquant quatre explosions successives. Par chance, aucun des employés travaillant dans l'entreprise n'a été blessé et c'est un petit miracle. Cinq pompiers ont pourtant été superficiellement brûlés, qui l'ont aussi échappé belle. Quant aux dégâts, on estimait sur place qu'ils étaient importants bien qu'il soit difficile pour l'heure d'en définir l'étendue, plafonds et murs ayant été fortement ébranlés.

Il était très exactement 13 h 57 lorsque l'appel de détresse parvenait hier au «118», les premiers secours du chef-lieu partant peu après avec le train d'intervention normal que cinq hommes orientaient en direction du Mail. Sur place, l'équipe du commandant René Habersaat allait très vite demander du renfort au bataillon devant l'ampleur du sinistre.

Dès la première explosion, j'ai cru que mes hommes étaient perdus, lançait M. Habersaat sur les lieux sinistrés.

QUATRE EXPLOSIONS

Il est sûr que les vapeurs d'acétone qui se sont enflammées dans le local abritant les acides et les produits toxiques à la suite d'une malencontreuse erreur humaine eurent tôt fait de provoquer l'explosion d'un premier cylindre d'acide sulfurique entreposé à proximité. Trois autres cylindres ne tardèrent pas à être éventrés ainsi que des bidons d'acétone et divers produits fortement explosifs. C'est dire la violence

du feu qui a suivi, l'exemplaire courage des vingt-deux sapeurs-pompiers finalement dépêchés sur les lieux, la maîtrise du commandant Habersaat, mais encore la chance exceptionnelle des quelque soixante employés d'avoir échappé à la catastrophe. L'expression «avoir eu chaud» prend quelquefois vraiment tout son sens. Et surtout pour le malheureux chef d'atelier responsable du sinistre, effondré d'un geste inhabituel alors qu'il manie dans la petite fabrique les diluents avec le plus grand soin depuis trente-trois ans... Un miracle qu'il soit en vie et sur place hier la belle solidarité des «copains»:

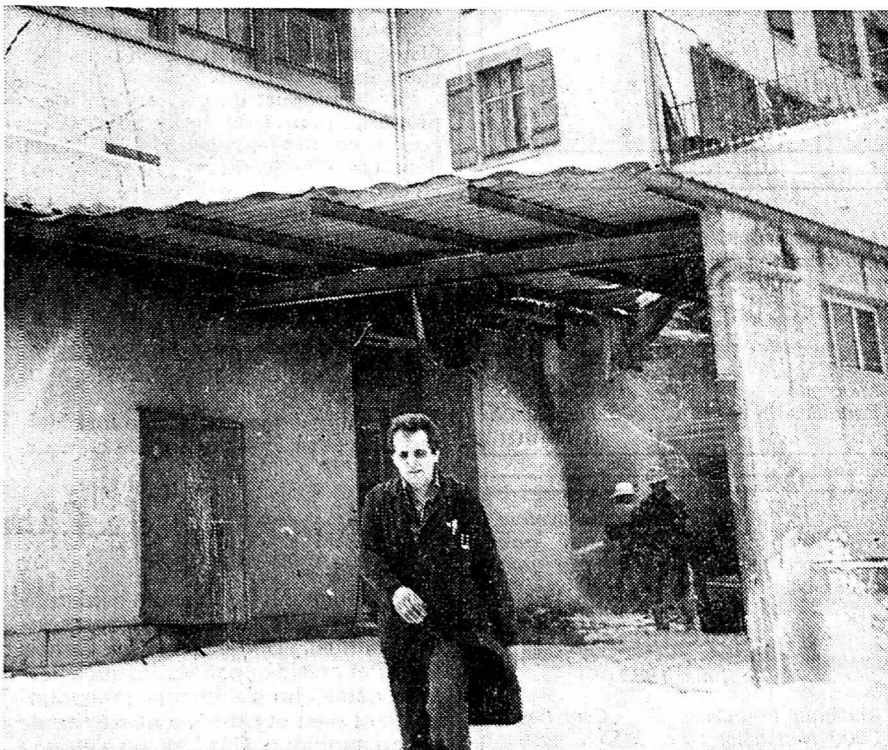
T'en fais pas; c'est rien, on t'a dit. Regarde, on n'est pas mort; on te connaît mon vieux!

Un moment d'émoi mais certes des réalités: cinq pompiers superficiellement brûlés et qui ont dû subir un contrôle médical, des murs sur place lézardés et des plafonds qui ont rejoint les... parterres, l'évacuation d'un immeuble locatif au nord de la fabrique ainsi que celle de la troisième pyramide du Mail, en rais-

son des dangers dus aux émanations d'acide sulfurique.

Reste que les ateliers ont été épargnés et ceux qui les quittaient hier en raison d'une atmosphère irrespirable avaient sur leur visage non la délivrance d'un horaire, mais cette gravité que donne la vie quand on a failli la perdre.

Mo. J.



SUR LES LIEUX. - La rapide intervention des pompiers a évité un drame. (Avipress P. Truthardt)

La pompe avait-elle un système antidéflagrant?

D'après le communiqué de la police, cinq pompiers et un homme des groupes de renfort ont été intoxiqués par les gaz et ont subi un contrôle à l'hôpital Pourtalès. L'un d'eux, M. Huguenin, a dû être hospitalisé aux Cadolles.

Les causes de l'accident? Un inhabituel transvasement d'acétone, vraisemblablement au moyen d'une pompe électrique non équipée d'un système antidéflagrant, pompe saisie par la police. De plus, quatre bouteilles contenant de l'ammoniaque ont explosé provoquant des dégâts importants dans l'aile est de l'usine. La fabrication ne sera pas stoppée pour autant, a annoncé hier soir la direction de l'entreprise Leschot.

parking, dit voyageurs supplémentaires et M. Monnier a cité en exemple celui de Genève-Cornavin: depuis sa mise en service, le trafic voyageurs à destination de la Suisse a progressé de 14 pour cent, augmentation qui, on le voit, n'est pas seulement due à l'arrivée des TGV.

TRANJURALPIN ET TGV

Seconde assemblée dans la foulée de la première, celle de la Fédération du Transjuralpin à laquelle assistaient également M. Henri, qui excusait M. Vuillaume, nouveau maire de Pontarlier, MM. Schorr et Steiner, l'un représentant la ville de Berne, l'autre la Communauté d'exploitation du BLS. Là, les soucis ont nom TGV et M. Béguin, qui assistait à chaque fois son secrétaire, M. Claude Delley, n'y est pas allé par quatre chemins:

- Ce que nous voulons éviter, c'est la catastrophe, c'est-à-dire la rupture prévue en gare de Frasne.

Ont été rappelées les mille démarches entreprises par le bouillant délégué général de la fédération, M. Pierre Matthey, la lettre «musclée» adressée au président du conseil d'administration de la SNCF, les requêtes adressées, lors de leur passage à Neuchâtel, au président Mitterrand et à Mme Edith Cresson, ministre française du commerce extérieur. Pour l'instant, il y a de fortes chances que ce soient les anciennes rames automotrices quadricourants «Cisalpin» des CFF qui assurent les navettes entre Berne et Frasne, et retour. Pour autant que les douanes et la police françaises donnent leur accord, celui des douanes suisses étant presque acquis, les contrôles se feraient enfin dans le train et le temps de parcours serait écourté d'autant.

LE MEILLEUR TRAIN

L'assemblée générale de la fédération a donc approuvé une résolution portant sur quatre points: nécessité d'une relation Paris-Berne par TGV, utilisation des rames «Cisalpin» dans un bref intervalle, temps de parcours réduits grâce aux contrôles «sur rail» de la police et de la douane et raccourcissement de l'arrêt de

Pontarlier. M. Pierre Matthey a encore donné quelques chiffres concernant la ligne dont la fréquentation a diminué de 0,8 pour cent. Le meilleur train est incontestablement celui quittant Neuchâtel à 8 h pour Paris puisque son taux d'occupation a augmenté de près de 8 %, celui du retour (arrivé à Neuchâtel à 22 h 32) accusant une baisse de fréquentation de 1,7 pour cent. La relation qui a le moins de succès est celle de nuit, ce train qui arrive à Neuchâtel à 6 h 45. Mais le fait qu'il lambine en route et dorme à Pontarlier n'est sans doute pas étranger à cette désaffection.

La campagne de publicité organisée par le BLS a porté ses fruits et elle sera non seulement renouvelée, mais amplifiée cette année. Prospectus certes mais aussi affichettes dans les trains et affichés dans les gares, a expliqué M. Schorr, rappelleront dans des deux pays que les meilleures relations ferroviaires entre Paris et Berne passent nécessairement par Pontarlier et Neuchâtel.

ATTENTION, DANGER!

Aidez-nous à ne pas baisser les bras!, a dit M. Béguin aux membres présents et à ses hôtes.

C'est plus qu'un cri d'alarme à l'heure où une partie du trafic France-Italie ignore de plus en plus la Suisse et est acheminé par la Maurienne et le Mont-Cenis. Si la Fédération du Transjuralpin veut son TGV, elle lorgne aussi avec quelque crainte du côté de ceux de Chambéry. A ce petit jeu, les voyageurs finiront par ignorer la Franche-Comté, les régions neuchâteloise et bernoise et on n'en verra qu'une preuve. Dans son édition du 28 avril, et c'était hier, «La Vie du rail», consacre un article aux horaires d'été et sous le titre «Relations France-Suisse-Italie», l'organe officieux de la SNCF annonce la mise en service d'un nouveau train, Dauphiné oblige, il s'appellera «Stendhal» et gagnera Turin via Modane. Ou est la Suisse dans tout cela? Et où sont Pontarlier, Neuchâtel et Berne?

Cl.-P. Ch.

LE PROFESSEUR ET M^{me} GUILLEMIN. - Une féconde activité qui rejaille sur la ville. (Avipress-P. Truthardt)

Henri Guillemin fêté par la Ville de Neuchâtel

Hier fin de matinée, le Conseil communal de Neuchâtel a reçu à l'hôtel de ville, le professeur et M^{me} Henri Guillemin. Par cette réception, il a voulu honorer cet historien de renommée internationale qui fête son 80^{ème} anniversaire et a fait preuve d'une grande fidélité à la ville de Neuchâtel puisqu'il y est domicilié depuis 1942, année où il quitta la France en refusant une attitude collaborationniste.

Dès son arrivée dans notre cité, précise la chancellerie communale, le professeur Guillemin a noué des contacts chaleureux avec le professeur Charly Guyot et avec M. André Bovelet, alors directeur de la Bibliothèque de la Ville. De 1945 à 1962, il a

occupé la charge de conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Berne, puis il a enseigné à l'Université de Genève durant dix ans, tout en conservant son domicile à Neuchâtel.

Le professeur Henri Guillemin n'a jamais cessé d'étudier, d'écrire, de faire des conférences, ce qui a conduit l'écrivain Claude Roy à le considérer comme étant «peut-être le plus grand historien français contemporain». Le président de la Ville, M. Claude Frey, a félicité cette éminente personnalité de son attachement à notre cité, a formé des vœux pour son anniversaire et a tenu à souligner combien sa féconde activité rejaille sur Neuchâtel.

L'escroc aux 105 victimes condamné à Boudry

Le tribunal correctionnel de Boudry a siégé hier après-midi. Il était composé de M. François Buschini, président, de M^{me} Anne-Marie Cardinaux (Cortaillod) et M. Jean-Claude Linder (Saint-Aubin), jurés. L'accusation était soutenue par M^o Daniel Blaser, substitut du procureur et M^{me} Jacqueline Freiburghaus exerçait les fonctions de greffier.

Ce ne sont pas les idées qui manquent à M.M. ! Toutefois, se mettre à son compte en pleine crise économique équivalait à demander des prestations de funambule à un bœuf de labour. Il désirait utiliser comme support publicitaire le rectangle de papier sur lequel de plus en plus de restaurateurs pressés déposent l'assiette de leurs clients et que l'on appelle «set de table». Ainsi, après avoir passé commande à un imprimeur de Neuchâtel, en juillet 1979, une certaine quantité de ces «sets», tout en lui laissant entendre qu'il allait lui donner beaucoup de travail, l'incitant de la sorte à compléter son équipement technique par un investissement de quelque 7000 fr., M.M., qui avait bien entendu caché sa situation financière se mit en campagne dans les cantons de Vaud, du Valais, de Genève, de Berne et de Neuchâtel.

Il détermina de nombreux commerçants à lui payer d'avance l'insertion d'un pavé publicitaire sur chaque «set» qu'il s'engageait ensuite à distribuer à plusieurs milliers d'exemplaires dans des établissements publics, proposant notamment un rabais de 10% pour paiement comptant ainsi que la livraison gratuite de 1000 «sets».

En Valais, il appâta encore le client en affirmant que le F.-C. Sion recevrait de 500 ou de 1000 fr. par 10.000 «sets» vendus, alors qu'il n'avait reçu aucune autorisation dans ce sens de la part de ce club. Le juge d'instruction a réussi à recenser 105 commerçants abusés de la sorte par M.M. qui obtint plus de 24.000 fr. par encaissements successifs de 270, voire 500 francs. Mais sa situation financière devenant de

plus en plus obérée, l'accusé utilisa ces sommes pour ses besoins personnels au lieu de les affecter à l'exécution de ses obligations contractuelles.

A cela s'ajoutait une filouterie d'auberge d'un montant de 64 francs. Sur ce dernier point, les faits sont contestés.

D'ailleurs, le représentant du ministère public admet qu'il subsiste un certain doute quant à la filouterie d'auberge. Dans son réquisitoire, M. Blaser s'attache particulièrement à démontrer les éléments constructifs de l'escroquerie et la notion de métrier. Il requiert contre M.M. une peine de 15 mois de réclusion, de 500 fr. d'amende, sans s'opposer à l'octroi du sursis pour autant qu'il soit de longue durée.

De son côté, le jeune avocat de la défense dépeint avec éloquence la personnalité de son client. Ce n'est pas un escroc, il s'agit d'un commerçant qui a connu maints déboires, qui a fait faillite. Selon la jurisprudence - dit-il - l'escroc est un être méprisable et socialement dangereux. Or, l'homme aujourd'hui devant le tribunal n'a jamais voulu tromper ses contractants. Sans doute, le sens du commerce lui faisait défaut et avait-il trop tendance à prendre ses rêves pour des réalités. Il a été pris dans un terrible engrenage et il doit être libéré de toute peine.

Les deux thèses étant diamétralement opposées, il y eut réplique et duplique. Après quoi, le tribunal se retira pour délibérer.

Retenant l'escroquerie par métrier, la cour condamne M.M. à une peine de 14 mois de réclusion avec sursis pendant 5 ans, à une amende de 300 fr. et au paiement des frais s'élevant à 1150 fr., non compris l'indemnité d'avocat d'office fixée à 1000 francs. Cette peine est partiellement complémentaire de celle prononcée par le tribunal de police de Neuchâtel le 8 avril 1982.

M. B.

Imposition des frontaliers: les cantons limitrophes de la France approuveront l'accord franco-suisse

Les cantons touchant la France approuveront l'accord franco-suisse concernant l'imposition des frontaliers. C'est ce que relève un communiqué diffusé par le Groupe de concertation des neuf cantons limitrophes de la France, qui s'est réuni lundi à Berne sous la présidence de M. François Lachat, chef du département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura. Genève qui dispose d'un statut spécial n'est pas concerné.

Selon cet accord, la France restituera aux cantons intéressés une part de l'impôt qu'elle perçoit, équivalant à 4,5 % de la masse salariale versée aux travailleurs frontaliers.

Les cantons ont d'autre part défini un programme d'études frontalières qu'ils entendent mener. Pour ce faire, un groupe technique a été chargé de présenter des projets précis: pour une prochaine réunion du groupe de concertation qui aura lieu à Soleure le 14 octobre. (ATS)

Naissances

Marianne et Eric
PERRET-SCHIFFERDECKER ont la
grande joie d'annoncer la naissance de
leur fille

Christelle

le 2 mai 1983

Maternité Sablons 46
Pourtalès 2000 Neuchâtel
113207-177

Paola et Claude-Alain
MOUROT-ALDER ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Lucas

le 2 mai 1983

Maternité Av. des Alpes 90
Pourtalès 2000 Neuchâtel
11287-177

Ghyslaine et Bernard
STAUFFER-ZAUGG ont la grande joie
d'annoncer la naissance d'

Aline

le 2 mai 1983

Maternité de Collège 3
la Béroche Boudry
11583-177

Catherine et Francis
MEIGNIEZ-BUCHELI ont la grande
joie d'annoncer la naissance de

Gaëlle-Véronique

le 1^{er} mai 1983

Maternité Maillefer 36
Pourtalès 2006 Neuchâtel
11587-177

Mary-Christine et Salvatore
RAELI-BÜTZBERGER ainsi que
Romain ont la très grande joie
d'annoncer la naissance de

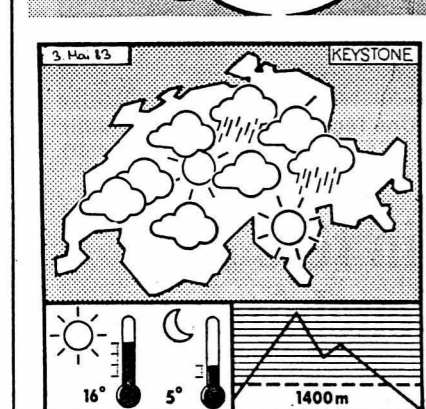
Jérôme

le 2 mai 1983

Maternité Pourtalès Cent-Pas 5
2000 Neuchâtel 2035 Corcelles
112198-177

Industriels, commerçants !

Adressez-vous à votre imprimeur-
conseil: Imprimerie Centrale,
Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice,
tél. 038 25 65 01



Situation générale:
Provoqués par une zone de basse
pression qui recouvre le nord de l'Atlantique
et de l'Europe, des vents d'ouest entraînent
de l'air maritime vers les Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir:
Pour toute la Suisse, il y aura quelques
averses la nuit, surtout au nord des Al-
pes. Aujourd'hui, le temps deviendra assez
ensoleillé à partir de l'ouest. La tem-
pérature en plaine atteindra 18 à 20 de-
grés. Vent d'ouest modéré en montagne
et plus faible en plaine. Limite du degré
zéro vers 2000 m.

Evolution probable mercredi et jeudi:
temps ensoleillé, par moments nuageux
au nord des Alpes.

Observatoire de Neuchâtel: 2 mai 1983.
Température moyenne: 10,1; min.: 6,2;
max.: 14,6. Baromètre: moyenne: 715,5.
Eau tombée: 1,9 mm. Vent dominant:
direction: SW modéré. Etat du ciel: va-
riable, nuageux à très nuageux; pluie de
0h à 3h30.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490 m)

MM	AVRIL-MAI				
	27	28	29	30	1 2
735					
730					
725					
720					
715					
710					
705					
700					

Niveau du lac
le 2 mai 1983
429,55

Voyez nos vitrines, renouvelées chaque
semaine. 12177-180

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée générale de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

De notre correspondant:
Siégeant pour la troisième fois dans
le district de Boudry, la Ligue neuchâ-
teloise contre le rhumatisme a tenu
ses assises annuelles jeudi dernier à
l'auditorium de Coteaux, sous la prési-
dence de M. François Jeanneret, con-
seiller national et ancien conseiller
d'Etat.

En ouvrant la séance, le président a
salué le délégué de l'Etat, M. Robert
Coste, premier secrétaire du départe-
ment de l'intérieur, M^{me} Wehrli, secré-
taire romande de la Ligue suisse, et
M. Jacques Rollier, directeur de Pro
Infirmités.

Le procès-verbal de la dernière as-
semblée, lu par M^{me} Rösli, secrétaire
cantonale, a donné le reflet des problè-
mes de la Ligue et une fois adopté, le
président Jeanneret a lancé un vibrant
appel pour le recrutement de nou-
veaux membres ou pour des dons et
legs, car plus la Ligue neuchâteloise
sera soutenue financièrement, plus ef-
ficace pourra être son action parmi les
rhumatisants.

Par le rapport de gestion, on a ap-
pris que, pour 1982, la Ligue s'est oc-
cupée de 212 malades rhumatisants,
dont 128 bénéficient de l'AI et 81 sont
en âge AVS. Pour le travail social au-
près de ces malades, 325 visites à do-
micile ont été nécessaires.

Les comptes et budget ont été pré-
sentés par le caissier, M. Francis Ja-
quet, conseiller communal au Locle.

POUR LA PRISE EN CHARGE À DOMICILE

Dans une deuxième partie fort inté-
ressante et réservée à la prise en char-

ge d'un rhumatisant à domicile, une
équipe de quatre spécialistes a fourni
des renseignements très complets sur
leurs activités diverses auprès des ma-
lades. En premier lieu, M^{me} Bernard,
infirmière et responsable de l'action
de l'Association des soins à domicile
pour la région de la Côte, a expliqué
comment est organisée cette associa-
tion pour donner des soins aux mala-
des, afin de les aider à demeurer chez
eux, avec l'appoint des aides familiales
et aussi de la famille elle-même.

Quant au physiothérapeute Heini
Bühler, il a énuméré plusieurs affec-
tions rhumatismales où un traitement
spécial et des interventions adaptées
de physiothérapie et de gymnastique
peuvent réussir à soulager et même à
améliorer l'état du malade.

La vision du travail social à accom-
plir a été donnée par un assistant de
Pro Infirmités, M. Olivier Schnegg, qui a
situé son office de coordonnateur parmi
des spécialistes de la santé. Enfin,
pour compléter cette série d'exposés
très fouillés, M^{me} Verena Müller, ergo-
thérapeute, a souligné comment des
soins particuliers et surtout des
moyens auxiliaires peuvent aider le
malade à garder une certaine indépen-
dance malgré une mobilité restreinte,
et cela avec le concours de dispositi-
ves fort suggestives.

En conclusion de ces exposés très
intéressants, le président François
Jeanneret a remercié les orateurs en
soulignant combien les renseigne-
ments donnés montraient l'utilité de la
Ligue contre le rhumatisme qui mérite
bien d'être soutenue.

S.

Concert de la Chanson landeronnaise

Dernièrement, la Chanson landeronnaise
a fait salle comble pour son con-
cert annuel. Dirigée par M. Francis
Perret et présidée par M. Jacques Var-
nier, cette chorale chante remarqua-
blement bien et possède une unité de
voix magnifique. Dès lors, on s'étonne
qu'elle ne soit pas un peu plus auda-
cieuse dans le choix de son répertoire
car avec une telle qualité d'interpréta-
tion, elle pourrait se permettre bien des
fantaisies.

Ce fut néanmoins un excellent con-
cert qui fit la joie d'un public ravi. La
première partie, composée de chan-

sons douces, comprenait notamment
le splendide «Hymne à la nuit» de J.-
Ph. Rameau - trans. J. Dubois, le tou-
chant «Petit village» de E. Jacques-
Dalcroze repris en chœur par l'assem-
blée, ou encore une belle œuvre de
C. Bollor «Galié Gringot» avec en soli-
stes, M^{mes} Perret et Von Allmen.

Dans la seconde partie, plus ryth-
mée, on trouvait l'amusant pot-pourri
de P. Kaelin, «Marie-Madeleine» et
trois chansons plus originales, «La
boîte à chansons», «Les nomades» et
«Les comédiens», superbe compo-
sition de Charles Aznavour.

La partie théâtrale fut animée par le
Groupe théâtral du chœur mixte pro-
testant de Cressier qui interpréta une
comédie en un acte de G. Feydeau
dans une mise en scène de M^{me} Josée
Jan «Feu la mère de Madame». Ce
genre de pièce trouve toujours préneur
et les spectateurs ont bien ri, il faut le
constater. Mais auraient-ils moins ri si
l'humour avait été un peu plus subtil
et l'intrigue un peu moins énorme?
Les interprètes de ce divertissement
furent Jacqueline Streit, Henri Burg-
dorfer, Jean-Claude Dubach et la ra-
vissante Janine Chollet.

Après la chanson et le théâtre, il
restait la musique de l'orchestre Jacky
Thomot pour entraîner les habitués de
ces fêtes landeronnaises jusqu'au petit
matin.

M. F.

NEUCHÂTEL

Le feu dans un appartement

Hier, à 5h30, les premiers secours sont
intervenus rue des Grands-Pins 21 où une
épaisse fumée se dégageait du local de
chauffage. Un brasier se manifestait au
deuxième plancher sous la dalle de la che-
minée de salon située dans l'appartemnt
occupé par M. André Jaggi. Le sinistre a
été maîtrisé au moyen de l'attaque rapide
et de deux conduites. Au moyen de pio-
ches, de haches et de masses, il a fallu
démolir une partie de la dalle pour éteindre
le sinistre. Dégâts au premier plancher:
murs et plafonds crevés. Au deuxième
plancher, la dalle a été crevée et les murs
noircis.

COLOMBIER

Feu de cheminée

Hier, vers 10h., les PS sont intervenus
chez M. Roger Lapraz, habitant aux Cer-
siers à Colombier. Le feu de cheminée a été
éteint au moyen de soufre par les pompiers
de la localité. Les PS de Neuchâtel ne sont
pas intervenus.

CORTAILLOD

Bonne récolte

(c) Lors de leur récente tournée de ra-
massage, les enfants des écoles ont récolté
environ 23 tonnes de papier dont la vente
alimentera les fonds scolaires.

«USA TIME» À MARIN-CENTRE

Une période promotionnelle inédite a com-
mencé hier au CAVEAU-BISTROT géré par
M. Henry Van Baal. Le thème est consacré à
la vie et aux us et coutumes culinaires des
Etats-Unis d'Amérique. Grâce à la précieuse
collaboration des cigarettes Marlboro qui ont
offert une décoration de circonstance, des
plats typiques seront proposés à la clientèle
jusqu'au 21 mai.

La viande de bœuf ou d'agneau est mise en
vedette. Toutefois, les végétariens trouveront
leur compte grâce à des salades spécialement
assaisonnées à la mode d'outre-atlantique.
Tous ces plats sont légers, agréables et de
grande qualité. Quant au prix, ils varient entre
Fr. 7.50 et Fr. 16.50, donc accessibles à tous.
Bon appétit! 11261-180

Brillantes noces d'or pour la vente de la paroisse catholique

(c) C'est le 30 avril 1933 que la première
vente catholique a été organisée à Peseux,
au temps où la paroisse de la Côte n'exis-
tait pas encore, étant dépendante de Colombier.
C'était l'époque où des paroissiens dy-
namiques envisageaient l'achat d'un terrain
pour la construction d'une église. Cette
vente avait laissé un bénéfice de
3050 fr. 28. Et comme l'a déclaré le dévoué
curé Noirjean: «Autrefois, on n'avait pas de
lieu de culte, pas de paroisse et pas d'ar-
gent. Maintenant, on a une église, une pa-
roisse à la Côte, mais toujours pas d'ar-
gent»!

Dès vendredi soir et jusqu'à dimanche
après-midi, les locaux situés sous l'église
ont été fort animés pour cette rencontre de
fraternité et d'amitié, où tout un programme
varié d'animation a été mis au point par les
organisateurs. C'est ainsi que l'on a pu ap-
précier les productions du chœur d'hommes
«L'Union» de Colombier vendredi soir, tan-
dis que les petits élèves de Claudine Dufaux
ont apporté une note juvénile samedi avant
la soirée dansante. Dimanche, après la mes-
se, les invités sont venus de Lajoux (Jura)
et cette imposante chorale a été très ap-
plaudie à l'apéritif et durant l'après-midi.

Inutile de préciser que cette 50^{me} vente
paroissiale a été très fréquentée et que, du-
rant ce dernier week-end, elle a remporté
un brillant succès.

PESEUX

Bourse internationale de minéraux et fossiles

(c) Peseux a été durant deux jours la
capitale suisse de la minéralogie et de la
cristallographie grâce à la Bourse inter-
nationale organisée par la Société de mi-
néralogie neuchâteloise et jurassienne.
Alors que traditionnellement, une telle
exposition se déroulait à La Chaux-de-
Fonds, c'est à la salle des spectacles que
s'est tenue samedi et dimanche cette
neuvième bourse, source de deux jours
d'émerveillement pour les visiteurs.

On se serait cru dans une vaste caverne
d'Ali Baba avec la présence d'une quaran-
taine d'exposants, venus de tout le pays
pour offrir aux collectionneurs ou aux
néophytes les dernières trouvailles des
cristalliers des quatre coins du monde. Et
dans ces stands bien éclairés, les nom-
breux visiteurs ont pu admirer les facettes
rutilantes, les formes attirantes et les cou-
leurs chaudes et multiples des cristaux ou
fossiles, trouvés dans la nature.

Durant deux jours, les visiteurs ont été
conquis par ces milliers de merveilles et
les transactions commerciales n'ont pas
manqué. Bijoux hétéroclites, pierres fluo-
rescentes ou bois fossilisés d'Amérique
du Sud ont entraîné les intéressés sur
des chemins de rêve. Heureusement que
les emplacements de stationnement des
véhicules sont abondants aux alentours
de cette exposition, car durant ce dernier
week-end, cette bourse internationale a
attiré beaucoup de monde. (S.)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Mon âme, bénis l'Eternel et
n'oublie aucun de ses bienfaits.
Ps. 103 : 2

Monsieur et Madame Roland
Besancet et leurs enfants Inès, Jean-
Blaise et Pierre-Yves;

Monsieur et Madame Daniel
Besancet et leurs enfants Claude et
Laurent;

Monsieur et Madame Fernand
Nicolet, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame René Nicolet;
Les descendants de Charles Besancet-
Robert,
ainsi que les familles parentes et
alliées,
ont le chagrin de faire part du décès
de

Madame

Marguerite BESANCET
née NICOLET

que Dieu a reprise à Lui, dans sa
82^{me} année, après une longue maladie.

Grandson et Saint-Blaise, le 29 avril 1983.

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.
Esaïe 30 : 15

L'incinération a eu lieu dans l'intimité
de la famille, le 2 mai 1983.

Ceux qui veulent honorer
sa mémoire peuvent penser au
Camp de Vaumarcus (CCP 20 - 253)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
12288-178

L'Ecole suisse de ski de Neuchâtel et
des Buguenets a le regret de faire part du
décès de

Madame

Fernand BUECHE

mère de Chantal Mägerli, caissière de
l'Ecole de ski et de Jean Mägerli,
membre actif. 113209-178

Monsieur Franz Schmidt;
Monsieur et Madame Franz Schmidt-
Müller et leur fils François;
Madame Erika Christ-Schmidt et ses
fils François et Claude,
ainsi que les familles parentes et
alliées,
ont la profonde douleur de faire part
du décès de

Madame

Erika SCHMIDT-BECKY

leur très chère épouse, maman, grand-
maman, belle-maman, sœur, belle-sœur,
tante, parente et amie, survenu dans sa
78^{me} année, le 30 avril 1983.

L'enterrement a lieu à Berne, le 4 mai
1983. 12152-178

La Fédération des cheminots
Neuchâtel SEV-APV fait part du décès de

Monsieur

Laurent SILVANI

père de Pierre-Alain, membre de la
section. 112195-178

Dieu est pour nous un refuge et un appui;
un secours qui ne manque jamais dans la
détresse.
Psaume 46 : 2

Après une courte maladie.

Robert PÉTREMANT

est entré dans le repos de Dieu le 2 mai, à l'âge de 82 ans. Il demeure dans l'attente
de la résurrection, dans la communion de l'Eglise avec ses enfants et petits-enfants:

Ulrich et Eliane Pétremand-Cordier, à La Chaux-de-Fonds, Marie-Claire et
Vincent, Sandrine, Mylène,
Michel et Françoise Pétremand-Guillod, au Pâquier, Anne-Catherine, Habiba,
Marie et Yvan, Christophe, Simon,
Benjamin et Madeleine Pétremand-Guignard, à La Côte-aux-Fées, Gilles,
Fabien et Carmen, Corinne et Tony.

Cosette Pétremand, à La Chaux-de-Fonds,
Marinette et Rainer Schmidt-Pétremand, à Neuchâtel,
Viviane Pétremand, à Gorgier;
sa sœur:
Antoinette Piaget-Pétremand, à La Côte-aux-Fées;

sa belle-sœur:
Marie Pétremand, à La Côte-aux-Fées, ses enfants et petits-enfants;
son beau-frère:
Paul Leuba-Pétremand, à La Côte-aux-Fées, ses enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-enfants de feu son beau-frère Samuel Maulaz;
les familles parentes, alliées et amies.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma
paix. Je ne vous la donne pas comme le
monde la donne. Que votre cœur cesse de se
troubler et de craindre.
Jean 14 : 27

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 mai à La Côte-aux-Fées.

Culte pour la famille «Chez Matraz», à 12 h 40.

Départ de «Chez Matraz» à 13 heures.

Culte à l'église du village à 13 h 30.

Domicile de la famille:
«Chez Matraz», 2117 La Côte-aux-Fées.

Plutôt que d'offrir des fleurs, les personnes qui désirent manifester
leur sympathie de façon particulière, sont priées de penser à
Pro Casa Materna, La Chaux-de-Fonds, CCP 23 - 3361 ou
à l'Eglise cantonale neuchâteloise, Neuchâtel, CCP 20 - 1

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Monsieur et Madame Gilbert
Delbrouck.

Monsieur et Madame Jean Rychner,
Monsieur et Madame Maurice
Robert;

Madame Henri-Louis Henriod-de
Montmollin;

Monsieur Laurent Delbrouck et
Mademoiselle Maryline Bourquin.

Monsieur et Madame Jean-Michel
Delbrouck,

Monsieur Blaise Delbrouck et
Mademoiselle Dorette Bonjour,

Monsieur et Madame Alain
Delbrouck;

Monsieur et Madame Jacques
Rychner,

Monsieur Valentin Rychner,
Madame Colette Rychner,

Monsieur et Madame Philippe
Henry;

Monsieur Jean-Maurice Robert et
Mademoiselle Michèle Tinel,

Monsieur et Madame Olivier Robert,
Monsieur et Madame El Hadi Saada,

Monsieur et Madame Christian
Anxionnaz;

Dominique et Marjolaine Delbrouck,
Philippe et Luc Delbrouck,

Anne et Benoît Delbrouck;
Elisabeth et Antoinette Rychner,

Olivier et Denis Rychner,
Pierre et Etienne Henry;

Anne et Thomas Robert,
Djalil et Naim Saada,
Gilles Gounon,
Paul Anxionnaz;

les descendants de Monsieur et
Madame Albert de Montmollin,
les descendants de Monsieur et
Madame Adolphe Rychner,
les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part de la mort
de

Madame

Hans RYCHNER

née Marguerite de MONTMOLLIN

leur chère mère, sœur, grand-mère,
arrière-grand-mère, tante et cousine que
Dieu a reprise à Lui le premier mai 1983
dans sa 97^{me} année.

Neuchâtel, le 1^{er} mai 1983.

«Soit que nous vivions,
soit que nous mourions,
nous sommes au Seigneur.»
Rom. 14 : 8.

Culte à la chapelle du cimetière, le
mercredi 4 mai 1983 à 15 h.

Domicile mortuaire: Hôpital de la
Providence, 2000 Neuchâtel. 113199-178



Monsieur et Madame Paul Conte et
leurs enfants:

Monsieur et Madame Gino Conte;
Madame et Monsieur René
Rousselot-Conte, leurs enfants et petits-
fils,

ainsi que les familles parentes et
alliées,
ont la grande douleur de faire part du
décès de

Madame

Léonie CONTE

leur chère maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, belle-maman,
sœur, tante et amie, que Dieu a rappelée
à Lui dans sa 90^{me} année, munie des
saints sacrements de l'Eglise.

2022 Bevaix, le 28 avril 1983.

La messe de sépulture a été célébrée le
lundi 2 mai en la chapelle catholique de
Bevaix, suivie de l'ensevelissement au
cimetière de Colombier, dans l'intimité

Vous doit-on de L'ARGENT?
Si oui, confiez vos recouvrements à
114237-110
AFIGER SA
Fiduciaire - (038) 33 69 69
SAINT-BLAISE (NE)

Fust
De petits appareils électro sont des cadeaux idéals
Electro-Ménager-Cuisines Fust
12089-110
● Machines à café Espresso
● Machines à café
● Fers à repasser à vapeur
● Toaster
● Grill
● Sèche-cheveux etc.
aux prix Fust les plus bas.
Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs
Marin, 038/33 48 48
Marin-Centre 032/22 85 25
Biemme, 36, Rue Centrale 039/26 68 65
Chaux-de-Fonds, Jumbo Montpar 037/24 54 14
Villars-sur-Glâne, Jumbo Montpar et 45 succursales
Fust

Offres épatantes

pour des voitures de tourisme neuves* Audi et VW!
*Nouvelles normes suisses.



Une européenne.

Renseignez-vous auprès de l'un des 560 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein.



5116 Schinznach-Bad



Une européenne.

Salon THAI
Tel. 031 41 16 70
Montag - Samstag, 10.00 - 21.00 Uhr
Sudjai Marti-Chieng
Lorrainestr. 2a, Bern
11905-110

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN

Auvernier: Garage du Port, F. Sydlar, 31 22 07
La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52
Flourier: Garage Moderne, W. Gattoliat, 61-11 86

Saint-Aubin: Garage Alfiter, 55 11 87
Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36
Montmolin: Garage de la Croix, F. Stübi, 31-40 66

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Flourier: Garage C. Duthé, 61 16 37
Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74
Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24
114076-110

CANTON DE FRIBOURG

Emission **Emprunt 1983-94**

4 1/4% de Fr. 30.000.000.-

But: conversion ou remboursement de l'emprunt 5% 1971-86 de Fr. 25.000.000.- dénoncé au 15 juin 1983 et financement de travaux d'utilité publique.

Conditions de l'emprunt

Durée 11/9 ans
Coups titres au porteur de Fr. 1000.-, Fr. 5000.- et Fr. 100.000.-
Coupons annuels au 15 juin
Cotation aux bourses de Bâles, Berne, Genève, Lausanne et Zurich
Prix d'émission 100%
Délai de conversion et de souscription du 3 au 9 mai, à midi
Libération 15 juin 1983
Numéros de valeur emprunt 5% 1971-86 016332
emprunt 4% 1983-94 016345

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges en Suisse des banques soussignées, où les demandes de conversion et les bulletins de souscription sont à votre disposition.

Banque de l'Etat de Fribourg
Union des Banques Cantoniales Suisses
Consortium d'émission de Banques Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse Alémanique
12047-110

Entreprise privée cherche
TRANSPORTS
à effectuer par camion, complet ou détail. Contrat possible. Prix intéressant.
Faire offres sous chiffres H 28-027845 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.
11425-110

les temps changent les concepts publicitaires aussi
plus que jamais la publicité est l'affaire de spécialistes
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

038-24 70 67
DETES
PAS DE PANIQUE NOUS VOUS AIDONS
intervalle NEUCHÂTEL
Fausse-Brayes 1

Les 3, 4 et 5 mai...
Mme O. Rames, démonstratrice présente
le set à coiffer « Travel-styler » 29.-
l'aspirateur SATRAP-activ 99.-
La Treille
12077-110

NOUVEAUTÉ À NEUCHÂTEL
Ouverture d'un salon biosthétique dans les locaux de la sunshine 80 S.A. à la rue du Musée 2 à Neuchâtel.
SALON BIOTHÉTIQUE
Mesdames, tous vos problèmes esthétiques seront résolus grâce à des traitements à base d'essences florales et de sérums protéinés. Confiez votre beauté à votre biosthéticienne, elle sera entre de bonnes mains.
SUNSHINE 80
Le premier solarium en Suisse romande garanti sans rayons UVB-nocifs.
Le soleil bienfaisant UVASUN est le premier appareil de bronzage du monde à garantir un hâle, sain et rapide (10 fois plus vite que les méthodes UV traditionnelles) sans coup de soleil, sans ophtalmies ni desquamations.
Quels sont les effets positifs pour l'être humain?
Les conséquences positives résident d'abord dans la stimulation de l'irrigation sanguine, d'où élimination de différents facteurs de maladie. Puis elle augmente la confiance en soi: une personne bien bronzée est « in ». Enfin, c'est le « prébronzage » qui précède les expositions au fort soleil estival: on est ainsi quasiment protégé physiquement contre les coups de soleil, les insulations; on profite donc mieux de ses vacances.
Demandez par téléphone un rendez-vous pour la date qui vous convient.
HEURES D'OUVERTURE: mardi-samedi 9 h-18 h 30
TÉLÉPHONE: (038) 24 43 24
115805-110

OFFRES D'EMPLOIS
On cherche pour début juin ou date à convenir un
boulangier-pâtissier
Faire offres ou s'adresser à
Confiserie Hess, Treille 2,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 19 91.
11218-136

PERSONNEL-SERVICE
Bernard Houche S.A.
DU TRAVAIL POUR CHACUN
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
(038) 24 31 31

engage pour le bâtiment
1 dessinateur
2 monteurs en chauffage
1 ferblantier
2 installateurs sanitaire
2 électriciens
3 menuisiers
2 peintres
3 maçons
pour l'industrie
2 serruriers
1 mécanicien régleur
1 mécanicien faiseur d'étampes
Nous offrons excellent salaire, vacances et jours fériés payés, 13^{ème} mois pour longue durée, place stable ou temporaire.
Vous êtes intéressés par une de ces places
tél. 24 31 31
11841-136

222 vélos de course Bianchi aux couleurs Coca-Cola!
Collectionnez les éléments du concours et gagnez!
En selle pour le concours Coca-Cola, Fanta, Sprite et Sprite Light.
La fabuleuse ouverture des championnats du monde de cyclisme 1983: le concours permettant de gagner 222 vélos de course aux couleurs Coca-Cola, 222 vélos de course ultra-légers à 12 vitesses, avec dérailleur Campagnolo, et qui feront battre très fort le cœur de tous les fans du cyclisme.
Restez en forme! Participez au concours Coca-Cola, Fanta, Sprite et Sprite Light.
Collectionnez tout simplement les éléments du concours qui se trouvent actuellement et jusqu'au 11.5.1983 sous toutes les capsules des bouteilles de Coca-Cola, Fanta, Sprite et Sprite Light (1 l, 3 dl, 2 dl) ainsi que dans nos annonces du concours.
Collez ces éléments (2x Coca-Cola, 2x Fanta, 2x Sprite et 2x Sprite Light) sur le bulletin de participation que vous trouverez là où vous achetez vos boissons. Ou alors commandez un bulletin de participation auprès de «Concours vélos de course, Coca-Cola, boîte postale, 8099 Zurich».
Vous trouverez déjà dans cette annonce 3 éléments du concours qui vous aideront à y participer.
Piquez un sprint! Délai d'envoi pour gagner l'un des 222 vélos de course: 31 juillet 1983 (cachet de la poste faisant foi).
Coca-Cola, Fanta, Sprite et Sprite Light sont actuellement en promotion et presque partout meilleur marché.
11225-110

Famille avec 3 enfants offre à
jeunes filles
intéressées, l'occasion d'apprendre la langue allemande. Possibilité de suivre des cours. Vie de famille.
D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de
M^{me} S. Palermo-Bättig, Reussegg, 5643 Sins. Tél. (042) 66 22 08 P. Tél. (041) 33 25 01 G.
11896-136

IMMEUBLES

A vendre à Vaumarcus

villa de 5 pièces

tout confort, 2 salles d'eau, grande terrasse, grand garage, 2 chambres aménagées dans le sous-sol, magnifique dégagement sur le lac et les Alpes.
Prix de vente: Fr. 400.000.—

Pour visiter et traiter: Régie immobilière Muller et Christe S.A. Neuchâtel, tél. 24 42 40. 11538-122

A vendre ou éventuellement à louer

VILLA

à Neuchâtel, quartier tranquille, très belle vue sur le lac et les Alpes, 6 chambres dont une avec cheminée, cuisine agencée, garage, jardin.
Libre dès le 1^{er} juin 1983.

Pour tous renseignements, adresser offres sous chiffres P 28-513948 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel. 11803-122

À VENDRE

À CORMONDRECHE

dans une magnifique situation ensoleillée et calme, vue panoramique sur le Littoral, le lac et les Alpes

3 MAISONS FAMILIALES MITOYENNES DE 6 PIÈCES

Chaque villa comprend: séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine-bar, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, sous-sol excavé, garage, chauffage individuel. 11264-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A vendre à La Neuveville

maison ancienne

entièrement rénovée, comprenant 4 appartements de 1 1/2 chambre et 1 appartement de 4 chambres, en duplex, dans la vieille ville.

Capital nécessaire pour traiter environ Fr. 100.000.—
Pour renseignements et visite écrire sous chiffres II 941 au bureau du journal. 12031-122

La formule HABITATIONS POUR TOUS aujourd'hui

une mise de fonds minimale demain plus de problème de logement.

Nous offrons: appartement 4 1/2 pièces. Mise de fonds: Fr. 23.000.— Mensualité: Fr. 1135.—

à Boudry

Contactez notre agence cantonale Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan, CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A vendre à Marin, spacieux

APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces

comprenant 2 chambres à coucher, salle à manger, séjour, balcon, salle de bains, cuisine semi-agencée, chauffage général, place de parc. Fonds nécessaires: Fr. 15.000.— Libres.

Faire offres sous chiffres CN 829 au bureau du journal. 11488-122

À LOUER

Les Vignolants 6 et 29 à 31, Neuchâtel

Très beaux appartements:

2 1/2 pièces

96 m² Fr. 872.—

3 1/2 pièces

93/98 m² dès Fr. 1017.—

4 1/2 pièces

107 m² Fr. 1172.—

5 pièces

117 m² Fr. 1544.—

Ces prix s'entendent charges comprises.

Pour visiter: M^{me} BERTSCHY, tél. 25 38 29, Vignolants 29. Gérance PATRIA, av. de la Gare 1, Lausanne, tél. (021) 20 46 57. 11995-126

Patria

A louer Haut de la ville, dans immeuble entièrement rénové, appartement de

3 pièces

tout confort, cuisine agencée. Loyer dès Fr. 780.— + charges. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Etude Wavre, notaires
Tél. 24 58 24. 11885-126

À LOUER

A Saint-Blaise, aux Bourguillards. Situation centre du village, proximité écoles, transports publics, etc.

APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES

cuisine agencée, vaste séjour, balcon, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, W.-C. séparés.

LOCATION MENSUELLE Fr. 1500.— + CHARGES

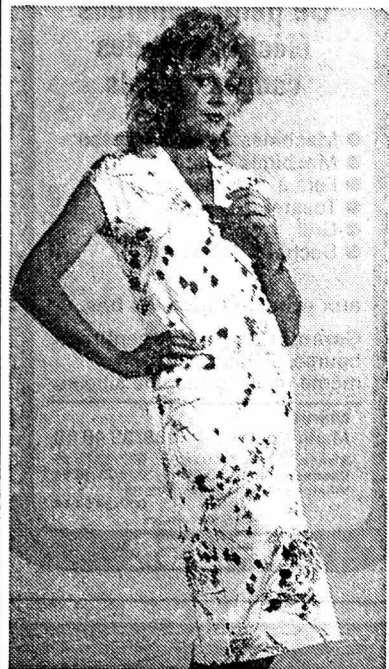
SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

Libane Boutique

PRÊT-À-PORTER FÉMININ PESEUX - Tél. 31 67 51

NOUVELLE ADRESSE:

RUE DES GRANGES 5
Anciennement: Rue des Chansons 6 (fermé le lundi matin)



Jacques Esterel

Mode nouvelle

Printemps - Eté

PARKING 12051-110

Couvret, appart. 3 1/2 p. A louer tout de suite ou pour date à convenir: COUVRET, rue du Quarre 32,

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, avec balcon. Loyer mensuel: Fr. 360.— + charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15. 11500-126

A louer pour fin juin à la rue des Parcs
appartement de 3 pièces

Cuisine agencée et tout confort. Préférence sera donnée à personne disposée à assumer le service de conciergerie d'un petit immeuble locatif. Loyer après déduction du salaire 520.— + charges.
Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 12104-126

A louer pour date à convenir, à Bellevaux 6,
appartement 3 chambres

1 cuisine, 1 W.-C., 1 chambre haute, 1 cave. Douche commune à disposition. Loyer: Fr. 235.— y compris les frais de conciergerie.
S'adresser à l'étude R. Dubois et L. Wenger, notariat et gérances Immobilières, 4, rue du Temple-Neuf - 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 14 41. 12059-126

A louer
maison de vacances

rustique, tout confort (4 personnes) aux portes de la Camargue. Libre: mai - juin - août - septembre. Tél. (038) 33 51 00, dès 20 heures. 115832-126

DEMANDES À LOUER

Cherche

locaux

pour gymnastique, 3 x surface 100 m². S'adresser à M^{me} Lautmann au (021) 22 17 59 ou (021) 39 42 03. 11595-128

À VENDRE

AVEC Fr. 25.000.—
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

à Cortaillod, très belle situation à proximité du centre du village, vue panoramique sur les vieux toits, le lac et les Alpes.

APPARTEMENTS DE 2-4-4 1/2 PIÈCES

Séjours avec cheminée, balcons, cuisines bien agencées, 1 ou 3 chambres à coucher. Chaque appartement a pour annexes, 1 cave, 1 garage ou 1 place de parc. Finitions au gré des acquéreurs.

Abattement des charges hypothécaires possible avec l'aide fédérale.

PRIX AU m² Fr. 2040.— 10446-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

Maculature en vente à l'Imprimerie Centrale

À VENDRE

IMMEUBLE EN NOM À GRANDSON

de 2 étages, comprenant 2 beaux appartements de 4 pièces et 1 atelier de 200 m² environ. Belle situation dominante, vue sur le lac, jardin et parkings. Fonds propres Fr. 155.000.—

Prix de vente Fr. 620.000.—

Faire offres sous chiffres A 18-021948

PUBLICITAS, 1211 Genève 3. 11994-122



RÉGIE IMMOBILIÈRE
F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038 3195 00
2003 NEUCHÂTEL

Lotissement les Frênes

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE dans très belle situation ensoleillée, avec vue sur les Alpes

TERRAINS

parcelles aménagées pour villas.
Pour renseignements en dehors des heures de bureau tél. (038) 31 94 06. 11272-122

à vendre

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à découper et à envoyer CINQ JOURS OUVRABLES à l'avance sous enveloppe non collée affranchie de 20 c. à FAN-L'EXPRESS service de diffusion, 2000 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Localité _____

votre journal **FAN L'EXPRESS** toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)

c/o _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Localité _____

Pays _____

Valable dès le _____

Reprise de la distribution au domicile le _____

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE

N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois. 99877-110



KAIFISA
Rue du Château 21
2034 Peaseux

AGENCE MOBILIÈRE
ET
IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU
Tél. (038) 31 55 15/16

Pour notre clientèle, nous sommes à la recherche de

Maisons familiales

de 1-4 appartements

Villas

à ou dans les environs de Neuchâtel

Appartements

de 3 à 6 pièces en PPE (év. à rénover)

Locatifs

En toute discrétion, son courtier diplômé fédéral et ses experts en immeubles sont à votre service pour la vente rapide et avantageuse de vos biens fonciers.

Tous les frais sont pris en charge par l'agence. 113878-122

A vendre

À CORTAILLOD appartements

4 pièces dès Fr. 159.000.—

2 pièces dès Fr. 97.000.—

10% de fonds propres suffisent abaissement des mensualités grâce à l'Aide fédérale

Contactez notre agence cantonale Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 94 94 11993-122

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Famille cherche à acheter ancienne

villa 4-5 pièces

avec terrain, région Auvornier - Bevaix. Adresser offres écrites à EE 937 au bureau du journal. 115827-122

Baux à louer

en vente à l'Imprimerie Centrale 12032-122

CERNIER À VENDRE

villa

à terminer Fr. 370.000.— Au plus offrant. Pour visiter ou traiter FID. HERSCHDORFER 25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel Tél. 25 32 27. 12032-122

A vendre à la Béroche

villa de 4 pièces

tout confort, garage, magnifique vue sur le lac et les Alpes. Prix de vente: Fr. 320.000.— Pour visiter et traiter: Régie immobilière Muller et Christe S.A. Neuchâtel, tél. 24 42 40. 11546-122

PARTICULIER cherche à acheter ou à louer

appartement

(avec terrasse ou balcon) ou

maison

Demandé: 6-7 pièces, 2 bains-W.-C. Si possible avec jardin, près des transports publics ou magasins. Adresser offres écrites à FF 938 au bureau du journal. 112138-122

A vendre à Lignières

FERME mitoyenne

à rénover. Plans pour la création de plusieurs appartements mis à disposition. Fr. 120.000.—

Faire offres sous chiffres HH 940 au bureau du journal. 11884-122



KAIFISA
Rue du Château 21
2034 Peaseux

DIPLÔME FÉDÉRAL DE RÉGISSEUR ET COURTIER EN IMMEUBLES
(038) 31 55 15(16)

AGENCE MOBILIÈRE
ET
IMMOBILIÈRE DU CHÂTEAU
Pour des raisons d'âge, à vendre à Montézinillon

MAISON FAMILIALE

de 5 pièces. Grand séjour avec cheminée, 2 salles d'eau, caves, etc.

Atelier de 21 m², garage et pergola avec feu de bois séparés.

Parcelle de 2020 m². Situation entièrement calme avec vue, proche de la gare et du car postal.

Prix intéressant pour reprise rapide. 12036-122

A LOUER

Etude Clerc et de Dardel, notaires, rue Pourtalès 2. Tél. 25 14 69

À LOUER dans zone piétonne immédiatement ou pour date à convenir

BUREAUX (6 pièces)

dans un immeuble ancien (rénové). 11888-126

A louer tout de suite ou pour date à convenir: TRAVERS, rue Sandoz

appartement 2 pièces

tout confort. Loyer mensuel: Fr. 270.— + charges.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15. 11499-126

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir au centre-ville de Neuchâtel

ARCADE

environ 50 à 100 m² de plain-pied. S'adresser à



36, rue de Lausanne
1201 Genève
Tél. (022) 31 63 06 12086-128

ENCHÈRES

Office cantonal des faillites, à Fribourg
Vente aux enchères publiques

d'un bateau RETHANA '27

Jeudi 5 mai 1983, à 10 h 30, à Estavayer-le-Lac, port de plaisance, place N° E 52, l'office vendra au plus offrant et au comptant un dériveur lesté avec moteur fixe, type RETHANA 27, 1975, coque en plastique, 6 places, longueur 8 m 30, largeur 2 m 50, surface de voile 30 m², dépendant de la faillite de Pascal Castella, à Léchelles.

Le préposé. 11638-124

APPARTEMENTS DE VACANCES

Riviera italienne

2-6 personnes, proximité mer. Aussi une VILLA. Tél. (021) 22 23 43 Logement City. 11415-134



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

annuel Fr. 142.—

semestriel Fr. 75.—

trimestriel Fr. 40.—

Abonnement temporaire: majoration de Fr. 3.— (marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés, impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:



Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL 99870-180

VOTRE JOURNAL
TOUJOURS AVEC VOUS

Emprunt en francs suisses
**International Bank
 for Reconstruction and Development**

«Banque Mondiale»
 Washington D. C.

5 5/8 % Emprunt 1983-93 de fr. 100 000 000

Prix d'émission: 100% + 0,15% timbre fédéral de négociation
 Durée: 10 ans ferme.

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

5 mai 1983, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt:	5 5/8 % p. a.; coupons annuels au 13 mai.
Coups:	Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000. — nom.
Libération:	13 mai 1983.
Remboursement:	13 mai 1993.
Service de l'emprunt:	En francs suisses libres sans aucune restriction.
Garantie:	Clause négative de gage.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

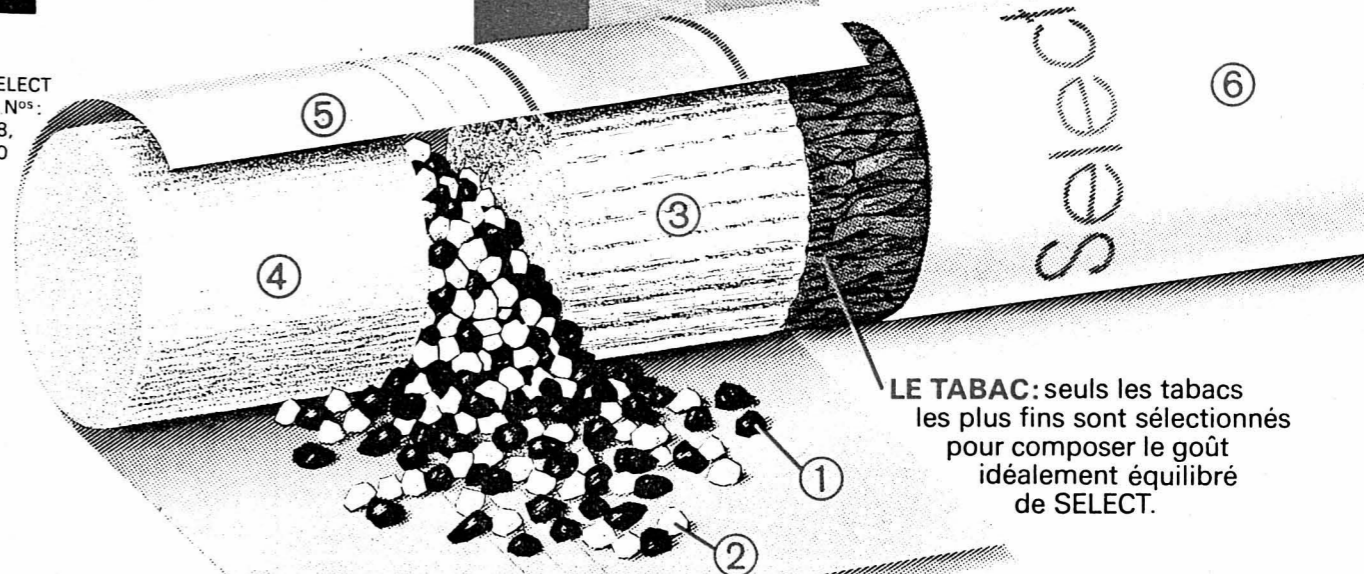
Le prospectus d'émission complet paraît le 3 mai 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 880 015)

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantoniales Suisses	
Amro Banque et Finance		Citicorp. Bank (Switzerland)
Crédit Lyonnais Finance SA Zurich		Deutsche Bank (Suisse) S. A.
The Royal Bank of Canada (Suisse)		Yamaichi (Suisse) SA

12050-110

Le filtre Select tient ses promesses!

Filtre SELECT
 Brevets N°s:
 526928,
 515690



SELECT, une technique de filtration d'avant-garde. SELECT, la garantie d'un filtre hautement efficace et du goût parfaitement préservé.

LE TABAC: seuls les tabacs les plus fins sont sélectionnés pour composer le goût idéalement équilibré de SELECT.

LE FILTRE SELECT:

- ① **Charbon actif.** Spécialement activé, il assure une capacité d'absorption exceptionnelle.
- ② **Terre filtrante naturelle** (particules blanches) augmente encore l'efficacité de la filtration.
- ③ **Un segment de fibre d'acétate** et
- ④ **un segment de cellulose pure** complètent le système de filtration.
- ⑤ **Le papier de recouvrement du filtre** et
- ⑥ **le papier à cigarette** (perforés et microporeux pour une ventilation optimale) améliorent encore les performances du fameux filtre SELECT.

Select

L'avant-garde!

SELECT, le goût et le choix.
 Choisissez votre SELECT:

SELECT extra-légère	1 mg goudrons/0,1 mg nicotine
SELECT N° 3	2 mg goudrons/0,2 mg nicotine
SELECT Mild Aroma	3 mg goudrons/0,3 mg nicotine
SELECT N° 2	4 mg goudrons/0,4 mg nicotine
SELECT soft/box	7 mg goudrons/0,6 mg nicotine



F. J. BURRUS & CIE SA

11837-110

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)

TOUS LES MERCREDIS À NEUCHÂTEL

Pharmacie F. TRIPET

8, rue du Seyon

Tél. (038) 24 66 33

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE
 43 bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE

M. DARDY
 Tél. (021) 23 12 45



QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

du 20 mai au 4 juin

Une vente aux enchères
 à la Galerie Stuker
 est toujours un épisode
 captivant car elle répond
 souvent à un souhait vital.

**Grandes ventes
 aux enchères du
 13 au 27 mai 1983**

Exposition:
 du 1^{er} au 8 mai 1983. Ouvert tous les
 jours (dimanches inclus) en perma-
 nence de 10.00 à 21.00 heures.

Les ventes aux enchères de la Galerie Stuker représentent chaque fois un événement car cette dernière rassemble régulièrement un grand nombre d'objets précieux provenant de l'art et de l'artisanat. Les connaisseurs le savent, ils sont également conscients du fait que la valeur de ces œuvres d'art persistera toujours.

Mais en fin de compte, les objets mis en vente à la Galerie valent beaucoup plus qu'un bon placement, sinon nous ne pourrions satisfaire qu'une

viron 5000 numéros dont voici quelques exemples: porcelaine, argenterie, meubles, tapis, tableaux, montres, bijouterie.

Afin de vous inciter à venir voir l'exposition, nous vous présentons ci-contre et ci-dessous quelques œuvres remarquables provenant de notre collection de gravures helvétiques et de tableaux. Nous nous sentant particulièrement compétents dans ce domaine, nous sommes fiers d'avoir de nouveau dans notre Galerie de nombreuses œuvres d'artistes



John Frederick Herring (1795-1865), «Chevaux de labour dans une cour de ferme», huile sur toile, signé et daté 1851.



partie infime de notre clientèle si nous ne lui offrons que la seule perspective d'une bonne affaire car pour les plus nombreux, il s'agit en premier lieu de réaliser un désir purement esthétique, les uns aimant décorer leur intérieur d'objets anciens, les autres souhaitant posséder des pièces précieuses.

Nous sommes à nouveau en mesure de vous présenter un éventail étendu d'objets d'art, notre catalogue contenant en-

suisses. La Galerie Stuker qui s'occupe de cette matière depuis de longues années et qui s'est vu confier des milliers



d'objets d'art sait les apprécier et les évaluer à leur juste valeur.

Nos catalogues richement illustrés sont à votre disposi-

Jean-Antoine Linck (1776-1843), «Vue de Morges», aquarelle colorisée.

Carl Ludwig Hackert (1740-1800), «Vue de Genève et de ses environs», gravure coloriée au trait d'eau-forte.

Maurice Barraud (1889-1954), «La Promenade», huile sur palette, signé.

Wilhelm Gimmi (1886-1960), «Les quatre baigneuses», huile sur toile, signé 1921.

La revue «Galerie Stuker Blätter» vous informe régulièrement des prochaines ventes. Son abonnement est gratuit. Un appel téléphonique suffit.

GALERIE STUKER VENTES AUX ENCHÈRES

3006 Berne, Alter Aargauerstalden 30, près du «Rosengarten»
 Tél. 031/44 00 44

YAMAHA BELUGA
 Démarrage électrique... un peu de gaz et c'est parti!
 Clé automatique, Variomatique...

YAMAHA
 N° 1 en Suisse
 Livrable immédiatement
 Renseignement, vente, service:

**AU CENTRE DES DEUX ROUES
 MAISON G. CORDEY & FILS**
 Ecluse 47-49 ☎ 25 34 27
 NEUCHÂTEL

11267-110

Chambre Immobilière Neuchâteloise Section du district de Boudry

Assemblée générale

Mercredi 4 mai 1983 à 20 h 15
 à l'hôtel du Poisson, à Auvernier

Suivie d'un exposé de Monsieur Robert MONNIER, architecte FAS-SIA, sur le sujet suivant:

«Le permis de construire, constructions neuves et transformations».

Les propriétaires non membres et les personnes intéressées par les problèmes immobiliers sont cordialement invités.

11268-110

Vacances à Comarruga/Espagne

Sur la Costa Dorada, la «Côte d'Or», nous avons découvert pour vous le lieu idéal pour passer vos vacances balnéaires sans soucis.
 Notre hôtel est situé à 180 m de la plage. Toutes les chambres avec bains ou douche/W.-C., balcon, vue sur la mer, piscine dans le jardin, terrasse.
 Départ dès le 17 juin 1983, tous les vendredis, le soir. Retour le dimanche dans la matinée.
 Prix avec pension complète 9 jours dès Fr. 435.—
 Semaine de prolongation dès Fr. 215.—
 Demandez notre programme détaillé.

11460-110

Klopfstein-Reisen
 031 94 91 81 Laupen

12125-110

VAL-DE-RUZ

AIDE AUX REGIONS DE MONTAGNE: le district et quatre autres communes deviennent une unité LIM

Dans un communiqué diffusé hier, le service économique et statistique cantonal rappelle qu'au mois de décembre de l'année dernière, le département de l'industrie, au nom du Conseil d'Etat, avait déposé auprès de l'OFIAMT une demande formelle de reconnaissance d'une région «Val-de-Ruz» au titre de loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM).

Par lettre du 29 avril adressée à M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, M. J.-P. Bonny, directeur de l'OFIAMT, informe les autorités neuchâteloises que la

Confédération a accepté de reconnaître comme région de montagne au sens de la LIM les 20 communes proposées, à savoir les communes du district du Val-de-Ruz plus celles de Brot-Dessous, Rochefort, Enges et Lignièrès.

Il appartiendra dès lors aux communes de la région, appuyées par les services cantonaux compétents, de constituer l'organe responsable du développement régional, puis d'établir un programme de développement qui servira de base aux aides octroyées par la Confédération et le canton dans le cadre de la politique de développement des régions de montagne.

Premières réactions: il va falloir se serrer les coudes!

Cela paraissait l'illustration même de l'utopie, le nuage rose et lointain qui parle au couchant de lendemains meilleurs, mais la nuit vient si vite... Et voilà que c'est amorcé, officiellement mis en route. Tout n'est pas dit, loin de là, le processus est long, mais à force de loucher vers les voisins du Val-de-Travers pour savoir comment cela fonctionne, on avait avancé quelques pions, parlé information, risqué programme touristique, réfléchi zone industrielle, effleuré secrétariat permanent, à mi-temps.

Mais le couperet était vite retombé avec un feulement de cordon de bourse. On s'appuyait sur la récession pour trancher les douces rêveries. Réalisme. Et du fond de sa piscine, le Val-de-Ruz nageait en eaux sombres à la recherche de solidarité. Dans cette morosité, la bonne nouvelle fait l'effet d'une sacrée éclaircie... Ça vaut la peine de prendre le

vent de quelques premières réactions:

● **Heureux!** Il est heureux, M. Francis Chiffelle, président de l'Association des communes du Val-de-Ruz, heureux et un peu désappointé: s'il avait tout su, il aurait tout de même convoqué l'assemblée de l'Association au mois de mai, comme cela avait été initialement prévu. Car il ne s'attendait guère à cette décision. Pour tout dire, il était assez sceptique, M. Chiffelle, parce que la longue marche à la recherche du statut de zone de montagne pour le Val-de-Ruz l'avait un peu échaudé.

Quant au futur, certes un programme LIM devrait permettre bien des choses, mais ce n'est pas la peine de faire des réalisations pour le seul plaisir d'en faire. "Seule une analyse précise des besoins et des désirs pourra mettre en évidence des projets valables. C'est sur le plan sportif

et culturel surtout que M. Chiffelle voit s'affirmer des besoins.

● **Quant à M. Jean-Luc Virgilio**, député socialiste, il n'est pas franchement surpris. En fait il pensait que le dossier resurgirait au mois de mars. Son grand plaisir, c'est que cette décision signifie l'abandon de critères rigides tels la dépopulation: la vraie vie d'une région ne se compte pas en lits, mais en postes de travail, en commerces, en groupes sportifs, en groupes culturels. La vraie pauvreté d'une région, c'est que ses citoyens s'habituent à faire des kilomètres pour travailler, s'alimenter, se distraire, s'épanouir. L'Association des communes a donc travaillé dans le bon sens, mais attention, c'est le moment de continuer, la Confédération n'est pas toute seule. Ce sera le moment pour la vallée de trouver son identité, et de savoir accepter les autres (les 4 communes d'autres districts).

Mais il a de l'espoir, très bon espoir, parce qu'il vient du Val-de-Travers où c'était encore plus difficile. Cette décision constitue le premier pas vers l'ouverture des esprits à la notion qu'un pool culturel, sportif ou économique n'est pas l'exclusivité des villes. Et la Confédération assumerait 75% des frais du fameux secrétariat...

● **M. Jacques Balmer**, député libéral, est au rang des surpris. Son pronostic était même négatif, ce qui ne donne que plus de relief à son contentement. Son souci? C'est que l'équité règne, que la conjugaison

soit source d'équilibre sans défaveur pour aucune commune. C'est maintenant que les petits plats mijotés en couloirs d'association vont prendre tout leur sens: il s'agira de se serrer les coudes, de faire preuve de solidarité.

L'exemple du Val-de-Travers, illustré dans la patinoire de Fleurier, montre tout le bien que le district peut attendre de la constitution en région LIM.

● **M. Charly Veuve**, député radical, vient d'apprendre la nouvelle par la TV. Il est très heureux. Bien sûr, puisqu'il s'avère que la création d'une région LIM et la révision du cadastre agricole du Val-de-Ruz constituent deux trains différents; la lutte continue sur le plan agricole. Elle se poursuivra même avec plus de courage: on reconnaît sur le plan fédéral qu'il y a un problème au Val-de-Ruz. Ce n'est donc pas le moment pour une agriculture préférentielle par rapport à la plaine de baisser les bras. Certes, elle tirera un bénéfice indirect de la création d'une région LIM parce qu'elle est embarquée sur le même bateau que les autres habitants de la vallée, mais ce n'est pas cela qui fera tomber des sous dans l'escarcelle du paysan.

Le tenace député se sent motivé une fois de plus pour poursuivre la recherche de l'égalité pour les producteurs de la vallée, soit le classement en zone de montagne I, ou au moins en zone de collines.

Ch. G.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 53 15 31 entre 11 et 12 h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.

Musée régional: Château de Valangin, ouvert de 10 à 12 h, et de 14 à 17 h, lundi et vendredi après-midi excepté.

MONTMOLLIN

Fuites d'eau

Les services communaux, aidés d'un expert, ont commencé une opération de détection des fuites d'eau sur le réseau communal de Montmollin. Plusieurs fuites ont déjà été repérées et répareront des travaux de réparation. Rappelons que le réseau d'eau du village date pour une grande partie du début de ce siècle. Actuellement, la quantité d'eau consommée ne se monte qu'à la moitié de ce qui est consommé par la commune, ce qui démontre l'urgence du problème.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un centre de littérature suisse d'expression française à la Bibliothèque?

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens (AENJ), qui regroupe les auteurs du Jura, de Neuchâtel et du Jura bernois, tiendra son assemblée annuelle, samedi 7 mai, dans les locaux de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds.

A cette occasion, une Exposition de livres publiés par les membres de l'AENJ a été organisée, en collaboration avec les services de la Bibliothèque. Elle présente des publications récentes, des revues, certains ouvrages rares ou précieux, ainsi que divers documents (manuscrits, photographies, etc.). L'exposition sera «vernise» publiquement à 16 h 30.

En outre, le premier Cahier de l'AENJ sera présenté à la presse et au public. Intitulé «Ecriture féminine ou féministe?», il comporte des textes des romancières Anne-Lise Grobety, Monique Laederach et Amélie Plume. L'ouvrage a été publié par les soins des Editions Zoé.

Pourtant l'objet majeur de cette rencontre du 7 mai consiste en une information, suivie d'un débat, sur le projet d'un centre de littérature suisse d'expression française qui serait installé dans les locaux de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Largement ouvert aux chercheurs suisses et étrangers, ainsi qu'aux profanes, un tel instrument comblerait une lacune réelle, sans pour autant faire «concurrence» aux

Centres universitaires déjà existants. Ainsi ce Centre de documentation trouverait-il tout naturellement sa place parmi la diversité des institutions culturelles d'une ville comme La Chaux-de-Fonds, et singulièrement d'une bibliothèque-pilote par ailleurs riche de très précieux Fonds, dans le domaine de la littérature de Suisse romande, notamment.

LE LOCLE

Prochaine séance du Conseil général Quatre demandes de crédit

Lors de sa prochaine séance, vendredi, le Conseil général du Locle se penchera sur quatre demandes de crédit et examinera une motion et un rapport du Conseil communal. Celui-ci concerne une donation de huit pendules anciennes, léguées par M. Frédéric Mélanjoie-dit-Savoie, industriel à Saint-Imier. Elles seront déposées au Musée du château des Monts, lorsque les transformations de la salle Savoie seront terminées.

Un crédit de 135.000 fr est demandé pour procéder à la réparation complète de la toiture de la salle de gymnastique du collège de Beau-Site. Pour l'amélioration du système de recirculation des boues et le remplacement d'une pompe à la station d'épuration, Le Conseil communal sollicite un crédit de 35.900 francs.

Avant qu'une solution ne soit apportée aux problèmes liés à la restructuration du Technicum neuchâtelois, l'exécutif estime tout de même nécessaire d'agrandir un atelier provisoire et d'en ouvrir un second à l'école d'électronique. Le montant prévu pour équiper ces deux ateliers atteint 83.500 francs. Un second crédit de 80.000 fr est demandé afin de procéder à la réfection de laboratoires situés au sous-sol de la rue du Technicum 26, locaux utilisés par l'école d'ingénieurs.

AIDE AUX REGIONS DEFAVORISEES

Enfin, un crédit de 25.300 fr est demandé pour l'installation d'une signalisation lumineuse avec boutons-poussoirs au passage à piétons du carrefour des rues de la Jaluse et des Primevères.

Quant à la motion déposée par M. Cosandey et consorts, elle a trait aux

Carnet de deuil

Les derniers honneurs ont été rendus à M. Jean-Pierre Richard, décédé à l'âge de 52 ans, après une pénible maladie.

Moniteur d'auto-école, M. Richard était très connu au Locle et il a fait bénéficier des milliers d'automobilistes de son expérience. Il a été un des fondateurs de l'Association des Montagnes neuchâteloises des écoles de conduite, organisme dont il a fait partie du comité.

Passionné de sport, M. Richard était membre du Ski-club depuis 27 ans et en occupait le poste de vice-président. Il a également consacré beaucoup de son temps au Hockey-club du Locle. Après avoir présidé cette société durant quelques années, il resta membre du comité en tant que délégué du club local à la Ligue suisse de hockey sur glace.

De 1972 à 1976, M. Richard avait siégé au Conseil général dans les rangs radicaux. Avec lui, disparaît un homme, dévoué, aimable, efficace, qui n'a jamais compté son temps pour défendre la ville à laquelle il était attaché.

Unanimité au Conseil général: soigner la vieille ville à doses homéopathiques

Au cours de sa dernière séance, mardi, le Conseil général a accepté entre autres d'échanger deux immeubles situés au cœur de la ville ancienne, dans le quartier de l'Industrie, et la participation communale à une société immobilière qui regroupera les propriétaires concernés. Même si les crédits engagés sont minimes, 40.000 et 50.000 fr, les députés avaient à cœur de défendre un projet important pour l'avenir de ces quartiers désuets aux abords du centre de la ville, tout autant que de se prémunir contre de mauvaises surprises: spéculation foncière ou dévalorisation du projet au cours de la réalisation.

Ainsi, il paraît évident que l'on avancera pas à pas, en insufflant à doses homéopathiques les ingrédients qui ici et ailleurs ont enlaidi plus d'un quartier et plus d'une ville.

Les indépendants craignent justement que ce regain d'intérêt pour le quartier de l'industrie ne soit mis à profit par les «requis» de l'immobilier. Bien qu'ils accueillent les propositions communales avec un intérêt évident, ils attendent des précisions de la part des autorités. Le porte-parole radical présente tout de go le plan d'un autre projet: un centre commercial reconstruit après démolition d'un certain nombre de maisons, avec arcades et cour intérieure, bref une petite cité harmonieuse à l'intérieur de la ville. Il demande un moratoire, afin que le projet qu'il soumet puisse être précisé.

Les populistes souhaitent que le législatif soit entrepris plus largement des études en cours. Mais ils reconnaissent que cette fois-ci la consultation a lieu avant que le projet ne soit trop avancé. Le porte-parole conteste la proposition de moratoire: «cela mettrait en péril la mobilité du Conseil communal et couperait les ailes de l'oiseau».

Les libéraux-PPN abondent dans le sens du Conseil communal. Mais ils insistent sur le travail de longue haleine que la mise en œuvre du projet nécessite. La commune doit concourir à susciter un mouvement en tant que partenaire privé au côté d'autres propriétaires privés. Les négociations seront longues. Il faut donc mener une politique de «pas à pas». La dégradation des conditions d'habitat dans cette partie de la ville dure depuis un siècle, on ne peut gommer ce mouvement en un tour de main.

RENVERSER LA VAPEUR

Les socialistes déposent un postulat afin que le Conseil communal présente

dans les plus brefs délais les grandes lignes et conclusions des études pour la réhabilitation de l'ancienne ville. A leur sens, ces lieux sont les témoins d'un pan de l'histoire chaux-de-fonnoise et méritent la considération et les efforts que l'on est en train d'entreprendre.

Au vote, les deux demandes de crédits sont acceptées à l'unanimité. Le postulat socialiste, nanti de l'accord préalable du Conseil communal, recueille 26 voix sans opposition.

Par ce projet, le service d'urbanisme, placé sous l'autorité du conseiller communal Bringolf, entend inverser l'exode de la population vers les quartiers périphériques.

L'alignement des immeubles serait rompu au profit d'espaces dégagés: terrains de sports, lieu de rencontre, etc. La circulation serait réglementée de manière à ce que l'on puisse parler de quartiers résidentiels. Bien entendu, l'avenir concret du projet dépend en premier lieu des habitants et des propriétaires concernés. Rien ne se fera sans eux.

R. N.

Collision

Hier à 8 h 35, au volant d'une fourgonnette, M. H. W., de Niederscherli (BE), circulait rue des Parcs, direction ouest. Arrivé au carrefour formé avec la rue des Armes-Réunies, il entra en collision avec l'auto conduite par M. G. Y., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement rue des Armes-Réunies, direction nord. Dégâts.



Envisagez-vous un achat? N'y renoncez pas! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30.000.— et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de

Mensualité désirée

Fr. _____

env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue/No _____ NPA/Lieu _____
domicile _____
ici depuis _____ né le _____
nationalité _____ profession _____ état civil _____
employeur _____ depuis? _____
salaire mensuel Fr. _____ revenu conjugal Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____
nombre d'enfants mineurs _____ signature _____


C 391

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

113550-110

Offre de printemps:



moco rideaux

Notre département rideaux est digne du plus grand choix de meubles de la région.

Rideaux classiques et modernes en différents matériaux, literie traditionnelle et nordique, duvets et tapis tendus — tout l'assortiment à des prix Moco.

Devis = gratuit
pose = gratuite

Profitez!

Renseignements: Tel. 038/53 32 22

moco

meubles · Cernier

Le grossiste qui détaille

La publicité profite à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

OFFRES D'EMPLOIS



Die Pensionskasse SUCHARD-TOBLER AG besitzt in Bern eine Anzahl Liegenschaften, die von uns aus administrativ betreut werden.

Die jetzige Stelleninhaberin, die diese vielfältigen Aufgaben erledigt, wird uns in absehbarer Zeit aus familiären Gründen verlassen. Als Nachfolgerin suchen wir eine kontaktfreudige und verantwortungsbewusste

Sachbearbeiterin/Sekretärin

Nach einer individuellen und umfassenden Einarbeitung durch die jetzige Stelleninhaberin werden Sie die Verwaltung unserer Liegenschaften selbständig betreuen.

Wir erwarten:

- abgeschlossene KV- oder Verwaltungslehre
- mehrjährige Tätigkeit in Liegenschaftsverwaltung
- Fremdsprachenkenntnisse: Italienisch und Französisch mündlich Bedingung, Italienisch schriftlich erwünscht.

Wir bieten:

- zeitgemässes Salär
- gleitende Arbeitszeit
- Pensionskasse

Wenn Sie an einer Dauerstelle interessiert, über 30 Jahre alt sind und Freude an einer selbständigen Tätigkeit haben, erwarten wir Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen (Lebenslauf Zeugniskopien, Foto, Saläransprüche). Telefonische Auskünfte erteilt Ihnen gerne unser Personalchef, Herr Th. Marti, (Telefon (031) 23 22 21).

Chocolat Tobler

Personalbüro
Postfach
3001 Bern

Boucherie chevaline Schneider
rue Fleury 12
Engageons

vendeuse

à temps partiel, vendredi-samedi à temps complet, préférence sera donnée à dame connaissant la vente.
Pas sérieuse s'abstenir.
Age minimum 30 ans.
Tél. 25 22 30. 112116-136

Entreprise de Neuchâtel cherche collaborateur(trice)

pour travaux de bureau faciles, expéditions, livraisons. (Permis de conduire).
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites à GD 924 au bureau du journal. 112067-136

Mécanicien auto ou moto

aimant le contact avec la clientèle, capable de s'adapter aux travaux d'une entreprise diversifiée, trouverait une nouvelle situation stable et à long terme. Age idéal 30 à 40 ans.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à:
TOSALLI sports G. DUVANEL succ.
case postale 37, 2013 COLOMBIER. 11275-136

Famille au centre de Zurich
cherche une

jeune fille

joyeuse, aimant s'occuper des enfants et aider au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand.

Tél. (01) 242 37 40 (à partir de 18 h). 11999-136



action jusqu'au samedi 7 mai

côtelettes de porc

le kilo 9.50

(au lieu de 14.50)

FRAÎCHEUR
PRIX
QUALITÉ

MIGROS

BOUCHERIE
MIGROS

Maculature en vente
à l'Imprimerie Centrale

Nous cherchons
**Maçons A
Peintres
en carrosserie
Monteurs-électriciens
Monteurs en chauffage/sanitaire
Mécaniciens autos
Menuisier**

Salaire intéressant.
Prestations sociales modernes.
Venez nous visiter au plus vite!
FREE-TIME S.A., rue de l'Hôpital 20
2000 Neuchâtel, ☎ (038) 24 33 66. 12121-136

On cherche pour tout de suite ou
pour date à convenir

un/e dessinateur/trice

connaissant le dessin technique et
publicitaire.

Adresser offres écrites à
DD 936 au bureau du journal. 11592-136

Bureau de sinistre
à Neuchâtel
cherche pour tout de suite

une habile dactylo

à mi-temps (le matin).

Faire offres sous chiffres
KK 943 au bureau du
journal. 12126-136

Nous invitons instamment les personnes
répondant à des ANNONCES
SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre
de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune
responsabilité en cas de perte ou de
détérioration de semblables objets.

Grand garage de la place cherche tout de suite ou
pour date à convenir

mécanicien auto

expérimenté avec CFC. Si possible connaissant la
marque Alfa Romeo et capable de prendre des
responsabilités.

Place stable et bien rétribuée.
Faire offres sous chiffres HD 917 avec curriculum vitae au bureau du journal. 11759-136

Fabrique de meubles et ensembles de cuisine
engage

menuisier manœuvre spécialisé vernisser

Travail stable et varié, conditions intéressantes,
avantages sociaux, caisse de retraite, etc.
Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à: Moderna-Corta S.A.
M. Bidet
Cortailod, tél. (038) 42 32 05. 11588-136

Situation stable, intéressante et bien rémunérée, dans secteur en
pleine expansion.
Notre maison cherche pour votre région

un(e) représentant(e) indépendant(e), expérimenté(e)

possédant voiture, libre immédiatement.
Prendre rendez-vous au (021) 95 42 82, 9 h-12 h,
14 h-18 h. 11840-136



Liebherr vous propose, à Bulle, de nouvelles perspectives pour votre carrière.

Liebherr Machines Bulle S.A. est membre du groupe international Liebherr composé de 31 sociétés employant plus de 13.000 collaborateurs dans le monde entier.

A Bulle, dans une nouvelle usine très moderne, nous fabriquons, entre autres, des réducteurs et des éléments d'entraînement pour les engins de travaux publics. Ces composants mécaniques exigent une grande précision que nous devons pouvoir garantir. Aussi, pour appuyer notre équipe de contrôle de qualité, nous engageons

un CONTRÔLEUR EXPÉRIMENTÉ

qui sera chargé du contrôle de pièces en cours de fabrication (tournage, fraisage, taillage et rectifiage de dentures, etc.).

La préférence sera donnée à un candidat bilingue, français-allemand, au bénéfice d'un CFC ou formation jugée équivalente, avec expérience de plusieurs années dans le contrôle.

Nous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses et la chance de participer activement à l'essor de notre entreprise.

Si l'emploi proposé vous intéresse, veuillez nous téléphoner ou adresser votre dossier au service du personnel de

LIEBHERR MACHINES BULLE S.A.
19, rue de l'Industrie
CH-1630 Bulle, tél. 029/3 11 55. 12054-136

LIEBHERR
toujours leader

On cherche
SERVEUSES
rapides, congé samedi
soir et dimanche.
Tél. 24 06 54.
115810-136

Je cherche tout de suite, Suisse ou permis valable

manœuvre

de bâtiment.
Bon salaire.
M^{lle} Schelling
Tél. (038) 25 05 73. 10947-136

AMANN & CIE S.A.
IMPORTATION DE VINS EN GROS

désire engager à mi-temps

une employée de commerce

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand pour des travaux de correspondance et de secrétariat

une employée de bureau

habile dactylographe pour divers travaux de bureau. Nous offrons des places stables et des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction de Amann & cie S.A., Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel. 11763-136

Helvétia-Accidents,
Agence générale de Neuchâtel,
rue du Seyon 10,
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

employé(e) d'assurances

pour son service de production. Il s'agit d'un travail varié comprenant: La réception de la clientèle ainsi que les travaux administratifs pour l'ensemble de nos branches.

Notre futur(e) collaborateur(trice) sera appelé(e) à travailler également sur ordinateur. Place stable avec avantages sociaux usuels.

Faire offres ou téléphoner au
(038) 25 72 72, M. FRANZ SYDLER,
agent général. 12097-136

Nous cherchons pour entrée immédiate

armourins vendeuses auxiliaires

de première force pour notre rayon de confection dames.

Vendeur(se)

pour nos rayons HI-FI, Electronic-shop.
Les personnes intéressées prennent contact par téléphone avec
Neuchâtel M. Perret au (038) 25 64 64. 12100-136

Wir suchen einen

DIPL. BUCHHALTER

für eine leitende Funktion in der Finanzabteilung. Als Stellvertreter des Finanzchefs werden wir unserem neuen Mitarbeiter die fachkundige Leitung der EDV-geführten Finanz-, Debitoren- und Anlagenbuchhaltung, sowie der Kreditkontrolle, Sachversicherungen anvertrauen.

Wir möchten für diese Kaderposition eine junge, dynamische Person finden, die deutscher Muttersprache ist und über gute Englischkenntnisse verfügt. Erfahrungen in EDV sind von Vorteil, jedoch nicht Bedingung. Interessenten sind gebeten, ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen an die Personalabteilung der CIBA-GEIGY, Werk Fribourg/Marly, Postfach, 1701 Fribourg zu senden. 11839-136

ILFORD AG
eine CIBA-GEIGY-Gesellschaft

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Dépenses des Verrières L'instruction publique en « pole position »

De notre correspondant :

C'est, comme partout ailleurs, le chapitre de l'instruction publique qui vient en « pole position » dans les dépenses de la commune des Verrières. A ce titre, la caisse doit débours, comme ce fut le cas l'an passé, un montant net de plus de 477.000 fr., les traitements et hautes-paies pour l'enseignement primaire et préprofessionnel s'étant élevés à 290.000 fr., montant duquel il faut cependant déduire la somme de 110.000 fr., qui représente l'allocation annuelle de l'Etat de Neuchâtel.

La moitié des 68.000 fr. consacrés au transport des élèves hors du village a été remboursée par l'Etat et d'autres communes, alors que le jardin d'enfants coûte un peu plus de 22.000 fr. par an.

Les écoles pour l'enseignement secondaire se sont montés à 103.500 fr. et à 56.400 fr. pour l'enseignement professionnel et supérieur.

Les autres dépenses importantes, dans l'ordre de grandeur, ont été celles de la section des travaux publics, qui, en atteignant près de 300.000 fr. ont dépassé d'environ 180.000 fr. le montant prévu au budget; ce qui du reste n'a pas été évalué sans quelques récriminations, les charges supplémentaires n'ayant pas fait l'objet de demandes spéciales de crédit...

Cependant, en raison d'un hiver relativement clément, il n'a fallu déboursier que 10.000 fr. pour l'enlèvement de la neige, soit la moitié du montant prévu.

FRAIS ADMINISTRATIFS: 11.000 FR. DE PLUS

La part communale à l'AVS-AI s'est inscrite à 38.000 fr., alors que l'aide hospitalière, les subventions aux établissements spécialisés pour enfants et personnes âgées a coûté un peu plus de 86.000 francs. La commune a versé 1000 fr. à titre d'indemnités de naissances.

Les frais d'administration ont atteint 11.000 fr. de plus que la somme prévue alors que, pour les autres chapitres, les dépenses ont été, grosso modo, conformes aux prévisions.

TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de M. Bernard Schneider, président, et de M^{me} Chantal Hugel-Delachaux, substitut au greffe, a siégé hier à Môtiers.

A. D. est un drôle de locataire. Il avait loué un appartement à Buttes, comprenant deux pièces et une cuisine. Ce logement avait été entièrement remis à neuf et nettoyé avant son arrivée.

A Noël 1982, A. D. fila à l'anglaise, sans résilier son bail. Le propriétaire eut la désagréable surprise de constater, après ce départ, que l'appartement avait été laissé dans une saleté indescriptible, que des taches de sang maculaient les parois, que la porte du frigo avait été forcée et que les tapis de fond avaient été brûlés par des mégots.

Avec la location impayée pendant quelques mois et les frais de remise en état du logement, le propriétaire réclame 4210 fr. à son ancien locataire. A. D. n'a voulu prendre aucun engagement pour les réparations du dommage.

Taches de sang, tapis brûlés ne constituent que de grosses négligences et ne sauraient être sanctionnées. En revanche, avoir forcé la porte du frigo constitue un dommage à la propriété, sanctionné par une amende de 200 fr. — elle sera radiée dans deux ans — et 45 fr. de frais.

A la suite de la collision survenue à la sortie d'un virage après le Petit-Saint-Bernard, sur Saint-Sulpice, alors que la route était enneigée et verglacée, entre une auto conduite par A. S. et une jeep à l'arrêt, appartenant au service des ponts et chaussées, le conducteur de la voiture a été condamné à une amende de 70 fr. et à 95 fr. de frais.

A. S., a dit le tribunal, n'a pas été en mesure de maîtriser son véhicule sur une trentaine de mètres, c'est là sa faute. D'autre part, ce même véhicule avait un pneu avant usé.

UNE LOI DÉSUÊTE

Nous avons eu l'occasion, dans une précédente édition, de parler longuement du conflit qui opposait G. B. et son frère W. B. à M. T. et à sa femme, à Saint-Sulpice. On prétendait que M. T., en transportant trois brouettes de

Deux cents francs d'amende pour avoir forcé la porte du frigo...

tout-venant un dimanche, avait troublé le repos hebdomadaire.

A ce propos, le juge a fait remarquer que la loi datait de 1910 et qu'elle avait été édictée, à cette époque, pour protéger les salariés. M. T. n'a pas incommodé la voisine, et si l'on voulait appliquer à la lettre cette loi désuète, on ne pourrait plus jardiner en paix, ni même planter des fleurs. En conséquence, M. T. a été libéré des fins de la poursuite pénale.

Par ailleurs, W. B. a bien repoussé M. T. sur sa propriété, mais selon les trois certificats médicaux produits, ce dernier souffrait déjà de lombalgie avant cet incident. W. B. a été libéré de la prévention de lésions corporelles, mais condamné à 60 fr. d'amende et à 25 fr. de frais pour voies de fait.

Quant à G. B., la preuve n'a pas été rapportée qu'il ait menacé M. T., et surtout que celui-ci en aurait été effrayé. En revanche, G. B. s'est rendu coupable d'injures à l'adresse de M. T. et de sa femme et paiera 150 fr. d'amende — celle-ci sera radiée du casier judiciaire dans deux ans — et 120 fr. de frais.

TOUJOURS LA DROGUE

Quatre ressortissants bernois, deux garçons, R. G. et D. M., et deux filles, S. G. et T. T., étaient allés en vacances au bord du lac de Saint-Point dans le département du Doubs. Comme il faisait froid dans la région, ils décidèrent de regagner la Suisse, mais au passage de la douane de Meudon, les gardes-frontière — il était alors 5 h du matin — les interceptèrent et découvrirent qu'ils transportaient du haschisch et du LSD.

Pour leur avocat, les consommateurs de haschisch ne devraient plus être traduits en justice, car ils ne font de mal à personne. Ces jeunes, en tout cas, travaillent régulièrement, gagnent leur vie et ne vendent pas de drogue pour pouvoir s'en procurer.

Elle a trouvé la peine de 10 jours d'emprisonnement

proposée par le représentant du ministère public disproportionnée et, comme la leçon a, paraît-il, porté, elle a demandé que le tribunal renonce à prononcer une peine, subsidiairement qu'il inflige une simple réprimande à tous les quatre.

Ce n'a pas été, et de loin, l'avis du président. Il a, au contraire, considéré qu'il ne s'agissait pas de cas bénins. Il a donc condamné R. G. à 250 fr. d'amende, S. B. et M. D. à 200 fr. d'amende chacun et R. T. à 150 fr. d'amende. Ils paieront solidairement 56 fr. de frais.

CODE DE LA ROUTE?
CONNAIS PAS!

Dans l'affaire des graffiti sur des bâtiments publics et privés et sur des ouvrages d'art, d'infraction à la loi sur la circulation routière, ainsi que de menaces et d'injures, cause qui a déjà fait l'objet de deux précédentes chroniques, et dans laquelle est impliqué R. C. de Couvet, le jugement sera rendu lundi prochain, après que le défenseur d'office eut contesté plusieurs préventions et demandé une sensible réduction de la peine requise par le procureur général.

M. W., venant de Suisse alémanique, se moque comme de l'an quarante de la loi sur la circulation routière et il a déjà été condamné pour des infractions plus ou moins graves. Il s'est encore fait « pincer » pour avoir roulé alors que son permis lui était retiré et pour avoir brûlé un feu rouge.

Il s'agissait de prononcer une peine partiellement complémentaire. Comme lors d'une première condamnation, le procureur général n'aurait pas proposé une sanction plus importante s'il avait eu connaissance des deux nouveaux délits relatés ci-dessus, le tribunal a donc renoncé à prononcer une peine privative de liberté. En revanche, il a infligé à M. W. 400 fr. d'amende sans radiation et 30 fr. de frais, allouant 150 fr. de dépens à l'avocate d'office.

G. D.

Homes de Fleurier et de Buttes

Peu de chambres vides

De notre correspondant :

La commission générale de la Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées a tenu son assemblée générale annuelle au home « Clairval », sous la présidence de M. Gottfried Zaugg, de Neuchâtel, président du comité d'administration, MM. Philippe Jequier, président d'honneur et Jean-Patrick Hofner, délégué de l'Etat, étaient présents, ainsi que les représentants de quelques communes.

Après avoir indiqué quels travaux avaient été faits au home de Buttes et les améliorations apportées à celui de Fleurier, le président a relevé que l'occupation avait été de 98,4% dans les deux établissements.

Il est regrettable, a souligné M. Zaugg, que les personnes âgées manquent de décision pour devenir pensionnaires d'une maison de retraite et qu'elles reportent à plus tard leur entrée sous prétexte qu'elles peuvent encore se suffire à elles-mêmes. Elles ne se doutent pas que, malades, elles n'ont plus leur place dans un home simple.

Pourtant, a ajouté le président, grâce à la bonne volonté, à la compréhension et au dévouement des directions de « Clairval » et de « Vallaurier », elles sont accueillies, mais jusqu'à quand? Les temps sont révolus où il était possible de vivre à deux,

voire trois générations sous le même toit. Aussi faut-il accepter d'être heureux dans une maison de retraite.

Du point de vue personnel, on constate une grande stabilité et une non moins grande fidélité. Les contacts entre directions, pensionnaires et employés sont très bons.

M. Zaugg a indiqué que le comité avait eu le plaisir de fêter directeurs et directrices, M^{me} Soldera au home « Clairval » pour plus de cinq années de service, M. et M^{me} Zuccolotto, à « Vallaurier », pour dix années. Dix années, c'est aussi le temps qu'a accompli M^{me} Francesca Ventrice, cinq années M^{me} Suzanne Juvet et Mathilde Barbezat, toutes trois au home « Clairval ».

NORD VAUDOIS

YVERDON-LES-BAINS

Science et technique : mille livres exposés

Lundi après-midi, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud (EINEV) s'est déroulé le vernissage de l'exposition publique de quelque mille livres scientifiques et techniques, exposition présentée par l'ambassade de France en Suisse, l'Association suisse romande des éditeurs de livres, l'Office de promotion de l'édition française et l'Ecole d'ingénieurs.

Cette exposition présente un éventail et une large présentation de livres ayant trait à l'électronique, l'informatique, la microtechnique, le robotique, etc. M. le professeur G. Thalman, directeur de l'EINEV, présente les souhaits de bienvenue à M. Hyacinthe de Montera, conseiller culturel et scientifique à l'ambassade de France en Suisse, lequel a relevé que plus de mille livres d'avant-garde étaient présentés à cette occasion, livres aujourd'hui indispensables à la connaissance des disciplines enseignées dans les écoles d'ingénieurs en Suisse et à l'étranger.

Cette exposition est aussi, dit-il, l'occasion d'une coopération franco-suisse.

SAINTE-CROIX

Au home des vieillards

(sp) Le bilan de la dernière année d'activité du home des vieillards de Sainte-Croix vient d'être établi. En 1982, ce sont trente-trois pensionnaires — quinze femmes et dix huit hommes, totalisant 11.853 journées — qui ont été les hôtes de l'établissement.

Le déficit a été de 32.370 francs. Il est couvert par les recettes du bilan. Le home a reçu en legs et cotisations près de 7000 fr., ce qui témoigne de l'attachement des populations de Sainte-Croix et de Bullet à ce home.

BAULMES

Derniers devoirs

(c) Plusieurs centaines de personnes ont rendu, hier après-midi, les derniers honneurs à M^{me} Marie Pèrusset, mère du directeur de police d'Yverdon-les-Bains, M. Edouard Pèrusset. Après que le pasteur a souligné la gaité qui animait toujours la défunte, les honneurs furent rendus au cimetière tout proche du temple de Baulmes. On y reconnaissait de nombreuses personnes de la localité et d'ailleurs et plusieurs représentants des autorités yverdonnoises.

L'année dernière, les pensionnaires ont été au nombre de 49 à « Clairval » et de 43 à « Vallaurier ». Dans ces deux homes, il y a onze nonagénaires, et l'âge moyen dépasse quatre-vingt-trois ans.

DANS LEURS MEUBLES

Il est rare qu'une chambre soit innocente, sinon en cas de réfection. Les pensionnaires disposent d'une chambre personnelle et peuvent s'y installer dans leurs meubles. Bibliothèques et grands salons sont à leur disposition. Ils y trouvent livres, revues, appareils de radio et de télévision. Les parcs, aménagés et fleuris, les attendent dès les premiers beaux jours.

Les comptes ont bouclé favorablement. Cependant, comparés à l'exercice précédent, les dépenses ont augmenté de 114.000 fr., soit de près de 9 pour cent, hausse compensée par celle des recettes. La hausse des prix de pension appliquée dès le 1^{er} mars était donc justifiée, sinon le compte d'exploitation aurait accusé un important déficit. Les prix de pension restent toutefois modestes par comparaison à ceux pratiqués ailleurs.

UNE BELLE SOMME
À LA RÉSERVE

Les salaires et l'alimentation sont des charges importantes, difficiles à maîtriser. Les frais d'entretien des immeubles comprennent notamment l'introduction du gaz naturel à « Vallaurier », d'un salon de coiffure dans ce même home, une pergola mobile et la pose de barres à neige à « Clairval », ainsi que la réfection de plusieurs chambres dans les deux maisons.

Le résultat du compte de pertes et profits a permis de poursuivre l'amortissement des immeubles et de verser une somme intéressante à la réserve. Elle permettra de couvrir une partie des investissements de construction de la nouvelle cuisine à « Clairval ». La situation financière de la fondation — qui ne reçoit aucune subvention cantonale ou communale — est donc saine, ce qui est plutôt réjouissant.

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, Edith et Marcel, de Claude Lelouch.

Fleurier, l'Alambic bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, sauf le lundi.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert tous les jours jusqu'à 2 heures, excepté le mardi.

Môtiers, château: exposition Claude-Alain Bouille et Musée Léon Perrin, ouvert tous les jours, excepté le lundi; Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois, ouvert, sauf le dimanche et le lundi.

Fleurier, troc mitaine: Hôpital 9a, le jeudi entre 15 h et 18 heures.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Infirmière visiteuse: tél. 61 38 48.

Fleurier, gare RVT service d'information: tél. 61 10 78.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Travers

Dominique Comment
Tél. 038 61 35 24

Bureau de Fleurier
Georges Droz
Tél. 038 61 18 76

En marge d'un crédit extraordinaire à Couvet Les origines de l'Hôtel communal

L'historien Bloesch raconte qu'en 1729, un certain nombre de piétistes zuricois s'étaient établis à Couvet, où ils avaient été admis à séjourner malgré la singularité de leur pratique religieuse. Ils prétendaient substituer à la religion formaliste une religion active basée sur l'amour (réf. : le piétisme est une doctrine de certaines sectes protestantes, principalement luthériennes, qui s'attache à la lettre de l'Evangile).

Jean Henri Bodmer, un des principaux apôtres du piétisme, expulsé de Zurich avec sa famille le 21 juillet 1721, se fixa d'abord à Colombier puis, au printemps 1737, s'installa à Couvet. Et si d'habitude on regardait avec méfiance les inconnus arrivant au village, la famille de M. Bodmer et le genre de celui-ci, M. Steiner, furent accueillis avec déférence. Jean Steiner échangea son immeuble de la rue des Moulins (contre une moitié de vers vent d'une maison, clos, jardin et courtil, située au haut du village dudit Couvet et appartenant au sieur Antoine Borel, marchand).

UNE ÉLÉGANTE DEMEURE

Jean Steiner démolit la vieille maison qui s'élevait sur son terrain et fit construire à la place l'élégante demeure qui, aujourd'hui, fait face à l'hôtel de l'Aigle. Avec son toit en auvent et les deux sveltes colonnes qui flanquent la porte d'entrée, cette maison diffère totalement de ses voisines et

son style rappelle nombre de demeures patriciennes élevées aux environs de Zurich et Berne au XVIII^e siècle.

En 1813, la famille Steiner vend l'immeuble à M. David Besson-Boiteux, communier du Petit-Bayard, négociant à Couvet. M. Besson élève une famille de trois enfants, dont une fille a épousé M. Louis David Haas, directeur de banque à Strasbourg, qui devient propriétaire de l'immeuble le mardi 12 juillet 1873. Devenue veuve, Mme Haas-Besson épouse, en secondes noces, M. Philippe Favarger, père de M. Pierre Favarger, avocat à Neuchâtel, à qui l'on doit de connaître à fond les origines de l'Hôtel communal.

À L'ÉTROIT

En 1917, le Conseil communal se trouve à l'étroit dans les locaux qu'il occupait à la « station électrique », et la commune décide d'acheter les immeubles de la famille Favarger-Besson. Le 20 février 1931, M. Louis Pettipierre-Risler (père de M. André Pettipierre, ancien conseiller communal), président du Conseil général de Couvet, et M. Reussner, président du Conseil communal, remettaient à la population covassonne la salle du Conseil général et la salle Grise, nouvellement créée par les architectes Prince et Jacques Béguin, après que les crédits nécessaires à cette réalisation, soit 72.000 fr., auraient été votés en 1929 et 1930 par le Conseil général.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Assemblée annuelle de la Société de laiterie

(c) La Société de laiterie de La Côte-aux-Fées a tenu son assemblée annuelle ces jours derniers sous la présidence de M. Pierre Grandjean-Pétrémant. Le procès-verbal dressé par M. Benjamin Pétrémant, secrétaire, et la lecture des comptes tenus par M. James Piaget, trésorier ont été approuvés tous deux à main levée. M. Grandjean, dans son rapport présidentiel, a manifesté sa satisfaction quant au résultat financier de 1982. La société a pu faire des amortissements importants, car elle n'a pas eu à supporter des dépenses d'exploitation et de réparations trop élevées.

Il a rappelé que la société pense apporter des modifications à ses installations et à ses locaux. En effet, ceux-ci travaillent au maximum de leur possibilités. Le chalet avait été modifié avec une marge de sécurité en son temps. Mais depuis lors la société a évolué considérablement, elle a reçu les sociétés de la Saint-Olivier et du Mont de Buttes. Par ailleurs une exploitation intensive a plus que doublé les prévisions optimistes. Le comité étudie donc l'harmonisation des installations et des locaux.

Carnaval: bilan 1982

Lors de sa dernière assemblée, la société du Carnaval du Val-de-Travers a élu son comité comme suit: MM. F. Hirschy, président; A. Buschini, vice-président; M^{me} M.-T. Piaget, trésorière; Mlles B. Schleferer, rédactrice des procès-verbaux; M. Procureur, secrétaire; MM. R. Paget, responsable des cortèges; G. Fatton, responsable de l'intendance; B. Cousin, représentant des autorités communales. Le comité a adressé des remerciements à son ancien trésorier, M. A. Von Kaenel, qui a démissionné de sa fonction pour raisons de santé.

Les comptes de 1982 bouclent avec un bénéfice de 918 francs. Le total des recettes (annonces du programme, vente d'insignes, collectes, bal, etc.) est de 6633.30 francs. Quant aux dépenses, elles comprennent les frais de secrétariat, de rubans et de publicité (986 fr. 90), d'assurance (183 fr.), de patentes (266 fr. 05), de fanfares et d'orchestre (4279 fr. 35), ce qui représente un total de 5715 fr. 30. Quant aux cornets distribués aux enfants lors du cortège du samedi après-midi, ils ont été offerts par les membres du comité. (c.)

MÔTIERS

Un de plus

(SP) A la liste des employés du RVT fêté à la fin de la semaine dernière, il convient d'ajouter le nom de M. Willy Niggeler, employé de gare, qui totalise 30 ans de service.

Une bannière de 1887 au musée

(sp) La société de tir « Lea Armes réunies », de Fleurier, vient de déposer au Musée régional d'histoire et d'artisanat, à Môtiers, une bannière presque centenaire.

Il s'agit de celle que les « dames de Genève » avaient offerte aux carabiniers du Val-de-Travers comme premier prix de section, lors du tir fédéral de Genève en 1887! Un diplôme accompagne ce drapeau entièrement cousu et brodé à la main.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres: jusqu'à 21 h.30

Voici mon secret. Il est très simple: on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. Saint-Exupéry

Monsieur Jean-Louis Lambelet, à Ecublens (VD), et ses enfants Philippe, François, Laurence, Martine, ainsi que les familles parentes et amies,

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Francine LAMBELET-FERRIER

leur très chère épouse et maman, enlevée à leur tendre affection dans sa 49^e année, le 1^{er} mai, après une douloureuse maladie, supportée avec un courage exceptionnel.

Dieu ne satisfait pas tous nos désirs, mais il tient toutes ses promesses.

L'ensevelissement aura lieu aux Verrières (NE), le 4 mai 1983.

Culte au temple à 14 h. 15.

Domicile mortuaire: hôpital de Saint-Loup, 1349 Pompaples.

Domicile de la famille: Rengés, 1024 Ecublens. 113210-178

De Koumra au Vallon

(sp) Il y a un peu plus d'un lustre, deux jeunes filles du Val-de-Travers avaient travaillé pendant deux ans à l'orphelinat Betsaleel de Koumra, au Tchad. Dès lors, des liens étroits se sont noués entre cette institution et le Vallon. Aussi, ces prochains jours, profitant d'un séjour de vacances en Suisse, les animateurs de Betsaleel, M. et M^{me} Jean-Pierre et Monique Burkhard, présenteront-ils par des films, des diapositives et un exposé, l'activité de cette maison qui accueille actuellement une centaine d'enfants tchadiens, de la naissance à l'âge de 16 ans.

Ce mardi, ils seront à Travers (salle du château); mercredi, à Fleurier (maison de paroisse); mardi 10 mai, à Saint-Sulpice (maison Jizreël); et mercredi 11 mai, à Buttes (cure).

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Le HC Noiraigue a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame

Eugénie THIÉBAUD

grand-maman de Michel et Jean-Bernard Thiébaud, membres honoraires du club. 113208-178

La Fanfare « L'Espérance » Noiraigue a le regret de faire part du décès de

Madame

Arthur THIÉBAUD

épouse de Monsieur Arthur Thiébaud, ancien membre actif et membre d'honneur de la société. 113596-178

AVIS DIVERS

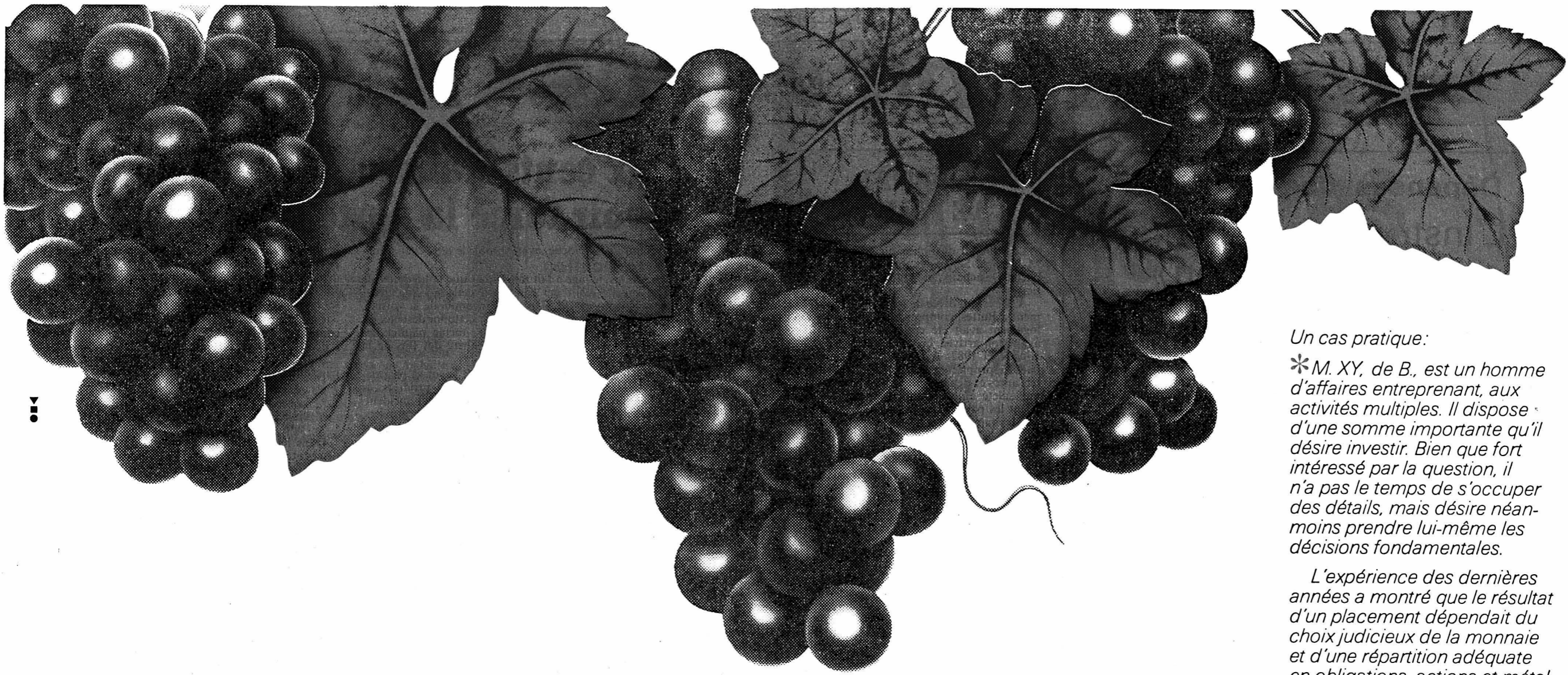
Salle du château, Travers
Mardi 3 mai 1983, à 20 h 15

CONFÉRENCE AVEC FILM

de M. et M^{me} Burkhard, animateurs de L'ORPHELINAT DE KOUMRA (Tchad).

Cordiale invitation. 12187-184

SCHILTHORN
MUPPEN
Faire du ski au printemps
mai - juin chaque Sa/Di 11412-180
Carte journalière à partir de Mürren



Un cas pratique:

**M. XY, de B., est un homme d'affaires entreprenant, aux activités multiples. Il dispose d'une somme importante qu'il désire investir. Bien que fort intéressé par la question, il n'a pas le temps de s'occuper des détails, mais désire néanmoins prendre lui-même les décisions fondamentales.*

L'expérience des dernières années a montré que le résultat d'un placement dépendait du choix judicieux de la monnaie et d'une répartition adéquate en obligations, actions et métal jaune. M. XY en discute minutieusement avec son conseiller en placement UBS, puis prend ensuite sa décision. Considérant à bon droit que le choix des titres est affaire de détail, il laisse alors aux spécialistes le soin de l'effectuer.

Des placements fructueux à portée de la main.

Les fonds de placement Intrag de l'UBS offrent à l'investisseur des perspectives intéressantes.

Compte tenu des conditions actuelles particulièrement difficiles et extrêmement mouvantes du marché, nous considérons comme essentiel d'axer notre politique de placement* sur une saine répartition par monnaie et catégorie d'investissement. Etant d'un intérêt particulier, cette question de structure forme d'ailleurs le cœur de l'entretien entre le conseiller et la clientèle.

En plus des placements individuels, nos

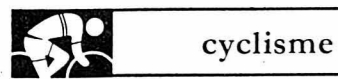
divers fonds, dont chacun couvre un segment de marché clairement délimité, se prêtent parfaitement à servir de pierre angulaire à la constitution de portefeuilles bien structurés. A la fois simples et élaborés de façon rationnelle, ils sont l'instrument idéal pour participer aux reprises du marché.

L'UBS, un interlocuteur attentif. Vous serez surpris de la facilité avec laquelle vous pouvez faire un placement fructueux.

12090-110



Union de
Banques Suisses



cyclisme

Un prologue, cinq étapes en ligne, un « contre la montre » répartis sur 838 km 500

Grezet favori du Tour de Romandie?

Vainqueur du Tour de Sud-Ouest, deuxième derrière Kelly tant à Paris-Nice qu'au Critérium international, Jean-Mary Grezet devient, par la force des choses et compte tenu d'un palmarès 1983 étoffé (quatorze fois dans les dix premiers), un des favoris du Tour de Romandie. L'heure est même venue pour le Locois d'accrocher une grande victoire à son palmarès, de confirmer ses qualités, de répondre à l'attente, aux espoirs placés en lui. De là à affirmer qu'il sera le successeur de Rolf Maurer (dernier Suisse à avoir remporté l'épreuve en 1964) sur les tablettes du Tour de Romandie, le pas est-il franchissable?

De notre envoyé spécial

Prudent dans le pronostic, réservé sur ses états d'âme, Grezet affirme: Le par-

Omnium UCN: comme prévu!

La première manche de l'Omnium de l'UCN (Union cycliste neuchâteloise) a débouché sur un verdict sans surprise: Jean-Marc Divorine, en l'absence de Schneider (service militaire) et Picard (raison professionnelle), s'est imposé chez les amateurs; Alain Montandon n'a eu nul besoin de puiser dans ses réserves pour imposer ses vues à son compagnon d'entraînement, Rossi du Locle. En fait, les deux courses se sont déroulées selon un schéma identique: une élimination par l'arrière des premières rampes difficiles à la sortie de Cernier, direction des Vieux-Prés, puis de Derrière-Pertuis.

Ca fait du bien de renouer avec la victoire, relevait en plaisantant Divorine, vainqueur au sprint du Chaux-de-Fonnier Roy, le dernier à lui résister. Pour sa part, Berger (3^{me}) affirmait: C'est trop court pour moi. Il eut fallu que je prolonge mon temps d'échauffement. Et encore... A 35 ans, le champion neuchâtelois sur route a tenté le tout pour le tout. En vain!

Chez les juniors, Montandon, en produisant une première accélération dans la montée sur les Vieux-Prés, faisait éclater le peloton. Seul Rossi parvint à revenir à sa hauteur pour finalement céder dans les derniers mètres. Pour sa part, Vantaggio (3^{me}) ne fut jamais en mesure de contredire la domination des deux Locois.

cours me convient. Malgré tout ce que l'on peut dire, il est dur. Des côtes comme la montée de La Tourne ou sur Lens peuvent déboucher sur des surprises, laisser des traces chez les coureurs qui ont mal aux jambes. Sans oublier le final en ville de Fribourg, la montée de la Basse au boulevard de Pérolles. Une fois encore, la sélection se fera par l'arrière. Quant à mes objectifs, ils ne sont pas définis avec certitude. Terminer dans les cinq premiers serait un bon résultat. J'aborde cette course en légère décompression; elle est la conséquence du Tour des Etats-Unis et des classiques. Il faut se remettre «dans le bain»,... explique-t-il souriant au lèvres.

Le Neuchâtelois est-il habité par une arrière-pensée? Il assure que non. Mais un fait est certain: jamais il n'a été aussi détendu, décontracté, serein depuis son passage chez les professionnels. Et pourtant, par rapport à la saison dernière à pareille époque, il a comptabilisé plus de kilomètres et de courses à la veille de l'épreuve de l'Union cycliste suisse (UCS). Or, voilà douze mois, certains coureurs de «Cilo», dont Grezet, se plaignaient d'avoir trop couru... C'est vrai, affirme le Locois. Et de préciser: Chez les Gribaldy, la manière d'aborder les courses, ou les responsabilités sont partagées, le fait d'être débarrassé de l'obligation de gagner lors d'échecs précises font que j'ai moins de lassitude tant morales que physiques qu'il y a douze mois...

Dunkerque: tous contre «Raleigh»!

L'équipe hollandaise «Ti-Raleigh», avec à sa tête Jan Raas, sera la grande favorite de la 29^{me} édition des Quatre Jours de Dunkerque, qui débute aujourd'hui à Grande-Synthe, dans la banlieue dunkerquoise, par un prologue contre la montre individuel de 5,4 km. Dix formations de huit coureurs dont une de Suisse, avec Mutter, prendront le départ de cette course par étapes de 940 km, qui avait vu, l'an dernier, la victoire du champion de Belgique Frank Hoste.

Raas, qui sera notamment secondé par Bert Oosterbosch (vainqueur en 1981), Ludo Peters et Leo van Vliet, devra repousser les assauts de l'équipe belge «Splendor», emmenée par Eddy Planckaert et Claude Criquielion. Du côté des équipes françaises, le duel «Peugeot-Renault», avec Gilbert Duclos-Lasalle d'un côté, Pascal Jules et Marc Madiot de l'autre, devrait également tenir le haut du pavé. Enfin, Steven Rooks, le jeune Hollandais, récent vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, défendra les couleurs de «Sem-France-Loire».

Grezet va donc aborder ce Tour de Romandie en toute décontraction. Non! Je n'ai pas été reconnaître le parcours. Certes, par la force des choses, je connais plusieurs secteurs. Je crois cette reconnaissance nullement nécessaire. Quant à ce prologue, long de près de sept kilomètres, il va servir à déterminer très rapidement les coureurs qui visent la victoire. Les écarts serviront peut-être à préciser certaines positions lors de l'établissement du classement général. Mais il ne devrait pas y avoir d'autres conséquences, précise encore le «leader» de «SEM-France-Loire».

Je ne suis pas un «leader» désigné par avance, même si Rooks n'est pas au départ. Le Hollandais a demandé à courir les Quatre Jours de Dunkerque, craignant d'être un peu jeune pour la montagne. Boyer est en forme, affirme Grezet comme s'il voulait absolument balayer cette idée d'en faire le «leader» de l'équipe, voire le favori de l'épreuve. Mais le choix de Jean de Gribaldy d'assister son «poulain» sur les routes romandes plutôt que d'accompagner l'autre partie de l'équipe sur la côte de la Manche peut être considéré comme un indice dans ses intentions de réussir un «truc».

Or, Grezet mis à part, ce n'est pas Agosthino (40 ans) qui va prétendre à la victoire finale. Quant à Boyer, il paraît

encore «un peu court», ayant commencé la saison en retard. Reste Grezet.

Le Neuchâtelois ne peut se permettre d'être sur la réserve — ce n'est du reste pas dans son tempérament. Pour l'heure, sa condition physique est irréprochable. De plus, son allergie à certains pollens paraît enrayerée. Je n'ai aucun problème. Le traitement commencé cet hiver et portant sur trois ans se révèle excellent...

Reste, pour barrer à Jean-Mary Grezet l'accès à la première marche du podium, ses... adversaires! Les principaux candidats à la victoire devraient être Baronechelli si le temps se met au beau, Anderson, voire Roche, Argentin, Van de Velde, Wilmann même s'il paraît moins fort qu'en 1981. Prim, Battaglin qui m'a fait une forte impression à Zurich, Visentini et chez les Suisses, Seiz peut-être plus que Breu. A moins que Bât cache son jeu...

Pour le reste, Grezet est confiant. Même s'il poursuit son apprentissage. J'apprends vraiment à courir cette saison, explique-t-il.

Mais que l'apprentissage ne dure point trop. Le public — et les «sponsors» — a besoin de victoires. Seules ces dernières comptent. Et restent gravées dans les mémoires.

P.-H. BONVIN

Moerlen: «Je suis confiant»

Patrick Moerlen a accompli de grands progrès, relève Claude Jacquat, président du comité d'organisation du Tour de Romandie et de l'Union cycliste suisse (UCS). Professionnel depuis trois ans, Moerlen n'a jamais présenté un palmarès aussi fourni à ce stade de la saison: six fois dans les dix premiers avec cette place de septième dimanche au Championnat de Zurich. Elle me rassure, affirme le citoyen des Verrières, dans la mesure où toute la semaine précédant la course, j'étais sous antibiotiques afin de soigner une sinusite. Dimanche, plus les kilomètres s'accumulent, moins je sentais les pédalles. J'aborde donc le Tour de Romandie confiant.

Ecarté sur chute voilà douze mois, le Neuchâtelois, tout en jouant le jeu d'équipe mais bénéficiant comme chaque coureur de Jean de Gribaldy d'une certaine liberté

de mouvements, espère signer un résultat de première main. Pour ce faire, deux rendez-vous spécifiques: le prologue et l'étape contre la montre de Vernier. La longueur du prologue, de même que la configuration du terrain m'avantagent. Quant au «contre la montre», c'est un genre d'exercice dans lequel je suis à l'aise.

Puis d'aborder le Tour de Romandie dans son aspect plus général: Les favoris sont nombreux. Toutefois, du fait que les équipes alignent six coureurs, il est difficile pour l'un d'entre elles de contrôler la course. Ce Tour est donc très ouvert...

C'est donc rassuré sur ses possibilités, quasiment débarrassé de sa sinusite et le moral en hausse que Moerlen se présentera au départ du prologue en début de soirée à Bulle.

P.-H. B.

«Vuelta»: Hinault grignote

L'Espagnol Marino Lejarreta a remporté sa troisième victoire d'étape dans le Tour d'Espagne; l'ancien porteur du maillot «amarillo» s'est imposé aux Lagos de Enol, terme de la treizième étape dont le départ avait été donné à Aguilar de Campo (188 kilomètres).

Echappé au tout début de la longue et difficile ascension finale, qui amenait le peloton à l'altitude de 1600 mètres, Lejarreta n'a pu toutefois dépasser son compatriote Alberto Fernandez du maillot de «leader» du classement général.

Cette treizième étape, comme on pouvait logiquement le penser, se limita en fait à une course de côte, sauf pour le Belge Rudy Pevenage et l'Espagnol Carlos Machin, qui, échappés après 80 kilomètres de course, comptèrent jusqu'à plus de huit minutes d'avance sur le peloton.

Mais les deux fuyards devaient être repris, la difficile ascension vers les lacs de Enol devant leur être fatale.

Dans ces lacs, l'Espagnol Marino Lejarreta tentait le tout pour le tout. Il tint en fait le rôle qui aurait dû être celui du Français Bernard Hinault, lequel jouait là une de ses dernières chances de

retourner la situation à son avantage et de remporter le Tour d'Espagne. Mais le Français ne pouvait suivre l'Espagnol et se contentait, en vue du sommet, de distancer Alberto Fernandez et Julian Gorospe, auxquels il ne reprenait toutefois qu'une petite poignée de secondes.

Classements

13^{me} étape (Aguilar de Campo-Lagos de Enol, 188 km): 1. M. Lejarreta (Esp) 5h 45' 17"; 2. Hinault (Fr) 5h 46' 28"; 3. A. Fernandez (Esp) 5h 46' 32"; 4. Gorospe (Esp); 5. Munoz (Esp), même temps; 6. Machin (Esp) 5h 46' 57"; 7. de la Pena (Esp) 5h 47' 22"; 8. Saronni (It) 5h 47' 31"; 9. Dietzen (RFA) 5h 47' 32"; 10. Pino (Esp) 5h 47' 35"; 11. Fignon (Fr) 5h 47' 51".

Classement général: 1. A. Fernandez (Esp) 64h 41' 44"; 2. Gorospe (Esp) 64h 41' 52"; 3. Lejarreta (Esp) 64h 42' 29"; 4. Hinault (Fr) 64h 43' 36"; 5. Munoz (Esp) 64h 46' 11"; 6. Kuiper (Ho) 64h 48' 26"; 7. Pino (Esp) 64h 49' 07"; 8. Ruperez (Esp) 64h 49' 09"; 9. Dietzen (RFA) 64h 49' 38"; 10. Fignon (Fr) 64h 50' 21". Puis: 16. Saronni (It) 64h 55' 53".

football

3me ligue neuchâteloise

Les vétérans bôlois en évidence

Fontainemelon Ia - Bôle II 1-1 (1-1)

Fontainemelon: Hermida; Langel, Sunier, Arrigo, Salvi M.; Capt, Cattin, Romero (Tebar); Guidi, Carles (Salvi F.). Renaud.

Bôle: Comtesse; Glauser (Castella), Constantin, Bugnon; Chenaux, Montandon, Rodolfo; J.-Cl. Veuve, P.-A. Veuve, Vaucher, Duvanel.

Arbitre: M. Caceres.
Buts: Cattin, P.-A. Veuve.

Les glorieux vétérans bôlois se portent bien. Face à un Fontainemelon maladroit au possible, ils parvinrent à sauver un point sans trop de peine, bien qu'avec pas mal de chance. En effet à part un tir des receveurs sur le poteau, un arrière adverse sauva deux fois consécutivement sur la ligne, à gardien battu. Ceci n'excuse pas les balbutiements de l'attaque des Melons, car lorsqu'on se crée un tel nombre d'occasions et qu'une seule est transformée, on se pose de sérieuses questions. En effet les hôtes du jour ne se firent pas prier, eux, pour transformer une de leurs rares possibilités de marquer. A force de faire des cadeaux, l'équipe du Val-de-Ruz reste dans les basses couches du classement, alors qu'elle vaut nettement mieux que cela.

C.

Marin II - Floria 2-5 (0-1)

Marin II: Legaz; Freymond P., Hosselet, Henzen (Balsiger), Glassey; Devaud, Schneider, Botteron; Brodard (Wenger), Freymond Y., Gessert.

Floria: Frascotti, Schnell, Marthaler, Stähli (Chatagny), Kernen, Grisel (Clerc), Jost, Gigon, Portner.

Arbitre: M. Martella de Sainte-Croix.
Buts: Wenger (2); Gigon (4), Chataigny.

Pendant une mi-temps le match fut équilibré avec des occasions de part et d'autre. Floria a plu par sa rapidité et a présenté quelques belles combinaisons entre Portner et l'opportuniste Gigon. En début de deuxième mi-temps, le tournant du match vit Portner remettre de la tête une balle pour Gigon, hors-jeu dans les 5 mètres qui ne se fit pas faute de conclure sans que l'arbitre n'intervienne! Les gars de La Tène réagirent rapidement, et eurent deux nettes occasions de revenir à la marque, par la suite chaque fois que Marin marquait, Floria répliquait. Au vu du match le résultat

paraît sévère, mais les deux points sont tout de même allés à la meilleure des deux équipes.

RPW

Les Bois -Saint-Imier 2-2

Malgré le temps froid et maussade, ce derby a été suivi par un nombreux public. Il a tenu toutes ses promesses et il fut à l'image d'un match de coupe.

Après 7 de jeu, Saint-Imier ouvrait déjà le «score» par l'intermédiaire de Wils. Bien que légèrement dominés, les locaux procédaient par des centres qui souvent furent dangereux. A la 27^{me} minute un un-deux entre P.-A. Boichat et J. Epitoux permettait à ce dernier d'égaliser de magnifique façon. Ce résultat ne changera plus jusqu'à la pause.

Après le thé, les deux formations tentèrent bien de prendre l'avantage mais sans trop appuyer les attaques de peur de se dégarmer si bien qu'il fallut attendre la 78^{me} minute pour voir les maîtres de céans prendre l'avantage par J. Epitoux qui «lobait» le «mur» sur un coup franc des 18 mètres. La victoire semblait à la portée des locaux qui pressèrent Saint-Imier. Sur un «corner» à 6 minutes de la fin, le gardien imérien se saisissait du ballon et dégageait rapidement en force. Wilen qui était demeuré seul en pointe; il prenait de vitesse le dernier défenseur et parenait à égaliser.

Vu le déroulement de la partie, Les Bois ont certes été plus près de la victoire que le «leader» mais le résultat nul est équitable.

Guillou limogé

Ménacé par la relégation, le FC Mulhouse a pris la décision de se séparer de son entraîneur, Jean-Marc Guillou (ex-Neuchâtel Xamax). Pour le remplacer, il a appelé l'ancien gardien sochalien Eugène Battmann, engagé jusqu'à la fin de la saison. Guillou était lié au club alsacien jusqu'en juin 1985. Le 22 août dernier, il avait en effet prolongé de deux ans son contrat d'entraîneur-joueur.

Le FC Mulhouse est actuellement menacé de relégation dix mois après avoir retrouvé la première division, après 45 ans de purgatoire. Guillou n'ignorait pas que son expérience en Alsace s'achèverait à la fin de cette saison. Il avait d'ores et déjà trouvé un terrain d'entente avec l'AS Cannes, dont il prendra l'équipe en main la saison prochaine.

hockey sur glace

Les Canadiens dépassés par les événements à Munich

Championnat du monde: l'URSS reste inaccessible

Comme l'an dernier à Helsinki, où elle n'avait également perdu qu'un seul point, l'URSS a enlevé le titre mondial, à Munich, devant la Tchécoslovaquie et le Canada. Les Suédois ont dû, cette fois encore, se contenter de la quatrième place. Les Soviétiques ont ainsi obtenu leur 19^{me} titre mondial. Leur bilan est vraiment remarquable.

tennis de table

Championnat corporatif

Récemment, se sont déroulés les 23^{es} Championnats corporatifs de Neuchâtel, groupement qui compte huit clubs.

Les matches ont eu lieu au Centre de formation professionnelle (CPLN) sous la responsabilité du Club sportif commune. La manifestation a connu un beau succès même si le nombre des participants n'a pas été des meilleurs. En effet, seulement treize équipes de doubles, 11 joueurs C, 34 joueurs D et 4 dames se sont présentés.

Si dans les doubles et la série D la lutte a été chaude, en série C sur les 11 inscriptions il y a eu 3 forfaits pour maladie!!! LES LAUREATS

Double: Burkhardt/Collaud (Brunette). — Série C: Burkhardt (Brunette). — Série D: Phillot (Métaux précieux). — Série dame: Ch. Dick (Commune de Neuchâtel). — Challenge par équipes: Métaux précieux (série C), Commune de Neuchâtel (série D).

Depuis leur première apparition dans le tournoi mondial, en 1954 à Stockholm, ils ont toujours terminé parmi les trois premiers. En 29 tournois (ils étaient absents en 1962 à Colorado Springs), ils ont totalisé 19 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

La Tchécoslovaquie (cinq titres), qui a pris à l'URSS le seul point perdu en RFA, termine à la deuxième place pour la 12^{me} fois cependant que le Canada (19 titres) est troisième pour la 7^{me} fois. Ce tournoi mondial n'a donc rien modifié à la hiérarchie mondiale. L'URSS reste inaccessible. Si elle a failli céder le titre à une équipe tchécoslovaque rajeunie en vue du tournoi olympique de l'an prochain à Sarajevo, c'est à la nouvelle formule du tour final qu'on le doit. Avec cette formule où l'on repartait à zéro après le tour de qualification, la Tchécoslovaquie avait la possibilité de devenir championne du monde en se surpassant dans un seul match, celui face à l'URSS. Elle a finalement échoué mais de peu. Mais il faut rappeler qu'après avoir, la Tchécoslovaquie n'avait pas passé loin de l'élimination lors de son match du premier tour contre la RFA (3-3).

Le Canada, comme prévu, a été en s'améliorant de match en match. Tant que ses joueurs ne seront réunis qu'au dernier moment, comme cela s'est encore produit cette année, il ne lui sera toutefois pas possible d'inquiéter vraiment les Soviétiques. Les Canadiens ont encore présenté quelques remarquables individualités mais,

hélas pour eux, le hockey sur glace reste un sport d'équipe. L'URSS leur en a encore fait une ingrate démonstration lundi soir à Munich.

URSS-Canada 8-2 (1-1 3-0 4-1)

Le Canada n'est pas parvenu à empêcher l'URSS de s'adjuger son 19^{me} titre mondial. Il s'en est même fallu de beaucoup. Dans l'ultime rencontre, les Soviétiques se sont imposés sans discussion possible. Les Canadiens n'ont réussi à leur résister que pendant la première période, et ce après avoir même ouvert la marque à la 4^{me} minute. Par la suite, après avoir laissé leurs adversaires s'user physiquement à la tâche, les Soviétiques prirent le match en main, organisant un véritable carrousel qui ne laissa aucune chance à des Nord-Américains dépassés par les événements, tant le rythme était rapide, tant les passes étaient précises.

Tchécoslovaquie-Suède 4-1 (0-0 4-0 0-1)

Face aux Suédois, les Tchécoslovaques ont construit un succès logique. Toutefois, ils ont échoué dans leur tentative de soigner leur «goal-average», au terme d'une rencontre assez plaisante mais au cours de laquelle les deux formations ont connu des hauts et des bas. Nerveux en début de rencontre, souverains dans le tiers intermédiaire, désinvoltes dans l'ultime période:

les Tchécoslovaques en la circonstance ont exhibé un comportement qui leur est assez caractéristique sur la durée d'un championnat du monde, où ils sont toujours capables du meilleur comme du pire.

Il faut dire que la Suède a fort bien joué le coup en début de rencontre. Les Scandinaves prirent même beaucoup de risques, avec un «force-checking» à deux ou trois joueurs, afin de contrecarrer les actions de leurs adversaires. Ils devaient parfaitement réussir durant les vingt minutes initiales et le gardien Kralik fut même plus sollicité que son vis-à-vis Lindberg.

Mais à l'amorce du deuxième tiers-temps, la situation devait pourtant se modifier sensiblement. Peu à peu, la Tchécoslovaquie s'assura la maîtrise du jeu et la rencontre devint basculer en une poignée de secondes, juste avant la mi-match: coup sur coup, Lala — le meilleur de son équipe — puis Rusnack donnaient un avantage de deux buts aux Tchécoslovaques. Les Suédois, qui n'avaient certes rien à perdre dans cette rencontre, mais aussi rien à gagner, devaient alors baisser les bras...

Classement final

1. URSS	3	2	1	0	13	3	5
2. Tchécoslovaquie	3	2	1	0	10	6	5
3. Canada	3	1	0	2	9	14	2
4. Suède	3	0	0	3	2	11	0



WILMANN. - Vainqueur au printemps passé, il a une réputation à défendre... (ASL)

Une opposition redoutable

Plus peut-être que par le passé, le Tour de Romandie — 37^{me} du nom — n'a pas, au départ, un, voire deux favoris désignés. Ce n'est pourtant pas l'absence de coureurs au palmarès ou aux qualités reconnues qui manquent: Phil Anderson, Stephen Roche, Jean-Mary Grezet, Joop Zoetemelk, Michel Laurent, Bernaudeau, Winnen, Van der Velde, Lubberding, Beat Breu, Serge Demierre, Hubert Seiz, Wilmann (le dernier vainqueur), Tommy Prim son prédécesseur, Gisiger, Beccia, Battaglin, Visentini, Gian-Battista Baronechelli, Moreno Argentin. Tous ne sont pas des vainqueurs potentiels: mais chacun d'entre eux peut y jouer un rôle en vue sur un terrain où les difficultés ne présentent pratiquement aucune inconnue, deux exceptions mises à part: le prologue de ce soir à Bulle du fait de sa longueur insitée (6 km 900) et le final de l'étape dite («de montagne» de vendredi à Loèche-les-Bains.

Un prologue de près de sept kilomètres sur un tracé tourmenté, ponctué de virages qui provoqueront des changements de rythme, dont le final est en pente douce: cette entrée en matière ne devrait certes pas provoquer des écarts décisifs, mais modérer un classement à même de justifier les ambitions de ceux qui s'engagent pour la conquête du maillot vert.

Quant à l'étape de montagne, elle conduit, pour la première fois, le Tour de Romandie à Loèche. Elle ne sera toutefois pas une promenade de santé, même si son final apparaît moins difficile que celui des Mayens-de-Riddes voilà douze mois où d'Anzère en 1981. Mais, avant d'aborder la rampe finale conduisant de Susten à Loèche (16 km 400) il s'agira de quitter, l'espace de 26 kilomètres, la plaine du Rhône pour emprunter la route menant à Lens en plein vignoble du Vieux-Pays. Une côte difficile à même de provoquer des cassures irrémédiables.

Pour le reste, le Tour de Romandie empruntera des parcours moult fois utilisés, des difficultés connues qui n'en conservent pas moins leur caractère propre, leur côté sélectif: la montée de la Tourne par Neuchâtel et Peseux et le Mont-Crosin attaqué depuis Saint-Imier le premier jour; le final par Bugnax et Gilly dans la quatrième étape de samedi; la montée sur Arzier, d'entrée de cause, dans la demi-étape du dimanche matin.

Enfin, en guise de dessert, un «con-

tre la montre» de 28 kilomètres entre Vernier et Vernier sur un parcours que les coureurs auront découvert (innovation) le matin au terme de la demi-étape en ligne Nyon-Vernier. Un «contre la montre» à même de jouer un rôle déterminant pour la conquête définitive du maillot vert pour autant que le verdict de Loèche n'ait pas fait les écarts et les dégâts escomptés.

Reste donc, au vu d'un parcours varié, mais point trop difficile à première vue, à dégager quelques favoris: Anderson (vainqueur de l'Amstel Gold Race, 2^{me} du «Tour of America», 4^{me} de Liège-Bastogne-Liège, 9^{me} du Tour des Flandres), Zoetemelk, malgré ses 37 ans (4^{me} de Paris-Nice, 3^{me} du Critérium international, 6^{me} de la Flèche wallonne), Van de Velde dont le retour en forme s'affirme, Visentini (vainqueur des Deux mers, 2^{me} du Tour du Pays basque), Argentin (vainqueur du Tour des Pouilles, d'une étape des Deux mers) Baronechelli (2^{me} du Tour des Pouilles), et ceux qui l'on a pas encore vu cette saison, mais dont les références sont au-dessus de tous soupçons, soit Prim, Wilmann (2^{me} du GP Pino Cerami à 5' 25" de Hinault), Beccia, Battaglin.

Quant aux Suisses, en l'absence de Freuler (engagé en Italie) et de Mutter (Quatre Jours de Dunkerque), Grezet, Breu, Seiz et Demierre paraissent constituer les meilleurs atouts.

P.-H. B.

hippisme

Le Concours hippique officiel de Saint-Blaise perturbé par la pluie dimanche

Que des miettes pour les Neuchâtelois!

En jetant un rapide coup d'œil sur les résultats du traditionnel concours hippique de Saint-Blaise, on peut tirer rapidement la conclusion que les cavaliers neuchâtelois ont été une nouvelle fois des plus discrets lors de l'attribution des premières places. Ils laissèrent échapper la victoire, parfois pour un rien, à des concurrents en provenance d'autres cantons.

C'est ainsi que samedi matin, le premier cavalier à prendre le départ sur le paddock des Fourches, le Bienneois Olivier Schenkel, s'installa directement en «pool» position, aucun de ses adversaires ne pouvant concilier un «clær-round» avec un aussi bon «chronon»; le cavalier du Pâquier, Claude Cuhe, dont on salue ici le retour à la compétition, dut se contenter du deuxième rang avec sa jument indigène de 10 ans «Astrid II».

Le scénario était pratiquement identique lors de l'épreuve de catégorie «R1» prévue avec un barrage, où le cavalier de Tavannes, François Vorpe souffla la victoire pour quelques dixièmes de secondes au cavalier de Cornaux, Willy Jacot, qui signe deux parcours sans faute samedi après-midi avec son cheval indigène «Zarawitsch», tout comme Caroline Fluhmann, de Saint-Blaise, avec son nouveau cheval «Ithy», troisième avec un «chronon» un peu moins rapide.

FIÈRE ALLURE

Mais au concours de Saint-Blaise, le Comité d'organisation que préside M. Philippe Monard avait voulu laisser une place prépondérante aux chevaux nés et élevés au pays. Les écuers et... écuères du haras d'Avenches étaient au rendez-vous avec leurs plus beaux spécimens. La tenue de ces concurrents et concurrentes avait fière allure. Toutefois, les performances n'ont pas toujours été celles que l'on pouvait attendre des chevaux du haras fédéral d'Avenches. Si le chronomètre ne jouait aucun rôle lors de ces épreuves «libres», réservées aux chevaux nés et élevés au pays, un hongre de 4 ans que montait Thierry Gauchat, de Lignières, a retenu notre attention en signant ses deux parcours sans faute. Lorsqu'il sera un peu plus routinier, «Winniepeg», un hongre que montait Camille Herzog, de Chaumont, lors du premier parcours, laisse entrevoir un bel avenir.

Avec les chevaux de 5 ans, c'est «Caserta», une superbe jument noire que montait Madeleine Mathys, de Saint-Blaise, qui a retenu l'attention des spectateurs. L'ancien dragon de Saint-Aubin, Fred Guinchard, confirma avec «Atos III», un hongre alean, qu'il faisait partie des meilleurs chevaux de 6 ans, puisqu'il boucla également ses deux parcours sans faute d'obstacle. Nous aurons l'occasion de revoir cette paire cavalier-cheval lors des épreuves de catégorie «R3» comptant pour le championnat neuchâtelois. A ce propos, les cavaliers du canton deviennent impatients, et on le

comprend, de connaître leur situation au classement provisoire car, rappelés-le, la finale aura déjà lieu au milieu du mois de juin, à Boveresse.

Si samedi, en fin d'après-midi, le président Philippe Monard se sentait soulagé du bon déroulement de cette première journée, l'optimisme changea comme le temps dimanche, lors des épreuves réservées aux cavaliers de la catégorie «R2», «R3» et «libre». Les premières épreuves de chasse, jugées selon le barème «C», furent à nouveau l'affaire des cavaliers des cantons voisins, puisque c'est le Genevois Roger Bruni, de Vernier, qui signait la victoire avec huit dixièmes de seconde d'avance sur «Mistinguet II» que monte cette saison, Patrick Austern, de Bôle.

Plus outrageuse encore fut la victoire remportée par les cavaliers de Morat, Ursula Haldimann, avec «Isis IV», et Hansruedi Schurch, avec son étonnant indigène «Rinaldo VII», déjà vainqueur il y a deux semaines à Lignières. Il remporta encore la dernière épreuve de la catégorie «R3», prévue avec un barrage, où six concurrents Neuchâtelois: Thierry Gauchat et Viviane Auberson, tous deux de Lignières, et les cavaliers du Val-de-Ruz Dominique Mathez et Pierre-Yves Monnier. Là encore, les choses tournèrent à l'avantage des cavaliers des cantons voisins, puisque Dominique Mathez comme Thierry Gauchat, pour une légère faute d'obstacle sur la stationnata de Bruxelles, devaient s'incliner en terminant respectivement au troisième et quatrième rangs du classement final.

SEULS TROIS CAVALIERS

Au vu de l'état du terrain du paddock des Fourches, dimanche après-midi, certains cavaliers renoncèrent à prendre le départ, et, sur les 29 cavaliers ayant finalement décidé de participer à l'épreuve de catégorie «R2» prévue avec un barrage (41 concurrents étaient inscrits), seuls trois restaient en lice pour attaquer le barrage unique: deux Genevois et le Chaux-de-Fonnier Eric Buhler, montant «Ophélie II». Sans trop de conviction, le cavalier chaux-de-fonnier termina son barrage avec deux fautes d'obstacle, ce qui lui valut une pénalité de 8 points le reléguant ainsi au troisième rang derrière Nathalie Schieferdecker, de Meinier, et Roger Bruni, de Vernier!

Inutile de préciser que l'issue de ce concours laissa un goût plutôt amer aux cavaliers du canton. Mais il faut tout de même saluer le courage des concurrents qui ont tenté de glaner quelques points pour une qualification éventuelle parmi les 20 finalistes du Championnat neuchâtelois. Un grand coup de chapeau va aux commissaires des obstacles qui n'ont pas ménagé leurs efforts, dimanche, sur le terrain boueux du paddock des Fourches.

Une bonne semaine de repos, un galop d'essai le jour de l'Ascension au concours amical de Fenin et, espé-

rons-le, on assistera à de belles performances au Plan-Jacot dans une quinzaine de jours, où se déroulera également la finale du championnat neuchâtelois de dressage, avec des conditions atmosphériques plus clémentes...

Résultats

Catégorie «R1», barème «A»: 1. «Calette», O. Schenkel, Bienne, 0 pt 63"4; 2. «Astrid II» CH, C. Cuhe, Le Pâquier, 0 pt 64"6; 3. «Whyskie Time», M.-J. Jeanperrin, Vilars, 0 pt 64"7; 4. «Timber-Creek», F. Vorpe, Tavannes, 0 pt 64"8; 5. Ex-æquo: «Va Ten», A. Vonlanthen, Fontaines; «Velours», N. Schieferdecker, Meinier, 0 pt 66"9.

Catégorie «libre» pour chevaux indigènes. - 4 ans: 1. ex-æquo: «Alf», Th. Gauchat, Lignières; «Satan», P. Lerch, Faoug; «Galoppade», P. Rothlisberger, Bärtschenhaus, 0 faute. - 5 ans: 1. «Candy du Moulin» 0 faute; 2. ex-æquo: «Astoria», E. Maire, Cernier; «Canelle III», S. Cruchoy, Couvet, 3 points. - 6 ans: 1. ex-æquo: «Atos II», F. Guinchard, Chez-le-Bart; «Arestella», G. Juillerat, Bellelay; «Calvados VIII», W. Keller, Missy, 0 faute.

Catégorie «R1», barème «A», avec un barrage: 1. «Timber-Creek», F. Vorpe, Tavannes, 0/0 pt 38"3; 2. «Zarawitsch» CH, W. Jacot, Cornaux, 0/0 pt 39"1; 3. «Ithy», C. Fluhmann, Saint-Blaise, 0/0 pt, 39"8; 4. Yucatan, D. Zahner, Wiler, 0/0 pt 43"4; 5. «Mistral VII» CH, A.-F. Gachet, Enges, 0/0 pt 44"0.

Catégorie «libre» pour chevaux indigènes. - 4 ans: 1. ex-æquo: «Alf», Th. Gauchat, Lignières; «Satan», P. Lerch, Faoug; «Ando», R. Stucky, Avenches; «Filor», M. Monnet, Avenches; «Junior», G. Juillerat, Bellelay; «Radeuse», E. Maire, Cernier; «Galoppade», P. Rothlisberger, Bärtschenhaus, 0 faute. - 5 ans: 1. ex-æquo: «Candy du Moulin», O. Bertschi, Orsonens; «Canelle III», S. Cruchoy, Couvet; «Reine de Mai», A. Rais, La Chaux-de-Fonds; «Fritzi», O. Bertschi, Orsonens; «Quinette», H.-L. Bardet, Villars-le-Grand; «Caserta», M. Mathys, Saint-Blaise; «Nikke», J.-F. Johner, Boudevilliers; «Astoria II», E. Maire, Cernier, 0 faute. - 6 ans: 1. ex-æquo: «Atos III», F. Guinchard, Chez-le-Bart; «Arestella», G. Juillerat, Bellelay; «Gitane VI», L. Borioli, Bevaix, 0 faute.

Catégorie «R2», barème «C»: 1. «Jezabel», R. Bruni, Vernier, 69"7; 2. «Mistinguet II», P. Austern, Bôle, 70"9; 3. «Ophélie II», E. Buhler, La Chaux-de-Fonds, 83"1; 4. «Agamemnon», J.-M. Vuillomenet, Savagnier, 86"5; 5. «Plazavest», C. Schild, Cernier, 87"8.

Catégorie «R3», barème «C»: - 1. Isis IV, U. Haldimann, Morat, 70"8. 2. Rinaldo VII CH, H. Schurch, Morat, 72"4; 3. «Lacken-Boy», Th. Gauchat, Lignières, 73"8; 4. «Glatine», J.-M. Terrier, Fontainemelon, 74"9; 5. «Caracole», V. Auberson, Lignières, 75"5.

Catégorie «libre», barème «A» au chrono. - 1. «Gazelle», L. Matthey, La Sagne, 0 pt 45"5; 2. «Fire Boy II», P. Schneider, Fenin, 0 pt 53"4; 3. «Sebelia», C. Rolli, Lignières, 0 pt 54"7; 4.

«Katia de Bratand», J.-P. Bingelli, Saint-Martin, 0 pt 57"0; 5. «Kunhilde», J. Werner, Cressier, 0 pt 57"9.

Catégorie «R2», barème «A» avec un barrage. - 1. «Rawinder», N. Schieferdecker, Corsing, 0/0 pt 37"6; 2. «Jezabel», R. Bruni, Vernier, 0/4 pts 36"7; 3. «Ophélie II», E. Buhler, La Chaux-de-Fonds, 0/8 pts 37"4; 4. «Gazebou», J. Seiler, Lignières, 4 pts, 64"3; 5. «Miss Ebel», A. Marchand, Saint-Blaise, 4 pts, 64"9.

Catégorie «R3», barème «A» avec un barrage. - 1. «Rinaldo VII» CH, H. Schurch, Morat, 0/0 pt 45"1; 2. «Judo», L. Joyce, Mannens, 0/4 pts 45"0; 3. «Mexico II», D. Mathez, Fenin, 0/4 pts 46"1; 4. «Lacken-Boy», Th. Gauchat, Lignières, 0/4 pts 46"6; 5. «Caracole», V. Auberson, Lignières, 0/12 pts 45"2.



ERIC BUHLER. - Le cavalier de La Chaux-de-Fonds, sur «Ophélie II», a terminé troisième dans l'épreuve de catégorie «R2» avec un barrage. (Avipress Treuthardt)

football

Cent seize noms...et aucun Xamaxien

Le secrétariat de la Ligue nationale a publié la première liste des transferts 1983. Elle comprend 116 noms, dont ceux de joueurs ayant déjà renouvelé leur contrat avec leur club actuel ou ayant trouvé un accord avec un autre club. Aucun Xamaxien n'y figure.

Avec 13 noms, les Young Boys ont placé le plus grand nombre de joueurs sur cette première liste. «Laeder» du championnat, Servette a inscrit cinq joueurs (dont Mustapha), contre six à son dauphin Grasshopper.

Voici comment se présente cette première liste:

LIGUE NATIONALE A

Aarau: Oliviero Bassi, Ernst Bleiker, Mirko Curik, René Fritsch, Bruno Koller, Alex Peterhans, Rolf Schärer, Thomas Tschuppert.

Bâle: Winfried Berkeimer, Roger Bossert, Cesare Cosenza, Serge Gaisser, Bruno Graf, Peter Marti, Urs Moser, Hansruedi Schärer, Ernst Schleifer, Martin Mullis, Harald Nickel, René Zingg.

Bulle: Roland Blanchard, Bertrand Filistori.

L'horaire en ligue nationale

Trois matches seulement, deux de LNB et le derby Zurich - Grasshopper, auront lieu dimanche lors de la 24^{ème} journée du championnat de ligue nationale, le week-end des 7 et 8 mai. Voici l'horaire des rencontres:

LNA. - Samedi 7 mai: 18 h 45: Sion - Servette; 20 h: Bâle - Neuchâtel Xamax, Bulle - St-Gall, Lucerne - Aarau, Wettingen - Winterthur, Young Boys - Vevey; 20 h 30: Lausanne - Bellinzona. - **Dimanche 8 mai: 16 h:** Zurich - Grasshopper.

LNB. - samedi 7 mai: 16 h 30: Bienne - Baden; 17 h: Monthey - Fribourg, Ibach - Berne; 20 h: Chénois - Laufen; 20 h 30: Locarno - La Chaux-de-Fonds, Lugano - Nordstern. - **Dimanche 8 mai: 16 h:** Mendrisio - Chiasso, Ruti - Granges.

Grasshopper: Vittorio Allegretti, Renato Hächler, Rolf Lauper, Thomas Lüthy, Hubert Palla, Urs Suter.

Lucerne: Thomas Binder, Franz Bucher, Rolf Fringer, Werner Goldmann, Peter Gasser, Othmar Hitzfeld, Markus Hunkele, Beat Isler, Werner Mueller, Andy Schärer.

St-Gall: Angelo Amonini. **Servette:** Patrick Gavillet, Yousef Radi, Franco Seramondi, Mustapha Yagcha, Charles Zwygart.

Sion: Kurt Füssen, Christophe Saunier, Erwin Schnydrig.

Vevey: Rolf Kramer.

Wettingen: Martin Andermatt, Hans Eberhard, Dietmar Kremer, Markus Schärer, Ermanno Zanchi.

Winterthur: Peter Anhäuser, Ota Danek, Rolf Dünner, Urs Egli, Christian Häni, Manuel Lopez, Manfred Rindlisbacher, Luigi Stomo, Mario Würml.

Young Boys: Juerg Arm, Hans-Rudolf Baur, Maurizio Jacobacci, Hansjuerg Lüdi, René Müller, Francis Mollard, Beat Müller, Franz Peterhans, Roland Schönenberger, Juerg Siegenthaler, Michael Wagner, Rolf Zahnd, Thomas Wahlén.

Zurich: Ruedi Elsener, Heinz Lüdi, Erni

Maissen, Rudolf Zahner, Hanspeter Zwicker.

LIGUE NATIONALE B

Berne: Rolf Häfert, Mauro Santona, Peter Weber, Juerg Wittwer.

Bienne: Michel Affolter, Thomas Allemann, Daniel Campiotti, Jean-Marc Cortaux, Enrique Garcia, Bernard Lang, Patrick Moriz, Bruno Rappo.

La Chaux-de-Fonds: Mongi, Ben Ibrahim, Laurent Jaccard.

Chiasso: Christian Werner.

Granges: Martin Haller, Markus Probst, Beat Wittwer.

Ibach: Marco Buler, Heribert Heinzer.

Laufen: Adison de Almeida.

Locarno: Lorenzo Taddei, Rudy Wabra.

Lugano: René Nafzger.

Monthey: Pierre-André Scheurmann.

Nordstern: Markus Amweg, Dieter Berger, René Erlachner, Thomas Manger, Claudio Negroni, Armando Negroni, Thomas Suess, Erich Stockli, Peter Schädler, Christoph Tschanz, Hanspeter Widmann.

Demi-finales de la Coupe de Suisse ce soir: ça promet!

Ce soir, au Hardturm et au Wankdorf, auront lieu les demi-finales de la Coupe de Suisse, avec deux empoignades qui promettent des étincelles.

A Zurich, tout d'abord, Grasshopper partira favori face à son rival local. Cependant, à ce stade de la compétition et compte tenu de l'ambiance particulière qui caractérise traditionnellement le derby entre les deux formations des bords de la Limmat, Zurich ne se présentera pas en victime expiatoire. Le successeur de Jeandupeux, l'Autrichien Max Merkel, tient à faire une entrée fracassante dans le football helvétique et - pourquoi pas? - remporter le trophée Aurèle Sandoz. Il y aura de la dynamite au Hardturm, où Grasshopper n'a pas encore perdu un seul match cette saison. Et comme la troupe de Weisweiler a prouvé contre Lausanne qu'elle était en pleine forme, son invincibilité risque bien d'être préservée.

Pour Servette, le déplacement à Berne s'annonce terriblement délicat. En championnat, Young Boys n'a plus rien à espérer et il ne cache pas qu'il mise tout sur la Coupe de Suisse pour sauver sa saison. D'ailleurs, samedi à Aarau, Theunissen a laissé volontairement au repos une bonne demi-douzaine de titulaires en vue du match de ce soir. Servette est donc averti. Doublement, même, puisqu'en match d'avant-saison, en Coupe Philips, les Bernois avaient dominé, les Genevois (5-1)... avant de s'incliner en championnat par 4-0! A qui la belle?

Cette soirée devrait donc nous réserver bien des émotions. Et il n'est pas utopique d'espérer que plus de 30.000 spectateurs seront présents autour des deux stades. Fa. P.

automobilisme

Championnat de Suisse de slalom à Lignières

Le Fleurisan Saulcy survole sa catégorie

C'est à Lignières que la caravane des pilotes de slaloms faisait étape ce week-end. L'organisation de cette épreuve était assurée par la section slalom de l'ACS. En effet, le seul circuit permanent ouvert en Suisse est celui des montagnes neuchâteloises.

Ils étaient plus de 50 à avoir fait le déplacement pour cette deuxième manche. C'est dire que la concurrence était rude. Un régional a créé la surprise samedi. Certes, on s'attendait à une bonne performance de Jean-Paul Saulcy. Mais de là à s'imaginer qu'il remporterait sa classe avec un tel écart, il y avait un pas à franchir. Et il n'a pas craint de le faire. Au volant de sa Lancia, il a fait une véritable démonstration de pilotage. Il laisse son dauphin à plus de 3 secondes. Sur un temps de moins de deux minutes, cet écart prend des proportions importantes. En groupe A de moins de 1600 ccm, on attendait un Jurassien, Eric Mis-

chler. C'est l'un de ses compatriotes qui lui rafla la victoire pour neuf petits centièmes... Jean-François Chariatte, de Porrentruy, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a prouvé ainsi qu'une petite «tout à l'arrière» est pratiquement le véhicule idéal pour Lignières. Derrière les pilotes du nouveau canton, trois régionaux réalisent un remarquable tir groupé: Jean-Bernard Claude, Daniel Rollat et Philippe Fauguel, tous trois sur Golf GTI, pourraient certainement avec des véhicules mieux préparés prétendre à la victoire.

On savait que le meilleur temps de la journée allait être réalisé par une formule 3. Le super favori dans cette catégorie était le champion de Suisse en titre Fritzdoin Wettstein. Celui-ci n'a pas fait mentir sa réputation. Sur une piste aussi bosselée que celle de Lignières, il n'a en tout cas pas assuré. Toujours à la limite de l'adhérence, il a ainsi remporté avec

plus de 4 secondes d'avance sa catégorie. D.DUMAS

Résultats

Voitures de série. - Groupe N, jusqu'à 1150 ccm: 1. J.-P. Saulcy (Fleurier), Lancia A 112, 1'46"96; 2. R. Burkhardt (Reinach), Fiat 127 Sport, 1'52"50; 3. R. Reichenbach (Richigen), Ford Fiesta, 1'52"87. - **Groupe N, 1151 jusqu'à 1600 ccm:** 1. M. Seydoux (Perly), VW Golf GTI, 1'43"10; 2. M. Brönnimann (Frauenkappeln), VW Golf GTI, 1'43"79; 3. P. Brönnimann (Frauenkappeln), VW Golf GTI, 1'44"72. - **Groupe N, 1601 jusqu'à 2000 ccm:** 1. U. Jetzter (Wettingen), VW Golf GTI 1'41"48; 2. H. Schneeberger (Ipsach), Opel Manta, 1'42"02; 3. F. Valli (Genève), VW Golf GTI, 1'44"69.

Voitures de tourisme. - Groupe A, jusqu'à 1600 ccm: 1. J.-F. Chariatte (Por-

3^{ème} manche du Championnat de Suisse de formule 3

Le meilleur temps de la troisième manche du Championnat de Suisse, qui s'est courue en circuit à Monza, a été réussi par Fredy Lienhard (Erlen) en catégorie Formule 3. Au volant d'une March 782, il a couvert les 12 tours à la moyenne de 189,310 km/h et il a par ailleurs réalisé le tour le plus rapide à la moyenne de 192,990 km/heure.

Calderari vainqueur à Donington

Le Suisse Enzo Calderari, en compagnie de ses équipiers britanniques John Fitzpatrick et Martin Brundel, a remporté à Donington, la troisième manche du Championnat d'Europe de tourisme, course sur 300 kilomètres.

rentruy), Simca R3, 1'38"01; 2. E. Mischler (Delémont), VW Golf GTI, 1'38"10; 3. J.-B. Claude (La Chaux-de-Fonds), VW Golf GTI, 1'40"46; 4. D. Rollat (Le Locle), VW Golf GTI, 1'40"63; 5. P. Fauguel (Neuchâtel), VW Golf GTI, 1'45"46. - **Groupe A, jusqu'à 2000 ccm:** 1. D. Guex (Bremlbens), Opel Kadett Conrero, 1'37"96; 2. J.-J. Emery (Petit-Lancy), Ford Escort RS, 1'41"17; 3. B. Purro (Payerne), Opel Kadett GTE, 1'42"89. - **Puis:** 6. J.-C. Schertenleib (Neuchâtel), Opel Kadett, 1'46"83.

Voitures de tourisme spéciales. - Groupe B, jusqu'à 2000 ccm: 1. J.-P. Martin (L'Isle), Opel Kadett GTE, 1'40"06; 2. L. Antico (Onex), Simca Rallye 2, 1'43"67; 3. G. Pontiggia (Bex), Fiat XI/9, 1'46"68.

Voitures de sport. - Groupes 4 et 5: 1. W. Pauli (Anet), Renault Alpine A 110, 1'34"88; 2. C. Leon (Bâle), Maderin Renault 5, 1'38"13; 3. P. Erdin (Therwil), OMS-Alpine A 110, 1'38"38.

Voitures de course. - Série I: 1. J.-L. Fleury (Charmoille), Lola T 410, 1'33"55; 2. P. Wæfler (Baeretswil), Horag Has 6, 1'44"50. - **Série 2 (Formule 3):** 1. F. Wettstein (Fislisbach) Ralt RT1, 1'26"59; 2. P. Vogel (Rennaz), Chevron B43, 1'31"70; 3. R. Batzli (Genève), Ralt RT1, 1'41"43.

Zeller sixième à Magny-Cours

Le Suisse Jo Zeller a pris la sixième place de la troisième manche du Championnat d'Europe de Formule 3, sur le circuit français de Magny-Cours. La victoire est revenue au Danois John Nielsen (Ralt) qui a profité de l'abandon au dernier tour de l'Italien Emanuele Pirro, «leader» de la course et du classement provisoire du Championnat d'Europe.

Classement: 1. Nielsen (Da) Ralt 26 tours = 100 km, en 38'07"64; 2. Nissen (Da) Anson à 17"50; 3. Byrne (GB) Ralt à 17"58; 6. Zeller (S) Ralt à 53"39. - **Puis:** 12. Santal (S) Ralt; 14. Busslinger (S) Ralt.



SATISFAISANT. - Le Neuchâtelois Fauguel a obtenu un honorable 5^{ème} rang au volant de sa Golf GTI, dans le groupe A, jusqu'à 1600 ccm. (Avipress Treuthardt)

7 et 8 MAI
OUCHY-BELLERIVE
GRAND-PRIX
DE LAUSANNE
RETRO 83

Samedi 7 mai de 11 h à 18 h.
EXPOSITION DE TOUS LES
VÉHICULES aux Bains de Bellerive
(entrée par le portail ouest).

Dimanche 8 mai:
RETRO GRAND-PRIX
de 10 h à 17 h Place Bellerive.
Restaurant-Cantines dans l'enceinte.

11377-180

WEGA WC

le duopack

320

Coop

12079-110

Salon **BANGKOK**
031 21 11 00
Mo-Sa 10.00-23.00
Rathausgasse 71, Bern
Ubolrat Plumjit

11906-110

Ecriteaux

en vente à l'Imprimerie Centrale,
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01

ICN

OFFRES D'EMPLOIS

BOULANGERIE-PÂTISSERIE MARENDING S.A.

Nous cherchons pour compléter l'équipe des boulangers, un **boulangier** ou **boulangier-pâtissier**

Entrée: tout de suite ou à convenir.
Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone au (039) 26 65 65
Avenue Charles-Naine 55,
2300 La Chaux-de-Fonds 12123-136

Prof. médicales auxiliaires

D. DUVOISIN
pédicure
absente
pour cause d'accident jusqu'à nouvel avis.
12012-148

COMMERCES

A REMETTRE pour date à convenir à Neuchâtel

kiosque buvette

Convierait comme activité accessoire.
Pour traiter Fr. 8000.—
Ecrire à case postale 646,
2001 Neuchâtel. 12030-152

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2000 Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 1
Tél. 038-24 63 63

LOUEZMOI

depuis 20 ans le numéro un

tél. (038) 24 12 65

UTILITAIRE avec permis voiture: dès Fr. 45.— la journée/45 c le km. Assurance casco comprise. Location à la demi-journée. Longue durée: conditions spéciales.

location de véhicules prix bas

garage waldherr

11262-110

Maison renommée dans la branche textile en Suisse allemande de recherche pour les cantons de Neuchâtel, le Nord-Vaudois et Fribourg

un(e) collaborateur(trice) qualifié(e)

pour le service extérieur comme représentant et conseiller de vente

Nous demandons:

- pratique avec succès dans le service extérieur
- expérience de la vente des textiles dans le commerce spécialisé
- sens de la mode
- formation commerciale (bilingue)

Nous offrons:

- un assortiment bien introduit
- une situation avec possibilité de développement
- de bonnes conditions d'engagement

Ecrire sous chiffres 44-96039, Publicitas, case postale, 8021 Zurich. 11597-136

LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage tout de suite

FRAPPEUR ou OUVRIER

avec expérience des travaux sur presse.
Prière de se présenter. 12060-136

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre **CITROËN DYANE 6, 1976** 2 CV 6, 1976
VISA CLUB, 1979
VISA SUPER, 1980
DS 23, injection, 1973
GS BREAK, 1980
CX GT, 5000 km, 1982
DAIHATSU CHARADE, 1980
DAIHATSU CHARADE, 1982
AUDI 80 GL, 1976
AUTOBIANCHI A 112 ABARTH, 1978
Prix très intéressant. Echange - garantie
11213-142

A vendre **Alfetta 1800**
pour bricoleur, très bon état de marche. Bas prix.
Tél. 25 45 16.
112141-142

A vendre **Lada Niva**
4 x 4, 1981, 28.000 km. Expertisée, Fr. 9000.—
Tél. 53 28 26, heures des repas. 112137-142

URGENT à vendre cause départ
Lancia HPE 2000
1977, 80.000 km.
Tél. (039) 26 59 59, heures de bureau. 112151-142

Magnifique **Citroën CX 2400 Pallas Injection aut.**
1982, bleu métallisé, 24.000 km. Expertisée, garantie totale.
Fr. 444.— par mois. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions.
Reprise évl. M. Garau, 2563 Ipsach
Tél. (032) 51 63 60. 11596-142

A 15 minutes de la ville

LE GRAND SERVICE DE VOTRE VOITURE

Dès Fr. 200.— déjà

Pièces et main-d'œuvre comprises. Travail effectué par le patron, véhicule de remplacement gratuit.

Garage B. Duc Nods, Tél. (038) 51 26 17. 77753-142

armourins

votre innovation à Neuchâtel

Pampers

Maintenant avec fronces élastiques protectrices

BON Fr. 4.—
Contre présentation de ce bon: réduction de Fr. 4.— à l'achat d'un Jumbo.
Valable dans notre magasin du 3 mai 1983 au 28 mai 1983

Nom du client: _____ NP/Localité: _____
Rue: _____
Attention: seulement 1 BON est valable par Jumbo! Découper et encaisser dans notre magasin

Le Jumbo **Fr. 25.90**
moins Bon Fr. 4.—

12099-110

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre technique diplômé

- Agent de méthodes
- Analyse de la valeur
- Construction d'outillage et mécanique
- Electrotechnique

Possédant expérience dans:

- Formation et direction du personnel
- Gestion de production
- Organisation et soutien technique à la production
- Etude et amélioration de postes de travail
- Recherche poste à responsabilités, région de Bienne à Lausanne.

Adresser offres écrites à GG 939 au bureau du journal. 111970-138

URGENT

demoiselle possédant diplôme cherche travail dans boutique ou petit commerce. Région ouest de Neuchâtel.
Tél. (038) 42 13 40. 12068-138

APPRENTISSAGES

Jeune fille, 20 ans, cherche place

d'apprentissage de commerce

pour août 83. Région Neuchâtel ou Bienne.
Adresser offres écrites à AA 933 au bureau du journal. 115841-140

Industriels, commerçants!

Adressez-vous à votre imprimeur-conseil: Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

ICN

NOS BELLES OCCASIONS AVEC GARANTIE O.R.

1978	Fr. 5.100.—
1982	Fr. 9.800.—
1980	Fr. 8.800.—
1979	Fr. 6.800.—
1980	Fr. 9.900.—
1975	Fr. 4.100.—
1977	Fr. 4.200.—
1981	Fr. 9.500.—
1981	Fr. 11.000.—
1979	Fr. 7.900.—
1981	Fr. 3.900.—
1976	Fr. 7.800.—
1978	Fr. 9.800.—
1980-12	Fr. 17.900.—
1981-12	Fr. 17.900.—

VOITURES NEUVES ANCIENNES NORMES prix spécial

1 RENAULT 4 TL «suissaquatre»
1 RENAULT 14 GTL

CONCESSIONNAIRE **RENAULT**

CRÉDIT - LEASING jusqu'à 48 MOIS

garage **des falaises sa**
GARANTIE ECHANGE

94, ROUTE DES FALAISES
TÉL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

12119-142

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de dénaturation de semblables objets.

En Suisse alémanique et au Tessin vous trouverez

FAN L'EXPRESS

dans les kiosques de gare de:

- Aarau, kiosque de la gare
- Anet, kiosque de la gare
- Baden, kiosque de la gare
- Bâle, kiosque de la gare CFF
- Bâle, kiosque de la gare Quai 1
- Bâle, kiosque de la gare Souterrain
- Berne, kiosque de la gare HB
- Berne, kiosque de la gare Hall
- Berne, kiosque de la gare Souterrain
- Berne, kiosque de la gare S. ZB
- Berthoud, kiosque de la gare
- Bienne, kiosque de la gare
- Brugg b/Biel, kiosque de la gare
- Granges, kiosque de la gare Nord
- Granges, kiosque de la gare Sud
- Grindelwald, kiosque de la gare
- Gstaad, kiosque de la gare
- Interlaken, kiosque de la gare
- Lucerne, kiosque de la gare
- Lugano, kiosque de la gare
- Lyss, kiosque de la gare
- Mendrisio, edicola stazione
- Morat, kiosque de la gare
- Oiten, kiosque de la gare Perron 1
- Oiten, kiosque de la gare Souterrain
- Sarnen, kiosque de la gare
- Soleure, kiosque de la gare HB
- Soleure, kiosque de la gare Nord
- Soleure, kiosque de la gare West
- St-Gall, kiosque de la gare Hall
- St-Gall, kiosque de la gare Perron 1
- Thoune, kiosque de la gare
- Thoune, kiosque de la gare Perron 1
- Twann, kiosque de la gare
- Wil, kiosque de la gare
- Zofingue, kiosque de la gare
- Zug, kiosque de la gare
- Zürich, kiosque de la gare Hall
- Zürich, kiosque de la gare West
- Zürich-Kloten, kiosque Flughafen-bahnhof-Aéroport.

10 Yamaha 125 à gagner!

Modèle RD 125 LC (Fr. 4.000.—)
+ Casque AGV (Fr. 200.—)

Extra!

MAROCAINE
70mg Condensat 0,6mg Nicotine

Concours
Participez! Trouvez la bonne clé de contact. Soyez l'heureux gagnant d'une superbe Yamaha RD 125 LC ainsi que d'un casque AGV!

Cochez la vraie forme de clé Yamaha

La bonne clé?
Découpez le coupon-réponse et renvoyez-le sous enveloppe (affranchie à 40 cts) avant le 12.6.83 (le cachet de la poste faisant foi) à:
CONCOURS MAROCAINE EXTRA - Case postale - 1224 Chêne-Bougeries

Peuvent participer au concours toutes les personnes âgées de 20 ans et plus, à l'exception des collaborateurs de BAT (Suisse) SA. Un seul envoi par personne est admis. Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront avisés personnellement. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Tout droit de recours est exclu.

Nom, prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____
NP: _____ Tél.: _____
Age: _____

Si je gagne la Yamaha RD 125 LC je la souhaite en blanc bleu non
*Etes-vous fumeur oui non
*(Cette réponse n'influence pas le tirage au sort)

11478-110

CANTON DE BERNE

Avenir du Laufonnais

Le «welcome» des députés de Bâle-Campagne

Le Grand conseil de Bâle-Campagne a accepté, hier à Liestal, le traité de rattachement du Laufonnais. Cinq députés se sont abstenus. En septembre de cette année, les citoyens du canton de Bâle-Campagne et du Laufonnais auront à se prononcer sur un éventuel rattachement du Laufonnais à Bâle-Campagne.

C'est par 57 voix contre 7 que le Grand conseil de Bâle-Campagne a dit oui, hier, au traité de rattachement entre le district bernois de Laufon et le canton de Bâle-Campagne. Par ailleurs, une loi et une modification de la Constitution touchant à cette question n'ont pas rencontré de grandes oppositions en première lecture. Après la deuxième lecture, les citoyens du Laufonnais et du canton de Bâle-Campagne se prononcèrent, le 11 septembre, sur l'avenir du district de Laufon. Enfin, le dernier mot appartiendra au peuple suisse.

Pour «la première fois dans l'histoire de la Confédération suisse», selon les mots du président du parlement Ernst Duerrenberger (PS), un canton, en l'occurrence le canton de Berne, octroie à une partie de son territoire le droit de décider si elle veut être rattachée à un canton voisin ou si elle préfère le statu quo. Les représentants de tous les groupes ont souligné le fait qu'il fallait rendre possible l'application de ce droit et accepter le Laufonnais «dans la joie confédérale» au cas où il se prononcerait en faveur du rattachement à Bâle-Campagne.

LES CRAINTES DE LA MINORITÉ

Les représentants de la minorité, eux, redoutent avant tout les conséquences financières qu'entraînerait, selon eux, un rattachement à Bâle-Campagne. Le président de la commune d'Allschwil, M. Werner Klaus (PS), a motivé son

opposition par le fait que le rattachement créerait une inégalité parmi les communes.

Enfin, les deux représentants des POCH se sont certes prononcés en faveur du rattachement, mais ils ont refusé le traité et les trop grandes promesses que celui-ci contient.

Dans l'hypothèse d'un changement de canton, l'octroi de la garantie fédérale doit intervenir en 1984. Le Laufonnais serait bâlois dès le 1^{er} janvier 1985 et constituerait le 5^{ème} district du demi-canton, sans être au bénéfice d'un statut spécial. (AP/ATS)

Session du Grand conseil
Non au vote obligatoire

Le Bernois n'aura pas à craindre d'être contraint par la loi à aller voter. Lundi, au premier jour de leur session de mai, les députés au Grand conseil ont en effet repoussé un postulat déposé par Andreas Reber (PS), qui demandait le lancement d'une procédure de consultation sur l'opportunité d'introduire une telle obligation. Auparavant, les divers groupes parlementaires avaient formulé leurs remarques sur le «rapport concernant le programme de législature 1983-1986».

«Trop vague sur certains points» (PRD), «contradictions en matière de finances» (PS), «priorités pas assez mises en évidence» (UDC et PDC). Ce sont en résumé les critiques émises par les groupes parlementaires, à propos du rapport de législature établi par le Conseil exécutif. Dans l'ensemble cependant, ce rapport, qui constitue en fait le plan directeur du Conseil exécutif, a été accueilli avec satisfaction. Il faut toutefois noter que les députés n'avaient pas la compétence de le modifier.

Le parlement bernois s'est ensuite occupé d'un postulat qui demandait au Conseil exécutif de lancer une procédure de consultation afin de déterminer si l'opinion publique serait prête

à accepter un système de votation obligatoire. Pour Andreas Reber (PS) un tel système permettrait de lutter contre l'abstentionnisme. Pour le Conseil exécutif, qui accepte le principe de la consultation, l'introduction de l'obligation du vote poserait de gros problèmes administratifs.

Telle a également été l'opinion des partis de droite, qui rejettent le postulat. Pour l'Union démocratique du centre, plutôt que d'introduire l'obligation, il vaudrait mieux rendre la politique plus intéressante et améliorer l'information avant les votations. Pour les radicaux, cette obligation constituerait une nouvelle intervention de l'Etat. Finalement, à une forte majorité ce postulat a été rejeté. (ATS)

BERNE

Cycliste tué
par un trolleybus

Un accident de la circulation a fait un mort hier, à Berne, vers 6 heures 10. Venant de la Effingerstrasse, un cycliste obliqua à gauche, à la Loryplatz, pour s'engager dans la Koenizstrasse. Ce faisant, il s'est jeté de plein fouet contre un trolleybus qui s'approchait de la Schlosstrasse en direction de la ville. Le cycliste a été grièvement blessé par le choc et devait décéder peu après.

MURGENTHAL

Chemin de fer coupé

La ligne de train Berne-Olten a été coupée lundi en début d'après-midi, à la suite de la chute d'un arbre en travers des voies. Le trafic a été interrompu dans les deux sens, on fait savoir les responsables des CFF.

Vers 13 heures, un sapin isolé arraché par le vent est tombé sur les voies de chemin de fer, près de la gare de Murgenthal (AG). Les express de la ligne Zurich-Olten-Berne ont dû faire un détour par Soleure-Olten, le temps pour les CFF de dégager les voies. Cette déviation a provoqué un retard de 20 à 30 minutes. (ATS)

VILLE DE BIENNE

Phase décisive entamée

De notre rédaction biennoise: C'est cette semaine que l'urbaniste biennois Ulrich Haag et ses trois collègues entament la phase décisive de la planification régionale décidée voici deux ans par l'office d'urbanisme du canton de Berne, via l'Association de planification régionale. Les 25 communes concernées, dont la ville de Bienne, ont approuvé, dans les grandes lignes, le concept qui leur a été présenté à la fin de la semaine dernière...

Dans le but d'améliorer la qualité de la vie et de l'environnement et de favoriser l'augmentation des emplois, une planification de Bienne et

la région du Seefeld vient de débiter cette semaine. Cette dernière a pour but principal de délimiter les zones de construction, les zones d'habitations résidentielles et enfin, les zones de détente, dites zones «vertes». Elle s'étendra de Perles à Hagnek et d'Evilard à Scheuren: quelque 25 communes sont donc concernées, soit 92.000 habitants au total.

Voici deux ans, l'Association de planification régionale Bienne-Seefeld a passé l'ordre à son bureau d'urbanisme biennois dirigé par le conseiller de ville biennois socialiste Ulrich Haag. Ce dernier s'est vu attribuer la planification après avoir soumis un devis et un plan d'élaboration aux membres de l'Association de planification régionale, fondée il y a une vingtaine d'années. A noter que trois différents offices d'urbanisme s'étaient proposés pour cette tâche.

COMMERCE DES ARMES

Liberté d'abord!

Pro Tell, association pour un droit sur les armes libéral, réunie samedi à Bienne en assemblée générale, a réaffirmé son opposition au projet de loi fédérale sur le commerce des armes actuellement en consultation auprès des cantons, des partis et des organisations intéressées. Dans une résolution, Pro Tell rappelle qu'elle a toujours rejeté les réglementations sur les armes «timorées et bornées». L'organisation estime par ailleurs qu'une réglementation unifiée, basée sur un concordat intercantonal, est irréalisable.

Les quelque 30 personnes qui ont assisté à l'assemblée générale de Pro Tell ont entendu des exposés de MM. Willy Lorétan, conseiller national (PRD/AG) et Theo Kraemer, président des carabinières suisses. Tous deux ont exigé que les soldats puissent garder leur arme, une fois leurs obligations militaires et de tir accomplies. (ATS)

RÉTICENCES D'ORPOND

C'est donc après deux années de travail acharné que les urbanistes désignés ont présenté un concept général à l'assemblée des délégués, qui en a accepté les grandes lignes. Toutefois, la commune d'Orpond, sise à l'ouest de Bienne a émis quelques réticences quant à la proposition des urbanistes de conserver la zone «verte» la séparant de Bienne, alors qu'elle la destine à une zone de construction industrielle. Le litige n'est, pour l'heure, pas encore réglé: il appartiendra à un tribunal de trancher la question. Cependant, ce détail ne constitue en aucun cas un obstacle dans le déroulement de la planification.

— C'est un travail de longue haleine. Le litige sera tranché avant

que nous ayons atteint la zone d'Orpond dans la planification, déclare M. Haag.

En outre, les urbanistes ne tiendront guère compte du tracé de la RN 5/T6, étant donné qu'aucune décision n'est encore prise à ce sujet. Par ailleurs, la planification des rives des lacs et rivières, de même que la structure énergétique de la région peuvent subir quelques changements d'ici la fin de 1984. Elles ne seront donc pas comprises dans le plan.

Cette esquisse de la région coûtera quelque 400.000 francs dont 60% seront subventionnées par le canton de Berne. Pour l'heure, et d'ici à

la fin 1984, Ulrich Haag et les collègues poursuivront leur étroite collaboration avec l'Association de la planification régionale Bienne-Seefeld, de même qu'avec un représentant de l'office d'urbanisme du canton de Berne. Une collaboration qui permet d'éviter toute mésentente entre communes et canton.

Il faut enfin souligner que le canton de Berne est un des seuls en Suisse à donner le droit à la parole à ses communes en matière de planification, «à l'inverse des autres, qui imposent une planification d'ensemble à partir de leur propre office d'urbanisme», comme l'indique M. Haag.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, Mike in 3,8 auf 100: 17 h 45, Ein besonderer Tag.
Capitole: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Mon curé chez les nudistes.
Elite: permanent dès 14 h 30, Der Blond next Door.
Lido I: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, Edith et Marcel.
Lido II: 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, Tootsie.
Métro: 19 h 50, Der unbesiegbare Baer Shaolin/Der Spassvogel im Pensionat.
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Stripes, ich glaub mich knutscht ein Elch.
Rex: 15 h et 20 h, Gandhi.
Studio: permanent dès 14 h 30, Satisfactions.
EXPOSITIONS
Galerie Art et Mode: dessins d'Irena Key. Galerie Schuerer: Kurt Laurenz Metzler, heures d'ouverture des magasins.
Galerie UBS: Philippe Kissling, heures d'ouverture de la banque.
Galerie Steiner: Lis Kocher, Martin Disler, 15 h-19 h.
Connaissance de la Chine/Palais des congrès: 14 h - 21 h.
Philatélique: exposition permanente de timbres-poste 13 h 30-18 h 30.
Café Cardinal: dessins de Jean-Denis Zaech et Georges Rechberger.

Musée Robert: flore et faune, 15 h-19 h. Galerie Muck: Fonds de la Galerie, 16 h-21 h.
THÉÂTRE, CONCERTS
Théâtre municipal: 20 h, en langue italienne: L'italienne à Alger, opéra de Gioacchino Rossini. (Abo D et vente libre).
SPORT
Athlétisme: Meeting ouvert LAC Bienne (inscription à 17 h 30, sur place).
DIVERS
Pharmacies de service: Meyer, Pont-du-Moulin, tél. 22 27 77; Stern, rue du Canal, 7, tél. 22 77 66.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
de Bienne

Bureau Cortési

Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél. 032 22 09 11
Télex : 34 184

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Nods

Nouveau succès du Cross
pédestre des jonquilles

Le 11^{ème} Cross pédestre des jonquilles a connu une nouvelle fois son succès habituel. Ce sont exactement 221 participants qui se sont mesurés sur des distances allant de 400 à 10.000 mètres. Organisé par la section de la SFG locale, sur les hauteurs de Nods, cette rencontre sportive s'est déroulée dans des conditions de temps idéales pour pareille compétition. Le coureur d'élite Raphaël Rolli, de Bienne, s'est adjugé la victoire pour la 3^{ème} fois consécutive; il remporte définitivement le challenge dans sa catégorie.

Voici les vainqueurs dans les différentes catégories:

Ecoliers D: 1. Sébastien Schafroth, CS Tramelan, 2' 15" 51. **Ecoliers C:** 1. Vincent Sollberger, GS Malleray-Bévilard, 3' 55" 70. **Ecolières D:** 1. Stéphanie Stauffer, SFG Nods, 2' 32" 53. **Ecolières C:** 1. Joëlle Wyss, Bienne, 2' 25" 75. **Ecoliers A:** 1. Edouard Gonzalez, Malleray-Bévilard, 7' 42" 84. **Ecoliers B:** 1. Frédéric Sollberger, Malleray, 6' 05" 54. **Ecolières A:** 1. Laurence Roten, US La Neuveville. **Ecolières B:** 1. Virginie Affolter, Malleray, 4' 00" 31.

Cadets A: 1. Raymond Frieden, Bienne, 14' 18" 06. **Cadets B:** 1. Daniel Bachmann, Sonvilier, 12' 42" 17. **Cadettes A:** 1. Nicole Châtelain, SFG Reconviiler, 16' 13" 39. **Cadettes B:** 1. Christine Nobs, US La Neuveville, 8' 40" 55.

LA NEUVEVILLE

Qui est
M. Christen?

Dans notre article «Mais où est passé l'enthousiasme d'antan?», consacré au futur centre de jeunesse de La Neuveville (voir notre édition d'hier), le passage où il est question des fonctions de M. Christen a malheureusement été supprimé. M. François Christen est conseiller communal à La Neuveville. Responsable de la culture, du tourisme, des sports et des loisirs, c'est lui qui a notamment défendu le projet d'un centre de jeunesse à La Neuveville devant le Conseil de ville.

BÂLE
1983

Après une durée de dix jours, la 11^{ème} Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie (FEHB) a fermé ses portes le 25 avril et pour la dernière fois conjointement avec la Foire suisse d'échantillons. Ces deux manifestations, organisées parallèlement depuis 1973, suivront leur propre chemin à partir du printemps 1984. Pour la première fois, la FEHB se tiendra en tant que foire spécialisée autonome, du 5 au 12 avril 1984 à Bâle, bien entendu.

La FEHB de 1983 s'est une nouvelle fois révélée comme la plus importante manifestation du monde dans son genre et elle a renforcé son indéniable vocation de foire d'exportation. Parmi les acheteurs professionnels venus de plus de 100 pays, la proportion de nouveaux visiteurs professionnels a augmenté de 10% par rapport à l'an dernier.

60% des visiteurs enregistrés à la FEHB sont venus d'Europe, 18% d'Asie, 17% d'Amérique (principalement des Etats-Unis), 3,5% d'Afrique et 1,5% d'Océanie. Un tiers d'entre eux représentait des détaillants, un autre tiers des grossistes et importa-

Un bilan positif et
la fin d'une époque

teurs, 1/6^{ème} des fabricants et un dernier 1/6^{ème} se recrutait parmi diverses autres catégories professionnelles de l'industrie horlogère et de la bijouterie.

Les acheteurs professionnels séjournèrent en moyenne, jusqu'à quatre jours à Bâle, tandis que les visiteurs d'outre-mer restèrent dans l'ensemble plus longtemps, en partie même tout au long des 10 jours de foire.

Les représentants nationaux des 1377 exposants de 16 pays ont constaté un afflux de visiteurs en légère progression par rapport à l'an passé. La grande majorité des exposants du secteur «montres» a pu annoncer un résultat identique à celui de 1982, voire meilleur. La demande se concentrait essentiellement sur les montres à quartz et à affichage analogique, alors que les montres à affichage digital ont sensiblement perdu de leur intérêt.

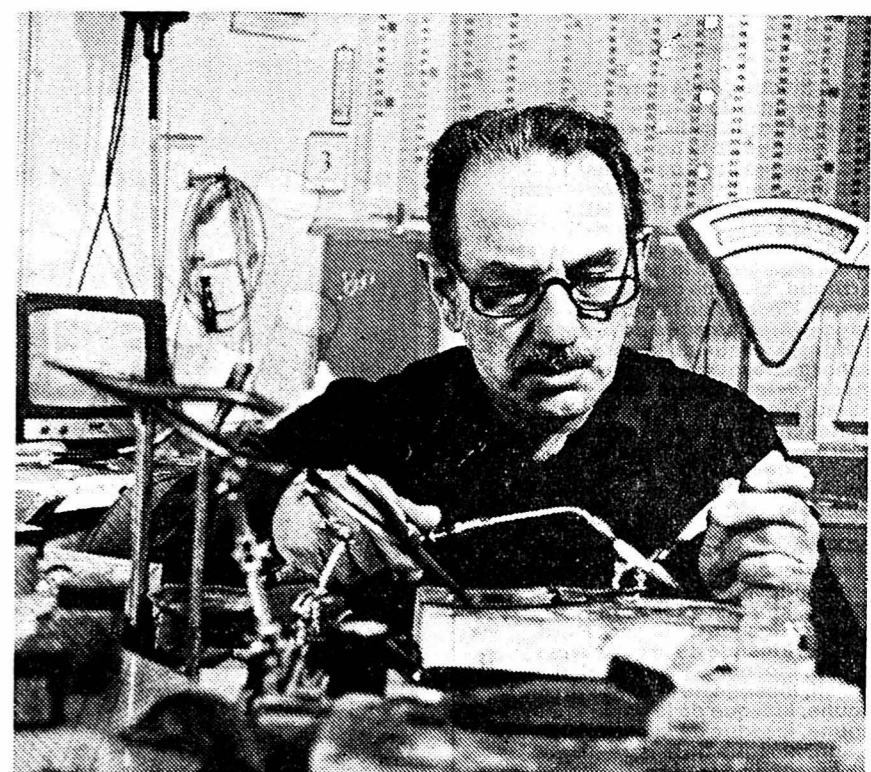
Pour l'horlogerie de petit volume (montres-bracelets, etc.), les affaires étaient en moyenne meilleures que pour l'horlogerie de gros volume (pendules, etc.). Dans l'ensemble, ce

sont en premier lieu les produits de haute qualité et de design à des prix néanmoins corrects qui se sont très bien vendus.

Dans le secteur «bijouterie», la majeure partie des exposants s'est également déclarée satisfaite, voire très satisfaite des résultats obtenus. Presque partout, les affaires ont été estimées meilleures que l'an dernier, en particulier dans les catégories moyennes de prix. En outre, l'or et l'argent sont les métaux précieux les plus demandés en bijouterie.

Ce bilan positif n'était pas forcément prévisible, eu égard à la situation économique toujours difficile dans le monde entier et à la situation instable sur les marchés des métaux précieux; il peut donc être considéré comme un signe optimiste pour le proche avenir.

C'est avec beaucoup de confiance que les exposants entretiennent, eux aussi, les mois à venir et ils se réjouissent déjà dans la perspective de Basel 84, la 12^{ème} Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie de l'an prochain.



Lui aussi est un employeur. Lui aussi devra se conformer à la loi et organiser la prévoyance professionnelle de ses 2 employés. C'est pourquoi il devrait consulter son assureur sur la vie. C'est le spécialiste en la matière. Il peut le décharger grandement de ce problème. Un de moins pour quelqu'un qui en a d'autres à résoudre. Tout comme vous. Alors, parlez-en à votre assureur sur la vie.

Le compte personnel «Jeunesse» SBS

Pour tous les jeunes de 16 à 20 ans qui veulent disposer librement de leur salaire et gérer leur argent. **Un partenaire sûr: SBS**



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

211 105 51 110106-110



L'Imprimerie Centrale Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

cliza

prêt-à-porter féminin (anc. A LA BELETTE)

Robes - Tailleurs - Manteaux
Blazers - Jupes
Chemisiers - Tricots
TOUTES TAILLES

L'ancien personnel de la Belette se recommande

Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
Tél. 25 29 29

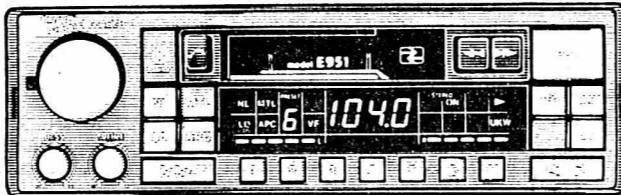
10852-110



QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
du 20 mai au 4 juin

Il est nouveau, beau et puissant.

Le Clarion E 951 a une conception technique complètement nouvelle. La plupart des fonctions sont automatiques (recherche électronique sur radio et sur cassettes (APC), trafic-information, Autoreverse).



Grâce au SUPER-SASC, la réception des UKW est parfaite et sans parasite. Puissance 44 Watt (26 W Sinus). Design nocturne fascinant. Mécanisme de protection de bande (la cassette est automatiquement éjectée lors d'un enroulement). Le Clarion E 951: un nouveau plaisir de conduire.

Clarion

la magie du son dans votre voiture

11455-110

J-P Besson

Garage de la Rotonde
Faubourg du Lac 39
Tél. 038/24 09 00
2000 NEUCHÂTEL



Auto-électricité

SES NOUVEAUTÉS

vêtements - bijoux - étains

LA TOQUADE

Rue du Seyon 6
NEUCHÂTEL
Tél. 24 15 72

12082-110

La publicité profite à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Garniture en pin imprégné, 1 table ø 70 cm et 2 chaises à lattes, pliables, avec coussins en tissu écriu (40 x 40 x 6 cm). **L'ensemble 140.- livré 126.- emporté**

Table de balcon à poser sur barrière, plateau à lattes, pin imprégné, châssis tube laqué blanc **30.- livré 27.- emporté**

Garniture en métal laqué blanc, 1 table ø 70 cm et 2 chaises pliables, placet et dossier d'une pièce. **L'ensemble 120.- livré 108.- emporté**



TRÈS AVANTAGEUX!

naturellement
Gonset

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

I	O	R	E	C	N	E	L	I	S	Y	C	N	A	N
P	R	E	L	E	V	E	M	E	N	T	T	C	N	O
I	E	G	A	Z	E	S	S	U	O	R	A	I	D	U
E	R	N	R	U	E	N	O	M	A	R	C	T	R	V
H	U	A	O	C	E	E	T	I	T	E	H	R	E	E
C	T	R	C	U	L	T	N	E	D	E	E	O	E	A
O	U	O	C	L	N	P	N	E	P	L	R	N	V	U
P	S	I	A	R	O	M	I	I	U	O	N	A	N	
C	L	U	S	A	M	R	I	S	A	E	N	I	L	O
V	E	A	I	E	A	O	T	H	S	N	E	I	I	
F	I	R	T	I	N	L	R	C	A	O	E	R	S	T
S	I	S	S	A	E	I	N	A	R	L	A	S	E	I
E	I	E	I	R	N	A	E	I	T	D	N	O	C	I
S	O	O	T	R	E	I	R	G	E	O	S	I	O	
P	C	E	B	B	E	C	G	R	E	C	E	N	I	P

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un mot synonyme de prévision.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Andrée - Bois - Branche - Bec - Camarade - Cuisinière - Citronnier - Citron - Carte - Feuille - Gaz - Grèce - Isolier - Isolation - Luc - Médecin - Nouveau - Nancy - Oise - Oranger - Platane - Poche - Poésie - Prairie - Prélèvement - Position - Pic - Rousse - Ramoneur - Roc - Roi - Rang - Suture - Silence - Seule - Sainte - Train - Tâcheron - Valise - Visite.

(Solution en page radio)

10 TV couleur Philips

grand écran, état neuf, 6 mois de garantie. Fr. 500.- pièce. Tél. (037) 64 17 89. 114628-110

LES SOT-L'Y-LAISSE

au PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98
114357-110



Demandez DETIA (contre les taupes) Dettol

Renseignements: 037/24 00 51 11010-110

Bouton de secours

pour gens pressés et exigeants



copie self service à préparation

10 ans déjà



4, rue St-Maurice
Neuchâtel
038 25 65 01

Campagne Midi



Rösti 1/1 boîte 870 g **2.40**

Raviolis bolognese 1/1 boîte 880 g **3.10**

Haricots rouges 1/2 boîte 290 g **1.10**

Cassoulets 1/2 boîte 440 g **1.15**

Cannellonis 1/2 boîte 450 g **2.40**

Cornichons verre 420 cm **1.85**

Tous magasins Coop

12080-110

Baux à loyer en vente à l'imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

ICN

DENNER SUPERDISCOUNT



Les raisons pour lesquelles DENNER lutte contre le cartel de la bière:

1. Le cartel veut imposer des prix de vente impopulaires. DENNER ne joue pas ce jeu-là.
2. le cartel favorise la concentration des brasseries. Preuve: en 1967, la Suisse compte 56 entreprises autonomes, en 1982, la Suisse compte 29 entreprises autonomes. 10 de ces 29 entreprises contrôlent 92% de la production de bière du cartel.

Profitez vous aussi de notre lutte contre le cartel de la bière.

Connaissez vous la bière blonde DENNER, produit d'une petite brasserie suisse autonome ne faisant pas partie du cartel?

DI-18

Bier Bière Barra Prix normal
Bière blonde 1/2 l
DENNER -60
(+ dépôt -30)

Chez DENNER, des bières de haute qualité toujours meilleur marché que la bière du cartel.

Valable dès le 03.05.83

Bière d'Allemagne
Königsbacher



blonde
Sixpack
6 x 3,3 dl ~~4.70~~

3.95

(1 dl -20)

Bière d'Allemagne
HOLSTEN Bière export



blonde
Sixpack
6 x 3,3 dl ~~4.45~~

3.80

(1 dl -19)

Bière du Danemark



50 cl ~~-85~~

-65

(+ dépôt -30)

EVASIONS



VOYAGES DE VACANCES

17-22.7	BERLIN	6 j.	Fr. 680.-
24-29.7	Auvergne - Cevennes - Camargue	6 j.	Fr. 690.-
31.7-1.8	Les Grisons	2 j.	Fr. 180.-
3-6.8	Grands lacs d'Italie	4 j.	Fr. 440.-
12-14.8	9 cols alpins suisses	3 j.	Fr. 350.-
20-21.8	Les Châteaux royaux	2 j.	Fr. 195.-
27-28.8	Alpes françaises - Piémont	2 j.	Fr. 195.-
17-19.9	Alsace - Lorraine	3 j.	Fr. 310.-
24-25.9	Ile de Malnou - Appenzel	2 j.	Fr. 185.-

Demandez nos programmes

Dép. de Neuchâtel/quai du port
Renseignements-inscriptions
ERIC FISCHER Marin ☎ 33 66 26
Agence voyages Wittwer ☎ 25 82 82
11765-110

Apprenez à jouer de la harpe

C'est un instrument noble et merveilleux qui revient à la mode et qui vous apportera beaucoup de satisfactions. Développement musical de l'enfant à partir de 4 ans, avec méthode simplifiée. Egalement pour adultes n'ayant jamais fait de musique.

Possibilité de louer des instruments.
Tél. (038) 31 19 37, si non-réponse 53 19 03. 112051-110

VIDEO?

69.- par mois
Panasonic 333
038 25 02 41

RADIO TV STEINER

Agence officielle



GARAGE DES **3** ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel (038) 25 82 92, Gouttes d'Or 17
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31



Agence officielle

12056-110

SCHUMACHER, GLATTFELDER BC2/83

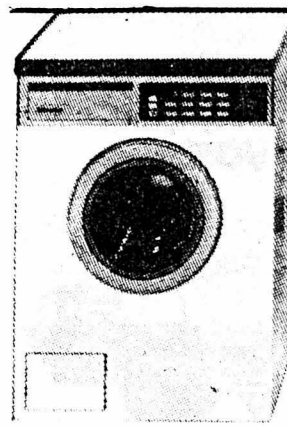


Aussi excitante sur la route que dans les plus hardis de vos rêves.

La Lancia Beta Coupé reste toujours ce que nombre d'amoureux de l'automobile entendent par leur automobile de rêve. Et cela non seulement à cause de la beauté, défiant les modes, de sa carrosserie. Mais encore et surtout en raison de tout ce qu'elle recèle. Il suffit de se pencher sous le capot pour découvrir la technique d'un multiple champion du monde automobile. Et il suffit d'ouvrir les portières pour être captivé par le confort exclusif de l'intérieur. Difficile, dès lors, de résister à l'envie de faire ses valises et de s'évader très loin avec sa Lancia Beta Coupé. La Lancia Beta Coupé 1600 (100 ch) coûte 18'490 francs, la Beta Coupé 2000 I.E. (117,5 ch) avec moteur à injection 22'290 francs. Les deux versions de cette voiture de rêve sont à traction avant, ont 5 vitesses et de la place pour quatre personnes.

La LANCIA BETA COUPÉ.





ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc. et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine. Livraison GRATUITE, installation par nos soins, ainsi que le service après-vente. MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS. RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN.

Electro-Service
Tél.
(038) 45 13 33
le matin

Berger E.
99251-110

Séjours linguistiques en Angleterre

- Programme intensif toute l'année pour adultes et étudiants.
- Vacances linguistiques pour collégiens au départ de Genève.

Renseignements: D. Stow
25, route de Chancy
1213 Genève, tél. 93 00 70



Ecole de voile en mer

STAGES DE VOILE, CROISIÈRES CÔTIÈRES ET HAUTE-MER, CROISIÈRES VOILE + PLANCHE À VOILE. POUR JEUNES DES 13 ANS ET ADULTES. TOUT L'ÉTÉ. LIEU: ÎLE D'ARZ, BRETAGNE SUD (MORBIHAN).

15 JOURS dès 750.— (tout compris voyage, nourriture, logement, cours de voile).

RUDEVENT

31, rue Dancet - 1205 Genève - Tél. (022) 20 95 40

Autolocation
Hertz No.1

Neuchâtel ☎ 25 93 55

114485-110

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

DÉRIVEUR 445, complet, bon état. Prix à discuter. Tél. 24 41 41 - 42 36 17. 112120-161

MACHINE À TRICOTER Passap Duo-matic, parfait état. Tél. (039) 28 44 99, le soir. 112050-161

ROBE DE MARIÉE Pronuptia, taille 36, avec accessoires. Prix à discuter. Tél. (038) 33 41 28. 115772-161

CHAMBRE À COUCHER, salon, salle à manger et divers meubles. Bas prix. Tél. (038) 31 25 47. 112146-161

VELO HOMME Cilo, mi-course, 10 vitesses, 250 fr. Tél. 31 27 09, heures de repas. 115822-161

1 ACCORDÉON CHROMATIQUE Paolo Soprani IV. Etat neuf. Tél. 55 23 93. 115829-161

FOURCHE RIXE chromée + guidon, 120 fr. Tél. (038) 31 81 29, heures repas. 112143-161

POUSSETTE COMBI + un buggy. Tél. 24 65 80. 115828-161

1 ÉQUALISEUR, 100 fr.; 4 spots Disco, 60 fr.; 1 lave-vaisselle sur pied, 300 fr. Tél. 41 33 62, à partir de 9 h le matin. 112133-161

ROBE DE MARIÉE, taille 40. Parfait état, prix à discuter. Tél. 42 35 04. 115823-161

VOILIER TYPE CAP-HORN dériveur lesté, cabine, 3 couchettes, longueur 6 m 50, largeur 2 m 27, prêt à naviguer. Construction: bois moulé. 2 grandes voiles, focs plus Spi avec réchaud pétrole et ber. Prix: à discuter. Téléphoner au (038) 31 17 29 entre 12 h et 13 h 30 et 18 h et 20 h. 115824-161

DEMANDES A ACHETER

COFFRE-FORT OCCASION F 60, safe séparé à l'intérieur. Dimensions: hauteur 1 m 20 environ, profondeur 40 à 50 cm environ, largeur 80 à 90 cm environ. Tél. 61 30 38. 10965-162

A LOUER

VAL-DE-RUZ: 6 PIÈCES, cuisine, salle de bains/W.-C., W.-C. séparés. Verdure. Loyer modéré. Tél. 57 11 73. 115811-163

MAGNIFIQUE STUDIO, 1 pièce, cuisine, salle de bains, jardin. Tout compris: 225 fr. Libre tout de suite. Tél. (038) 31 88 57. 115795-163

CORCELLES, chambre meublée indépendante. Tél. 31 15 87. 115840-163

VERBIER, appartement duplex dans chalet pour 2 à 6 personnes. Prix: 350 fr. par semaine. Situation calme, vue. Tél. (038) 24 56 06 ou (038) 25 14 57. 112128-163

LES COLLONS, VALAIS, appartement 2 pièces, 4 lits, libre été. Confortable, avantageux. Tél. (038) 25 82 26. 115830-163

VERBIER, JOLI TROIS PIÈCES. Libre dès fin mai, à la semaine. Avantageux. Tél. 24 78 05. 115824-163

ESPAGNE, COSTA BRAVA, appartement tout confort, directement bord de mer. Vue magnifique. Libre juin. Tél. 42 13 71. 115833-163

MARIN, STUDIO pour 1 personne, cuisine, bains, téléphone, vidéo, confort. Tél. 33 57 94. 115837-163

APPARTEMENT MEUBLÉ, 1 grande pièce, cuisine séparée, W.-C., centre ville, fin mai, 420 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 02 57 (dès 17 heures). 115839-163

JOLI STUDIO, cuisine agencée, W.-C., douche, confort, libre tout de suite ou à convenir. Le Landeron. Tél. (021) 60 18 57 (heures repas). 11589-163

GRANDE CHAMBRE INDÉPENDANTE, douche - W.-C., dans villa à 1 km de Marin-Centre. Tél. 33 49 82. 112119-163

CHAMBRE, loyer modeste, à jeune fille. Tél. 25 96 27. 115836-163

DEMANDES A LOUER

FAMILLE CHERCHE JOLI LOGEMENT 4-5 pièces, région Colombier - Bevaix, pour fin septembre. Tél. 42 38 54. 115826-164

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME cherche petits travaux à temps partiel, région Neuchâtel. Tél. (038) 42 40 03. 115788-166

EMPLOYÉE DE BUREAU, langue maternelle française, bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand, secrétariat, plusieurs années d'expérience, cherche poste à responsabilités. Ecrire sous chiffres 91-178 à Assa, Case postale 950, 2300 La Chaux-de-Fonds. 11907-166

JEUNE HOMME cherche n'importe quel travail, mi-temps. Tél. 33 11 31. 12067-166

DAME cherche à s'occuper d'une personne âgée du lundi au vendredi. Tél. 33 26 16. 112149-166

CERCHE TRAVAIL à domicile. Tél. 24 63 12. 112136-166

DIVERS

BON VIVANT de 43 ans, d'allure jeune, aimant le lac et les sorties, aimerait connaître amie sympathique en vue d'amitié. Ecrire à BB 934 au bureau du journal. 11594-167

SYMPATHIQUE DAME, début quarantaine, libre, sans enfants, caractère et allure jeunes, bilingue, désire rencontrer monsieur, bonne présentation, bonne situation, pour amitié sincère, sorties et voyages. Discretion assurée. Ecrire à CC 935 au bureau du journal. 115834-167

JEUNE AUTRICHIENNE, 17 ans, désire faire stage au pair, 7-8 semaines, juillet-août, dans famille suisse française avec enfants. Frau Disinger, Centre Commerce Allemagne-Suisse, Talackerstrasse 41, Zurich. Tél. (01) 221 37 02. 115831-167

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui av. Du Peyrou 8. Prendre rendez-vous de 13 h à 14 h. Centre de liaison de Sociétés féminines, tél. 31 39 55. 112102-167

DAME quarantaine, allure jeune, aimerait partager amitié sincère avec monsieur affectueux, âge en rapport, appréciant les belles choses de la vie. Ecrire sous chiffres P 28 - 350072 Publicitas, 2001 Neuchâtel. 12101-167

PERDUS-TROUVES

PERDU CHAÎNETTE OR, région Mail ou rue de l'Orée. Récompense. Tél. 25 18 65 (12 h 15 - 13 h 30). 115825-168

La «Zurich», se sont préoccupées à fond de la loi sur l'assurance accidents (LAA) et de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), qui entreront en vigueur en 1984, respectivement 1985. Cela signifie que pardon, VITA, VITA, vous conseilleront parfaitement. Appelez donc la «Zurich», respectivement VITA. Ou vice-versa.

VITA
ASSURANCES-VIE

OU

ZURICH
ASSURANCES

resp.

VITA
ASSURANCES-VIE

CANDIDA

Jamais gamme n'a été aussi complète. Et autant testée en clinique!

De nos jours, une bonne hygiène dentaire va de soi, même si on ne sait pas toujours COMMENT faire pour y arriver. Dans ce cas, il est indiqué de poser la question à un dentiste.

Candida vous aide à prévenir – et à traiter – vos problèmes de dents et de gencives. La composition équilibrée des dentifrices Candida correspond en effet aux tout derniers acquis de la recherche scientifique. D'où leur efficacité. Efficacité que des spécialistes en la matière ont démontrée par des tests effectués sur plusieurs années.

En utilisant un produit muni de l'appellation «testé en clinique», vous avez l'assurance absolue de ne pas pouvoir faire mieux pour avoir une bonne hygiène dentaire. A un prix vraiment exceptionnel. Expérience oblige.



Oui, MIGROS l'a.

Dentifrices Candida

Fluor Actif Peppermint, testé en clinique, 160 g/2.- (100 g=1.25). **NOUVEAU!** Freshmint, 80 g/1.50 (100 g=1.875). Anti-Plaque, testé en clinique, 100 g/2.20; en doseur, 150 g/2.80 (100 g=1.867). **NOUVEAU!** Parodin, testé en clinique, 110 g/2.40 (100 g=2.182). **NOUVEAU!** Prophylax, 90 g/2.10 (100 g=2.333).

Brosses à dents Candida

Anti-Plaque les 2/1.30, Junior les 2/1.-; Parodin la brosse/1.-; Interdent les 2/1.20.

Accessoires d'hygiène dentaire et buccale
Soie dentaire 60 m/2.20; Cure-dents 3x60/2.40; Eau dentifrice 100 ml/2.50

CANDIDA

Car pourquoi payer plus?

Plus de 100.000 lecteurs lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Écritureaux en vente à l'Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice Neuchâtel
Tél. 25 65 01

La voiture de série la plus aérodynamique du monde s'appelle Audi 100. Nous l'avons. La voici:



La nouvelle Audi 100. Chez vos partenaires V.A.G.

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvonnier: Garage du Port, F. Sydlar, 31 22 07. Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36. La Côte-aux-Fées: Garage Brugger, 65 12 52. Fleurier: Garage C. Duthé, 61 16 37. Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat, 61 11 86. Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74. Montmollin: Garage de la Croix, F. Stubi, 31 40 66. Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24. Saint-Aubin: Garage Alfter, 55 11 87.

114070-110

Vos partenaires V.A.G.
pour Audi et VW

V.A.G.

Audi

Une européenne.

Afin que survive le dernier des batraciens.



Notre système d'étanchement pour étangs et biotopes artificiels – **Sarnafil®** en matière synthétique – permet de créer de nouvelles zones d'habitat pour notre faune et notre flore. Terminé, les étangs à sec par défaut d'étanchéité du terrain. Dans les champs et les jardins, animaux et plantes en voie de disparition viendront bientôt nous réjouir par leur renaissance.

A Sarna Plastiques S.A., En Budron D, 1052 Le Mont-s.-L.

Vos vingt-cinq ans d'expérience des matières synthétiques pourraient bien m'aider à vivre en harmonie avec la nature. Veuillez m'envoyer votre documentation au plus vite.

Nom:
Adresse:
NPA/Localité:

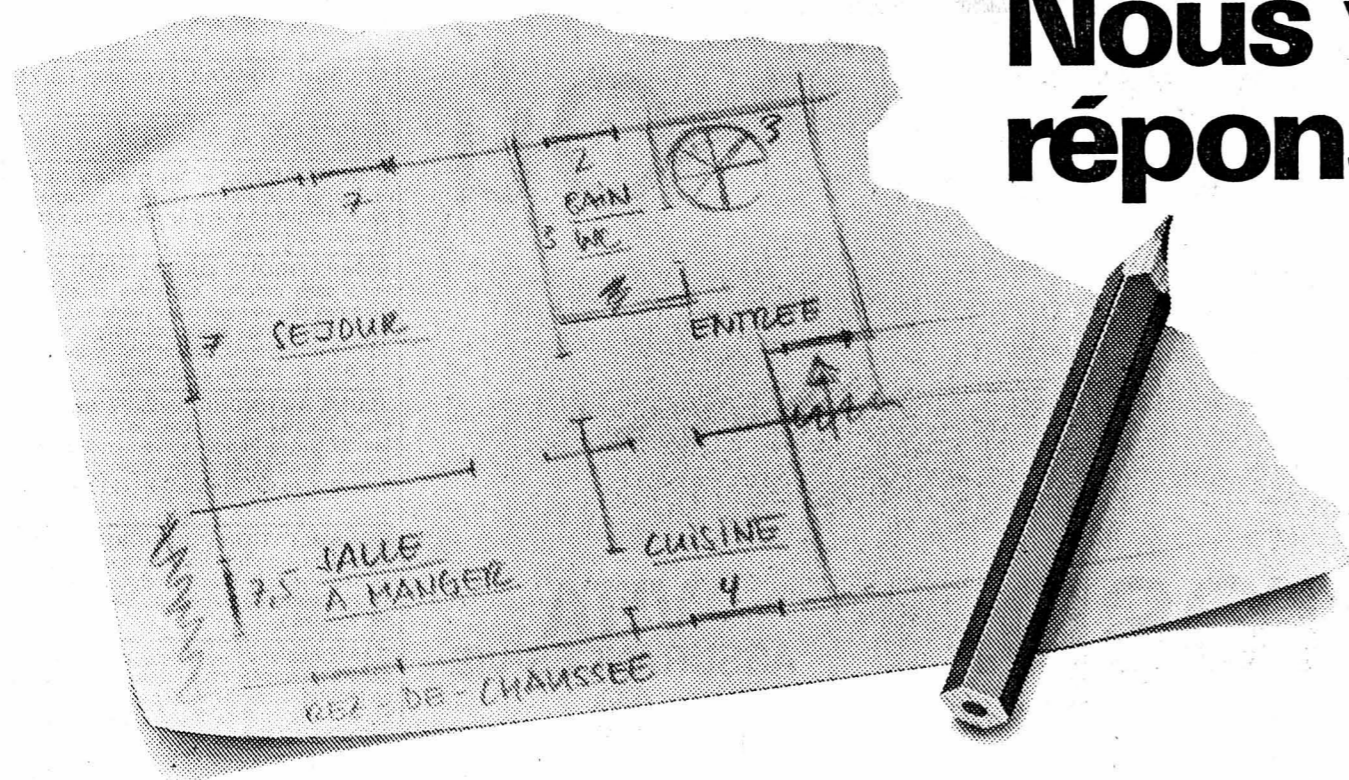
Sarna

FAN

113998-110

Parlez-nous de votre maison.

Nous vous apporterons des réponses constructives.



Nous vous présenterons un plan de financement à votre mesure, établi avec la même minutie... que les plans de votre cuisine.

Les Banques Cantonales accordent, dans toute la Suisse, la majorité des hypothèques: elles ont, actuellement, environ 50 milliards de francs investis dans les murs d'heureux propriétaires dans toute la Suisse. Parlez-nous de vos murs! Nous vous aiderons à les édifier.



**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

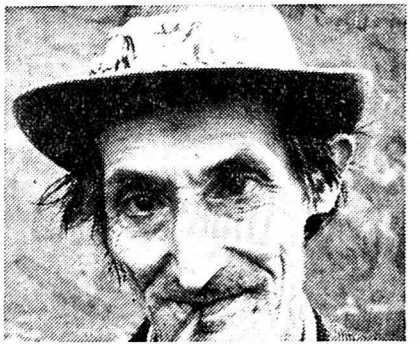
Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative
 - Jura: la naissance d'un canton
 - De 1974 à 1978, le processus de la fondation du canton
- 15.30 Point de mire
- 15.40 Vision 2 (à revoir):
 - Ritournelles: Tourbillon musical à Neuchâtel
 - Miroirs, le magazine littéraire
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
 - Rendez-vous dans un tiroir
- 17.20 Tonnerre
 - Les chasseurs de mustangs.
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
 - La vie au quotidien à Estavayer-le-Lac
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Des enfants parlent...
 - des choses de la vie
- 19.10 Le dernier mot
 - Jeu de lettres
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Dallas
 - 42. Les puits d'Asie
- 20.55 Deux artistes suisses
 - et leur monde fantastique
 - 1. Hans Krusi, l'homme aux fleurs d'Appenzell
 - La destinée peu commune d'un vendeur de fleurs des alpes devenu peintre autodidacte sur le tard.



Hans Krusi, un peintre naïf qui se trouve bien dans son monde fantastique. (Photo TVR)

21.45 Georges Thill

ou La voix du Bon Dieu

Le célèbre ténor français raconte sa vie, sa carrière extraordinaire.

- 22.15 Téléjournal
- 22.30 Mardi sport

FRANCE 1

- 11.35 T F 1 vision plus
- 12.00 Mourousi Magazine
- 12.30 Atout cœur
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.45 Féminin présent
- 14.25 La chute des Aigles
 - série de John Eliot
 - 1. La fin d'une époque: 1848
- 15.20 Féminin présent
 - Sujets magazine
- 17.35 L'œil en coin
 - L'Opéra de Pékin à Paris
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Le village dans les nuages
- 18.45 10 idées pour l'orientation
- 18.50 Histoire d'en rire
- 19.05 Météo première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 S'il vous plaît
 - «Le New Morning»
- 20.00 TF 1 actualités

20.35 Le petit café

Comédie musicale de Jean Valmy d'après Tristan Bernard réalisé par Abdel Isker Chanteurs et orchestre du Grand-Théâtre de Bordeaux dirigé par Jean-Pierre Burtin

22.40 Temps «X»

Les frères Bogdanoff proposent: Le prisonnier 1. L'arrivée

Cette série tournée en Angleterre, en 1968, n'a jamais été diffusée en France dans son intégralité.

- 23.35 T F 1 dernière

LES DEUX AMOURS DE PAMELA
par Barbara Cartland
EDITIONS DE TRÉVISE 29

«A une certaine période, je me faisais jusqu'à trente livres par semaine. C'est alors que votre oncle fit son apparition et, pour ce qui est de la scène, cela finit en queue de poisson. Je me montrai encore quelque temps, mais ce n'était plus la même chose, le cœur n'y était plus.

«Et puis, nous voyagions, et aucun agent ne se souciait d'un numéro qui est là un jour et s'en va le lendemain. Un autre verre de porto?

Je secouai la tête.

«C'est suffisant, merci, dis-je. Maintenant, je veux vous demander quelque chose. Oncle Edward vous a-t-il parlé de quelqu'un qui lui en voulait? Avait-il des ennemis.

«Une quantité, répliqua Rosy. Personne ne peut faire de la politique sans en avoir.

«Mais en parlait-il? insistai-je. Quelqu'un en particulier, quelqu'un qui aurait pu souhaiter se débarrasser de lui? Et pas seulement des gens mais

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.00 Midi infos-météo
- 12.10 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Alberte (7)
- 14.05 Aujourd'hui la vie
 - Les canulars...
- 15.05 Le cœur au ventre (1)
 - Reprise d'un feuilleton réalisé par Robert Mazoyer
- 16.05 Reprise
 - La chasse aux trésors (6)
- 17.00 Entre vous
- 17.45 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Antenne 2 journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord

Dossiers de l'écran

20.40 Les coulisses du krach de 1929

Seconde partie du film de Joseph Hardy d'après le livre de Gordon Thomas

Débat 1929-1973: d'une crise à l'autre

- 23.15 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 Télévision régionale
- 19.50 Le crabe aux pinces d'or
 - 4. Evasion
- 20.00 Les jeux à Montauban

20.35 La dernière séance

Soirée cinéma avec Eddy Mitchell

- 20.50 Les Vikings
 - film de Richard Fleisher
 - Une épopée étonnante avec des affrontements violents entre des personnages fort complexes
- 22.45 Entracte
- 23.00 Soir 3 dernière

23.15 La lance brisée

film d'Edward Dmytryk

Encore un bon western que ce film qui réunit deux grands comédiens: Spencer Tracy et Richard Widmark

- 00.50 Prélude à la nuit
 - «Capriccio» de Francis Poulenc pour deux pianos

SVIZZERA ITALIANA

- 14.00 Telescuola
- 15.00 Telescuola
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Viavai... in diretta
- 19.25 Mamy fa per tre
 - Tutto gioco e niente lavoro
- 19.55 Il regionale
- 20.15 Telegiornale

20.40 Antiquariato Nichetti

di Martha Fraccaroli Regia di Franco Thaler

- 22.15 Orsa maggiore
 - Luci nel West: la fotografia e la frontiera americana 1850-1890
- 23.15 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.45 TV scolaire
- 9.45 Pour les enfants
- 10.15 Follow me (54)
- 10.30 TV scolaire
- 14.45 Da Capo
 - Eva Mezger présente: Jä - soo!
 - film suisse de Leopold Linberg
- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 La boîte aux histoires
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Pilotes de rallye
 - Walter Röhrli (BRD)
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Ein Fall für zwei
- 21.05 Autoreport (8)

21.10 CH Magazine

Politique et économie

- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Mardi sport
- 23.10 Complément à notre temps
 - Mario Erdheim, ethnologue
- 00.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthem.
 - 10.23 Mosch - Von Tankred Dorst und Ursula Ehler. Regie: Tankred Dorst. 12.10 Diamanten-Fieber. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 16.10 Tagesschau. 16.15 Der Eiger - Bericht über die Besteigung der Nordwand. 17.00 Der grosse Märchenfilm: Wie man Dornröschen wachküss (1). 17.50 Tagesschau. 18.00 Abend-schau. 18.30 Hollywood - Geschichten aus der Stummfilmzeit - Das Ende einer Ära (1). 19.00 Sandmännchen. 19.10 Hollywood - Geschichten aus der Stummfilmzeit - Das Ende einer Ära (2). 19.45 Land-desschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Was bin ich? - Berufter mit Robert Lembke. 21.00 Report - Daten - Bilder - Hintergründe. 21.45 Der Aufpasser - Wie die wilden Stiere. 22.30 Tagesthem. 23.00 Heut'abend - Werner Höfer zu Gast bei Joachim Fuchsberger. 23.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthem.
 - 10.23 Mosch - Von Tankred Dorst und Ursula Ehler. 12.10 Diamanten-Fieber. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle - Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.57 ZDF-Ihr Programm. 16.04 Mosaik - Anschl.: Heute-Schlagzeilen. 16.35 Strandpiraten - Warnung vor dem Dieb. 17.10 Heute - Anschl.: Aus den Ländern. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Ein Wort aus Musik - Spiel und Spass mit Heinz Eckner. 18.20 Mein Name ist Hase. 18.57 ZDF-Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 G Miss Marple: Mörder ahoi! - Engl. Spielfilm. Regie: George Pollock - (Videotext-Untertitel für Hörgeschädigte auf Tafel 150). 21.00 Heute-Journal. 21.20 Die Zeiten ändern sich (1) - Es muss was passieren! Sommer 67. 22.05 Aller Anfang ist Spiel - Gesellschaftliche Hintergründe des Spielsens. 22.50 Wetzlar ist nicht Washington - Von Charly Weller. 0.05 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am dam des. 9.30 Englisch (30). 10.00 Schulferserhen. 10.30 A la carte - Japan - oder Die Suche nach dem verlorenen Reis (1). Film von Ferry Radax. 11.15 Color Classics. 11.25 Sport am Montag - München: Eishockey-WM. 2.-1. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am dam des. 17.25 Auch Spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Die tollredisten Streiche des Dick Turpin - Todesurteil (1). 18.30 GWir. 19.00 Österreich-Bild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Argumente - Sendung von und mit Walter Schiejoek. 21.30 Panorama - Sendung von Walter Pissecker. 22.20 Metternichgasse 12 - Filme der Filmakademie - Padhi - Porträt über den Wiener Allroundkünstler und Philosophen. Maler, Musiker Padhi Frieberger. Regie: Gerlinde Semper. 23.35 Nachrichten.

RADIO - TÉLÉVISION - VIDÉO

Jeanneret

8 C^e SA

Seyon 26-30 - Neuchâtel: 24 57 77 114480-180

RADIO

RADIO ROMANDE I ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00 (+ coup de pouce), 15.00 et 16.00 (Tél. (021)217577). Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales, avec rappel des titres à 7.30 et 8.30. 6.30 Journal régional. 6.35 Journal des sports. 6.55 Minute économique. 6.58 et 7.58 SVP Conseil. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le diagnostic économique. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Sautemouton (voir lundi). 10.10 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indices régionaux. 12.20 La pince. 12.27 Communiqués. 12.30 Journal de midi, avec à: 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps (voir lundi). 18.05 Journal du soir, avec à: 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Le violon de Rothschild, d'Anton Tchekhov. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 (S) 6.9 avec vous, avec à 7.00 et 8.00 Informations. 8.10 Classique à la carte. 8.15 Vous avez dit interprète? 8.58 Minute économique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps de l'apprendre, avec à 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regards. 10.00 Portes ouvertes sur... la vie. 10.30 (S) La musique et les jours. 12.00 (S) Musique populaire, grands compositeurs. 12.30 Titres de l'actualité. 12.32 (S) Table d'écoute(1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 (S) Table d'écoute(2). 14.00 La vie qui va... 15.00 (S) Suisse-Musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 18.00 Informations. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Informations. 20.02 (S) Aux avant-scènes radiophoniques: Le loup-garou, de R. Vitrac. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. (S) Scènes musicales: Der Wildschütz, (acte 1), opéra de A. Lorzing. 24.00 Informations. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE I ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Bizet, Sarasate, Gounod, Berlioz et Wieniawski. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.00 Un hôtel de marque et ses disques: Christoph Geiser, écrivain. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.30 Musique populaire: portrait de «Jenny-Dynastie». 21.30 Vitrine83. 22.05 Hits internationaux. 23.05 A la jazzothèque. 24.00 Club de nuit.



MOTS CROISÉS

Problème N° 1422

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Le réalisateur du Cuirassé «Potemkine». 2. Le friquet en fait partie. 3. Complément de mot. Renan la perdit. Ceinture japonaise. 4. Pronom. Point de la sphère céleste opposé au zénith. 5. Personne qui a perdu les qualités de ses ascendants. 6. Arène internationale. Sucre non hydrolysable. La Vierge. 7. Se disait, au Moyen âge, de tout lettré. Sorte de canapé. 8.



POUR VOUS MADAME

UN MENU

- Cresson
- Côtelettes de porc farcies
- Laitues braisées
- Pommes au four

LE PLAT DU JOUR:

Côtelettes de porc farcies

Proportions pour 4 personnes: 4 grosses côtelettes, incisées pour la farce; 2 saucisses de porc crues, 200g de langue ou jambon cuits, 1 c.s. de persil haché, 1 c.s. de madère ou sherry, 1 c.c. de sauge hachée (ou 1/2 de sèche), 1 jaune d'œuf, 2 c.s. de beurre, 2dl de vin blanc, moutarde, sel et poivre.

Préparation: Presser la chair à saucisse hors du boyaud dans un saladier. Ajouter la langue ou le jambon hachés fin, le persil, la sauge, le jaune d'œuf et la madère ou le sherry. Bien pétrir.

Empoigner les côtelettes et les farcir avec la préparation. Coudre la poche à la ficelle à rôtir ou la fermer avec des cure-dents. Badigeonner les deux faces avec la moutarde et saupoudrer de sel et poivre.

Chauffer le beurre, faire sauter les côtelettes 7-8 minutes par face à une chaleur pas trop forte et dresser sur un plat chaud. Déglacer le fond de cuisson avec le vin blanc, laisser un peu réduire à forte chaleur, compléter l'assaisonnement et verser sur les côtelettes.

Le conseil du chef

Autres farces
1) 200g de champignons frais, coupés en feuillets, légèrement étuvés et mélangés à 200g de chair à saucisses de veau et des fines herbes fraîches.

2) De petits cubes de fromage à pâte dure et de jambon mélangés à la chair à saucisses de veau.

Article. Unité de résistance électrique. Unité de pression. 9. Ou, en art, ont été pratiqués des refouillements. Symbole. 10. Un des ordres mineurs.

VERTICALEMENT

1. Philosophe grec, qui se suicida en se jetant dans l'Étna. 2. Homère y serait mort. Gany-mède le fut par Zeus. 3. Conjonction. Puits naturel, dans les Causses; Neuf. 4. Se dit d'un style ampoulé. Ecrivain uruguayen. 5. Préfixe. Charon était celui des Enfers. 6. Qui convie à l'organisation. Individu quelconque. 7. Caché. Station balnéaire, sur le bassin d'Arcachon. Note. 8. La révocation de l'édit de Nantes en provoqua un. Fleuve. 9. N'est jamais perdu, dit un proverbe. 10. Ce qu'est le sable pour un héraudiste. Tranche de poisson.

Solution du N° 1421

HORIZONTALEMENT: 1. Agitateurs. - 2. Eu. Ecoute. - 3. Rif. RP. III. - 4. Adage. Eln. - 5. Tétu. Eléis. - 6. Signe. Sa. - 7. Ob. Sénégal. - 8. Nu. Nu. Anc. - 9. Sarriette. - 10. Jeunesse. VERTICALEMENT: 1. Aération. - 2. Guidé. Busc. - 3. Fats. Eau. - 4. Te. Guis. RN. - 5. Acre. Genre. - 6. Top. Ennuis. - 7. Eu. Eléc. Es. - 8. Utile. Gâte. - 9. Reluisant. - 10. Sel. Salées.

Beauté

Des traitements pour vos cheveux
L'air, l'eau, la fumée, la pollution des villes maltraitent nos cheveux qui, au fil des semaines et des mois, deviennent gras ou très secs, cassants, tristes, mous. Bien peu y échappent.

La encore, des traitements appropriés à chaque cas, que ce soit sous forme de shampooing, huile, ampoule, émulsion, mousse ou crème, doivent s'appliquer et régulièrement appliqués, rendre à votre chevelure sa beauté première.

Le choix du shampooing est également très important, surtout si vous lavez vos cheveux fréquemment. Plus ou pratiquement plus de shampooings décapants, mais des produits doux et neutres ayant pour seul but de nettoyer le cuir chevelu.

Enfin, selon leur nature: gras, secs, fins ou décolorés, vous trouverez un «shampooing-remède» permettant de régulariser les perturbations de vos cheveux. Certains, particulièrement étudiés, autorisent les lavages quotidiens. D'autres encore les fortifient et leur redonnent élasticité et brillant.

A méditer:

Nos bonnes actions sont souvent plus troubles que nos péchés.

Marcel AYMÉ

MOT CACHE

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

PRONOSTIC

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour auront le sens de ce qui est beau; ils seront réalistes, fiers, mais assez susceptibles.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Les grands voyages et l'intérêt commercial qu'ils présentent vous donneront d'amples satisfactions. Amour: Votre caractère se laisse aisément influencer, si bien que vous renoncez à un sentiment sincère. Santé: Ménagez soigneusement votre colonne vertébrale. Les sports violents lui infligent des chocs graves.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vos chances vont devenir très fortes pour tous les travaux d'imagination et de création. Amour: Si vous aimez le caractère artiste, un peu secret des Poissons, l'entente sera parfaite. Santé: Vous avez le don de réconforter les malades en les délivrant de l'obsession qui les paralyse.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Vous allez retrouver toutes vos certitudes et votre sens de solides organisations. Reprenez vos activités. Amour: Bonheur pour les unions avec le Scorpion qui admire votre caractère jeune, sachant s'adapter. Santé: Ne vous exposez pas aux accidents. Apprenez à tomber en souplesse, en fléchissant les articulations.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Vos accords avec le Scorpion reprendront sans doute plus tard. Vous préférez peut-être la Balance. Amour: Des idées d'indépendance vont surgir dans votre esprit. Elles vous porteront à voyager. Santé: Prenez soin de vos pieds. Demandez au pédicure de surveiller attentivement toutes leurs excroissances.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Vous pourrez élargir avec succès votre clientèle. Si vous êtes artiste, restez dans une note originale. Amour: Vous avez eu des preuves d'amitié et en avez été reconforté. L'être cher prend ses responsabilités. Santé: Prenez soin de vos jambes si vous souffrez d'anciennes fractures et si votre poids dépasse la moyenne.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Restez fidèle à votre formule actuelle. N'hésitez pas à voyager, afin de vous faire connaître. Amour: Le sentiment secret qui vous enchante prend une grande importance. Une décision sera à prendre. Santé: Des repas légers et fréquents vous conviennent. Votre estomac et vos intestins ne sont pas surchargés.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Le grand projet que vous formez est sur le point de réussir. Appliquez-vous à sa réalisation. Amour: L'amour ou l'amitié vous donne des joies profondes et douces très appréciées. Santé: Surveillez attentivement la rectitude de votre dos, la symétrie des épaules et l'aisance de la marche.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Si vos travaux sont soumis à l'approbation de vos supérieurs, vous avez des chances de les voir acceptés. Amour: Vous vous trouvez dans un climat plus dur que précédemment. Sachez rester affectueux et sensible. Santé: Buvez de l'eau minérale entre les repas afin d'activer utilement la digestion.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Votre chance va se développer de façon tout à fait inattendue. Ce sera possible de l'amplifier. Amour: Un redoublement d'affection et la découverte de plusieurs amis vous seront utiles. Santé: Si vous luttez contre l'embonpoint, faites-le avec modération. Vous appartenez au type sculptural.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Heureux moment pour essayer de perfectionner votre technique, d'innover. Ne vous laissez pas dépasser. Amour: Gardez-vous de toute injustice dans vos jugements. N'écoutez pas les conseils perdus. Santé: Vos reins et votre foie se portent mieux. Ne négligez pas l'ensemble circulatoire.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Confiez-nous votre meilleure recette à base de pâte feuilletée!

Envoyez-la jusqu'au 31 mai 1983 au plus tard, à Leisi SA, case postale, 4612 Wangen. (Ne pas oublier d'indiquer l'expéditeur!) Pour la meilleure suggestion, nous offrons une prime de Fr. 200.- et la publions ici. Tous les autres participants sont récompensés par un petit cadeau-surprise.

Les Romands mettent la main à la pâte!

Voici, telle qu'elle sort de son four:



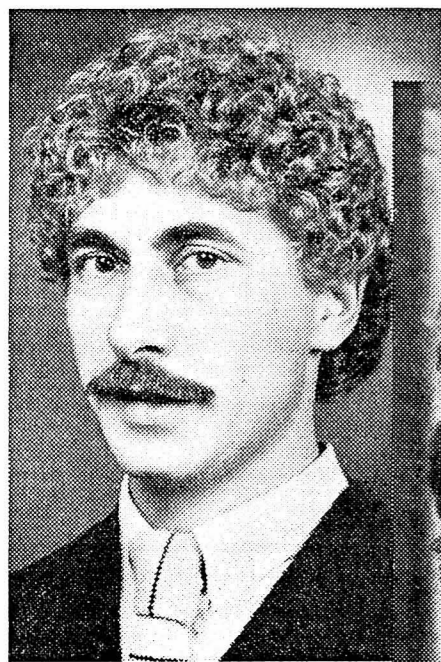
Mme. Marlène Zaugg, de Lausanne, gagne la troisième manche de notre concours de recettes.

La tarte aux griottes à la Désirée
 1 paquet de pâte feuilletée LEISI
 2 cs de confiture d'abricots
 100g de beurre
 80g de sucre
 2 œufs
 1cc de zeste de citron râpé
 quelques gouttes d'extrait d'amandes amères
 quelques gouttes d'extrait de vanille
 50g de farine
 150g d'amandes émondées, moulues
 1 boîte de griottes dénoyautées
 2 cs de sucre glace

Foncer un moule à tarte de 26 cm de diamètre d'une abaisse de pâte feuilletée LEISI d'une épaisseur de 5 mm, piquer le fond à la fourchette et napper de confiture d'abricots. Travailler le beurre en mousse avec le sucre, les œufs, le zeste de citron, les extraits d'amandes amères et de vanille. Ajouter la farine et les amandes. Garnir le fond de pâte de griottes et recouvrir avec l'appareil. Faire dorer au four à 200 °C pendant env. 40 minutes. Avant de servir, saupoudrer de sucre glace.

LEISI - votre spécialiste en pâte et pâtisserie.

GIDOR COIFFURE



«Elmo» (Stützwelle).



«Sandra».



«Pips».

vous permet, grâce à ses prix fous, de vous embellir chaque semaine!

Prix pour dames		Prix pour hommes	
Shampooing-Mise en plis (cheveux courts)	Fr. 11.—	Shampooing/Brushing	Fr. 11.—
Teinture complète (Shampooing-Mise en plis compris)	Fr. 26.50	Shampooing/Coupe/Brushing	Fr. 22.50
Permanente (Shampooing/Coupe/Mise en plis compris)	Fr. 36.— Fr. 39.50 Fr. 45.50	Permanente (Shampooing/Coupe/Brushing compris)	Fr. 36.—

Grand-Rue 12, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 90 00

Moulin-à-vent
«Les Mollardin»
1980 la bouteille de 7 dl **7⁵⁰**

Juliéna
Domaine de la Dîme
1980 la bouteille de 7 dl **7⁵⁰**

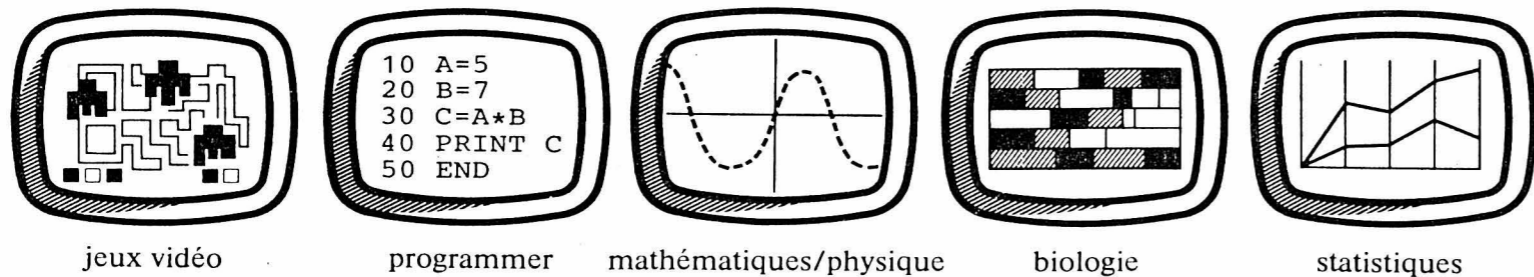
Thé Indor
«Pointes anglaises»
50 sachets **2⁶⁰** 100 sachets **4²⁰**

Persil en tambour de 4 kilos **10⁵⁰**

Super-Centre
Portes-Rouges

10^{me} anniversaire

P GRATUIT



VC-20

Le «Home Computer» de l'année 1982

l'ordinateur le plus répandu avec plus d'un million d'appareils vendus au niveau mondial.

Fr. 490.-

disponible chez les revendeurs Commodore, les spécialistes Radio TV, les grands magasins et les Studios-M dans le canton de Berne.

commodore
COMPUTER



À TRAVERS LE MONDE

Après les violences du 1^{er} Mai en Pologne

Lech Walesa avertit le pouvoir

GDANSK (AFP). - Lech Walesa a mis en garde hier le pouvoir en Pologne contre le recours à la violence pour résoudre la crise politique qui ne cesse d'agiter le pays.

grands centres du pays à l'appel de la direction clandestine du syndicat. M. Walesa a souligné que les forces de l'ordre pouvaient «battre vieillards et jeunes filles» mais que cela «ne conduisait à rien».

raient les recouvrir avec leurs casquettes». Le chef de file ouvrier, qu'une centaine de travailleurs attendaient à la sortie de l'établissement, a ajouté: «Ces contre-manifestations devraient donner à réfléchir au pouvoir et l'inciter à entamer des conversations avec «Solidarité».

Paris-Lyon: les médecins reprennent leur bistouri

PARIS, (Reuter).- Les chefs de clinique des hôpitaux de Paris et de Lyon se sont prononcés hier pour la reprise du travail, mettant fin à une grève de plus de six semaines, a-t-on appris à l'issue du vote auquel étaient conviés les grévistes après les propositions, vendredi, du premier ministre, M. Pierre Mauroy.

Le texte de M. Mauroy, remis aux internes et chefs de clinique lors de leurs assises nationales, vendredi à Paris, répondait à l'une des plus anciennes revendications, celle qui avait été notamment à l'origine de la grève: la concertation sur la notion d'un corps unique hospitalo-universitaire.

Par ce geste, considéré comme un véritable coup de théâtre, le gouvernement semblait revenir sur son intention de créer un corps de «rang B», intention qui avait mis le feu aux poudres.

Un homme est mort

VARSOVIE, (AP).- Un homme est mort à la suite des violences qui se sont produites dimanche à Nowa-Huta, dans le sud de la Pologne, a-t-on appris hier de source officielle. Un employé des services d'ambulance de la ville a précisé qu'il était décédé des suites de ses blessures subies lors des heurts.

Reagan dénonce la répression

WASHINGTON, (AP).- Le président américain Reagan a dénoncé «la vague de répression continue» en Pologne, dans une déclaration lue lors d'un meeting de soutien au syndicat polonais dissous «Solidarité».

Dans cette déclaration, M. Reagan estime que cette répression est «menée sous une intense pression de l'Union soviétique».

«Nous sommes témoins d'une véritable lutte des travailleurs, dans un Etat soi-disant populaire, pour leurs droits fondamentaux», estime le président, qui salue «le courage des Polonais qui font face quotidiennement aux intimidations et aux tracasseries».

La déclaration présidentielle, lue par un conseiller au département d'Etat, réitère l'engagement des Etats-Unis à participer au redressement économique de la Pologne, si le gouvernement communiste «introduit de réelles mesures de libération».

Mitterrand signe trois accords au royaume du «Toit du monde»

KATMANDOU, (Reuter). - La première journée de la visite du président François Mitterrand en Asie a été marquée hier par un voyage en calèche à Katmandou et par la signature d'accords en matière économique et culturelle avec le Népal.

M. Mitterrand est le premier président français à se rendre dans le royaume du «Toit du monde», qui n'avait pas reçu de chef d'Etat occidental depuis la venue de la reine Elisabeth d'Angleterre, en 1962.

Accueilli à son arrivée à l'aéroport par le roi Birendra, le chef de l'Etat français a pris place avec son hôte à bord d'une calèche qui les a transportés jusqu'au palais royal, au milieu d'une haie de Népalais qui ont chaleureusement applaudi «leur» visiteur.

Le président français a ensuite participé à un déjeuner de travail avec M. Thapa, premier ministre. Tenant en fin de journée une conférence de presse, le chef de l'Etat a été longuement interrogé par les journalistes locaux sur la création d'une zone de paix régionale souhaitée par le royaume.

M. Mitterrand s'est déclaré partisan de cette formule, tout en insistant sur la nécessité d'un assentiment de tous les pays de la région.

Les propositions lancées par le roi Birendra en 1975 ont été fraîchement accueillies en Inde et au Bangladesh. De leur côté, MM. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, et Padma Bahadur Khatri, son collègue népalais, également chargé des ressources hydrauliques, ont signé trois accords.

Le premier texte prévoit une aide française de 55 millions de francs (15,5 millions de francs suisses) pour la mise en œuvre de plusieurs projets, dont la construction d'une usine d'énergie solaire et de plusieurs liaisons routières.

Le deuxième accord a pour but de faciliter les échanges de professeurs, d'étudiants et de chercheurs. Le troisième concerne la promotion réciproque et la protection des investissements.

Le premier texte prévoit une aide française de 55 millions de francs (15,5 millions de francs suisses) pour la mise en œuvre de plusieurs projets, dont la construction d'une usine d'énergie solaire et de plusieurs liaisons routières.

D'autres secrets du III^e Reich dans la mer des Antilles?

LONDRES (Reuter). - L'épave d'un sous-marin allemand découvert dans la mer des Antilles pourrait renfermer les corps de responsables nazis qui fuyaient en Amérique du Sud, rapporte le «Times». Le sous-marin, qui ne porte aucun numéro d'identification visible, a été découvert reposant par 23 m. de fond, par une entreprise de récupération américaine.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Sept mois de reprise aux Etats-Unis

Depuis le mois de septembre 1982, l'indice global des indicateurs économiques américains n'a pas cessé de s'améliorer. En mars 1983, la progression est de 1,5 %, après avoir été de 1,4 en février et de 3,2 en janvier. Sept domaines observés ont contribué au résultat favorable: la durée hebdomadaire du travail, la rapide exécution des commandes, la création d'entreprises, les dépenses d'investissement des usines et d'équipement, l'évolution des prix des matériaux de base, les cours des actions et enfin la masse monétaire.

MARCHÉS EUROPÉENS BIEN ENTOURÉS

La hausse de grande envergure des cours à Wall Street durant ces dernières semaines n'a pas cessé d'exercer son impact sur les places boursières de notre continent. EN SUISSE, la première journée de mois de mai a été caractérisée par la poursuite du renforcement des positions, tous les groupes de titres participant au mouvement, mais à un rythme contrôlé.

Confidentiels, vraiment...

LONDRES, (Reuter).- Un sac contenant des documents portant la mention «ultra-confidentiel» OTAN et donnant des détails sur l'endroit où opèrent les sous-marins de l'Alliance atlantique a été trouvé vendredi dans une rue de Londres par un passant, rapportait hier le journal «Daily Telegraph».

Le ministère britannique de la défense a confirmé avoir reçu des documents des mains de la police, mais selon un porte-parole, ils n'étaient pas ultra-secrets. Il a ajouté que le ministère ouvrirait une enquête sur le sujet.

Le quotidien britannique écrit que M. Michael Scott, propriétaire d'un garage, a déclaré avoir trouvé les documents dans un sac en toile blanc scellé de plomb, qu'il a ouvert pour se convaincre de leur authenticité.

«J'ai remarqué quelque chose qui ressemblait à un graphique, avec des noms et des détails des sous-marins. J'ai vu le mot «nucléaire» écrit et il y avait aussi un tableau donnant des précisions sur les endroits où opèrent les sous-marins, leur vitesse, leur puissance, leur profondeur et d'autres informations», a-t-il indiqué.

M. Scott a remis les documents dans le sac, donnant le tout à un policier qui passait par là...

Sous-marins américains pour le Pacte de Varsovie?

OSLO (AFP). - Un pays membre du pacte de Varsovie a récemment tenté d'acheter quatre mini-sous-marins de fabrication américaine, capables d'opérer par 3000 m. de profondeur, indique à Oslo le service d'information norvégien «Norinform».

La société norvégienne concessionnaire de ces navires à usage commercial a été contactée selon «Norinform», par trois Suédois qui ont proposé un paiement en espèces de 40 millions de couronnes norvégiennes. La société qui exposait lors du salon «offshore» de Goeteborg, en Suède, le mois dernier, a précisé que les acheteurs devaient s'engager par écrit à ne pas réexporter ces mini-sous-marins vers un pays membre du pacte de Varsovie.

Les clients suédois ont alors renoncé à leur achat mais, ajoute «Norinform», il a ensuite pu être établi qu'ils représentaient une société spécialisée dans le commerce avec l'URSS et les pays de l'Est.

Fantômes rouges

La marine norvégienne, comme celles du Danemark et de Suède, se creuse la tête, après avoir sondé les abîmes marins des environs. Car, pour l'instant, rien à l'horizon ou dans les fjords. Elle a réduit ses activités de recherche, après que l'analyse du carburant relevé dans la région de Stavanger, près de Bergen, eut montré qu'il ne provenait pas d'un sous-marin. La tache d'huile repérée par la marine norvégienne après le lancement de plusieurs charges de fond et de missiles, pourrait être tout simplement un peu de pétrole libéré du fond de la mer. Des plongeurs de l'armée n'ont rien vu de spécial. Mais la marine reste vigilante.

Retrait vietnamien du Cambodge

HANOÏ, (AFP).- Un retrait partiel de troupes vietnamiennes du Cambodge, portant sur une division d'infanterie et six brigades ou régiments, a solennellement débuté hier matin au palais de l'indépendance à Phnom-penh, selon l'ambassade de la République du Kampuchea à Hanoï. Ce retrait atteindrait, selon des sources diplomatiques, de quinze à vingt mille hommes. Il s'agit du premier retrait partiel depuis l'annonce, au sommet de Ventiane de février, de retraits partiels vietnamiens chaque année. Les forces vietnamiennes, qui avaient pénétré à Phnom-penh en janvier 1979 et renversé le régime Khmer rouge du «Kampuchéa démocratique» pro-chinois, sont généralement estimées à 180.000 hommes.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, and Genève, including various bank and industrial shares.

Table of stock market data for Bâle, including various bank and industrial shares.

Table of stock market data for Zurich (Etrangères), including various international stocks.

Table of stock market data for Du Pont, Eastman Kodak, Exxon, Fluor, General Electric, General Motors, etc.

Table of stock market data for RWE, Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen, and other European companies.

Table of stock market data for Frankfurt, including various bank and industrial shares.

Table of stock market data for Milan, including various bank and industrial shares.

Table of stock market data for Amsterdam, including various bank and industrial shares.

Table of stock market data for Tokyo, including various bank and industrial shares.

Table of exchange rates and indices, including New York, Paris, London, and various international indices.

Spécialistes du monde entier en congrès La météo en pleine évolution

GENÈVE, (ATS). - Les problèmes de la production alimentaire, des ressources en eau et en énergie, pour ne citer qu'eux, comportent d'importants aspects météorologiques et climatologiques et il incombe à la communauté météorologique mondiale d'apporter sa contribution dument coordonnée à la solution de ces problèmes majeurs de notre temps, a déclaré, hier à Genève, le conseiller fédéral Alphonse Egli, chef du département de l'intérieur, à l'ouverture du 9^{ème} Congrès mondial de météorologie.

re leur discipline mais aussi d'améliorer la communication et le public, problème-clé de notre époque, a souligné M. Egli.

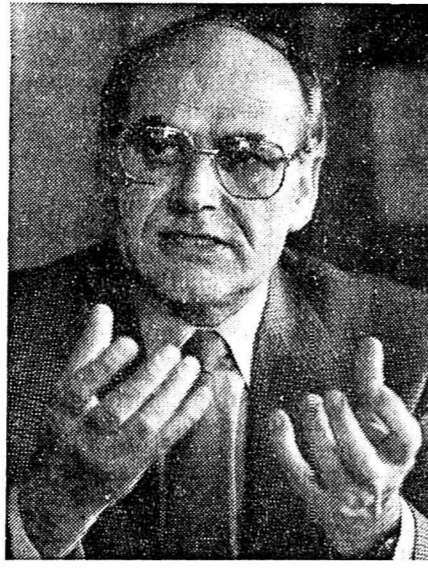
PLUS PERFORMANT

Plus de 400 délégués de la plupart des 157 pays membres de l'Organisation mondiale de météorologie participent au Congrès, organe suprême de l'OMM qui se réunit tous les 4 ans. Au cours de cette session qui durera jusqu'au 27 mai, il se prononcera sur les programmes et budget pour la période 1984-1987 (79,5 millions de dollars, sans augmentation réelle, mais adaptation au coût de la vie). Il étudiera, notamment, la structure technique et scientifique actuelle de l'OMM et envisagera les modifications qu'il serait possible de lui apporter pour la rendre plus performant.

Adhésion de la Suisse à l'ONU: toujours pas de décision finale

BERNE (ATS). - La commission du Conseil national qui examine le projet d'adhésion de la Suisse à l'ONU a renvoyé une nouvelle fois sa décision finale. Les commissaires se retrouveront le 16 août. Entre-temps, M. Raymond Probst, secrétaire d'Etat au département fédéral des affaires étrangères, remplira une mission délicate à New-York, au siège central de l'ONU: déterminer dans quelle mesure la neutralité de la Suisse pourrait être sauvegardée plus efficacement que par une déclaration unilatérale faite avant l'adhésion. Présidée par le socialiste zuricois Walter Renschler, la

commission a siégé hier à Berne. Ce nouveau renvoi de la décision des commissaires est dû à une volte-face du département fédéral des affaires étrangères (DFAE), ont expliqué en substance MM. Walter Renschler et Bernard Dupont (rad/VS), porte-parole romand de la commission. Jusqu'ici la seule procédure défendue par le DFAE était la suivante: la Suisse adresse sa demande d'adhésion à l'ONU et, avant que celle-ci ne statue, le Conseil fédéral fait une déclaration unilatérale dans laquelle il affirme que la Suisse maintiendra sa neutralité permanente et armée. L'ONU prendra acte tacitement de cette déclaration. Pas question, en revanche, d'une sorte de reconnaissance de la neutralité suisse par l'ONU qui, de la sorte, obtiendrait le droit de définir cette même neutralité. Tel était jusqu'à hier la position du DFAE.



Le Zuricois Walter Renschler, président de la commission. (Keystone)

RÉALISME POLITIQUE

Si le DFAE a changé d'avis, ont dit MM. Renschler et Dupont, c'est probablement par réalisme politique. En effet, l'une des principales objections à l'adhésion de la Suisse à l'ONU se fonde sur la neutralité de notre pays et sur les concessions que devrait éventuellement faire la Suisse sur ce principe. On songe notamment aux sanctions économiques et surtout militaires que peut décréter l'ONU. Or, l'utilité d'une déclaration unilatérale est souvent mise en doute. «Il fallait trouver du plus solide». D'un autre côté, une adhésion à l'ONU ne peut être as-

sortie de réserves. Il appartiendra à M. Raymond Probst de déterminer, par des contacts avec les organes de l'ONU et avec des membres influents de cette organisation, comment le principe de la neutralité suisse peut être ancrée dans la déclaration d'adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce sera l'affaire de l'ONU de décider si une telle demande est recevable ou non. Il vaut mieux prendre le risque de voir l'adhésion refusée par l'ONU que par le peuple, a dit M. Dupont.

Affaire Novosti: remous

BÂLE (ATS/AP). - Le comité national du Mouvement suisse pour la paix considère que la fermeture, à Berne, du bureau de l'agence soviétique Novosti est un acte de guerre froide. Cette fermeture, peut-on lire dans un communiqué du mouvement, est une attaque dirigée contre le mouvement pour la paix et la liberté de l'information en Suisse. «Nous continuerons à suivre avec attention et à assurer la diffusion des nombreuses propositions soviétiques concernant le désarmement et la paix ainsi que de toute autre initiative de ce genre».

Par ailleurs, un comité de soldats de Bâle a repoussé les accusations selon lesquelles l'agence de presse soviétique Novosti aurait joué un rôle décisif dans le lancement de la pétition contre la garde avec des munitions de combat. Dans un communiqué publié hier, le comité de soldats bâlois a exigé une rectification de cette «vision déformée» ou la présentation de preuves. En outre, le comité se réserve le droit d'engager une procédure judiciaire.

DU RHÔNE AU RHIN

Pour meurtre

BÂLE (ATS). - Un homme de 44 ans comparait depuis hier devant le tribunal correctionnel de Bâle pour répondre du meurtre d'un partenaire de jeu de hasard. Il avait abattu la victime, âgée de 67 ans, dans les toilettes d'un établissement public. L'infortuné avait gagné une partie de «Knobel», jeu qui se pratique avec des allumettes ou des pièces de monnaie dont on devine le nombre ou le côté, mais son succès était contesté par son partenaire.

Les Tamouls

BERNE (AP). - Les quelque 50 Tamouls qui avaient entamé une grève de la faim de trois jours à Berne ont mis fin à leur action. Les grévistes voulaient attirer l'attention du public sur les derniers événements qui ont secoué leur patrie, le Sri Lanka. Minorité ethnique, les Tamouls sont en butte à une farouche répression.

L'économie genevoise

GENÈVE (ATS). - Selon une enquête de la Chambre de commerce de Genève, la situation économique est variable à Genève: baisse du chiffre d'affaires dans plus de la moitié des entreprises qui ont répondu au questionnaire, stagnation du marché national mais nouvelles commandes de l'étranger, maintien de la rentabilité grâce à la rationalisa-

tion et à la compression des frais. Les perspectives pour 1983 sont très incertaines. Les indications qui précèdent valent pour la métallurgie, principal secteur de l'industrie. La construction, quant à elle, se porte plutôt bien.

Avalanche: un mort

BRIGUE (ATS). - Partis de la base de Rarogne, les hommes d'Air-Zermatt ont retiré hier en quelques minutes le skieur allemand enseveli dimanche sous une avalanche de glace non loin de la cabane Hollandia. La victime avait cessé de vivre depuis la veille déjà.

Voyages Kuoni

BERNE (ATS). - L'ensemble de l'organisation Kuoni a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 1,58 milliard, soit 26 millions de plus que l'année précédente. Le bénéfice net après déduction des amortissements et de toutes les provisions nécessaires a de nouveau augmenté pour atteindre 3,42 millions contre 3,26 millions.

La bonne idée

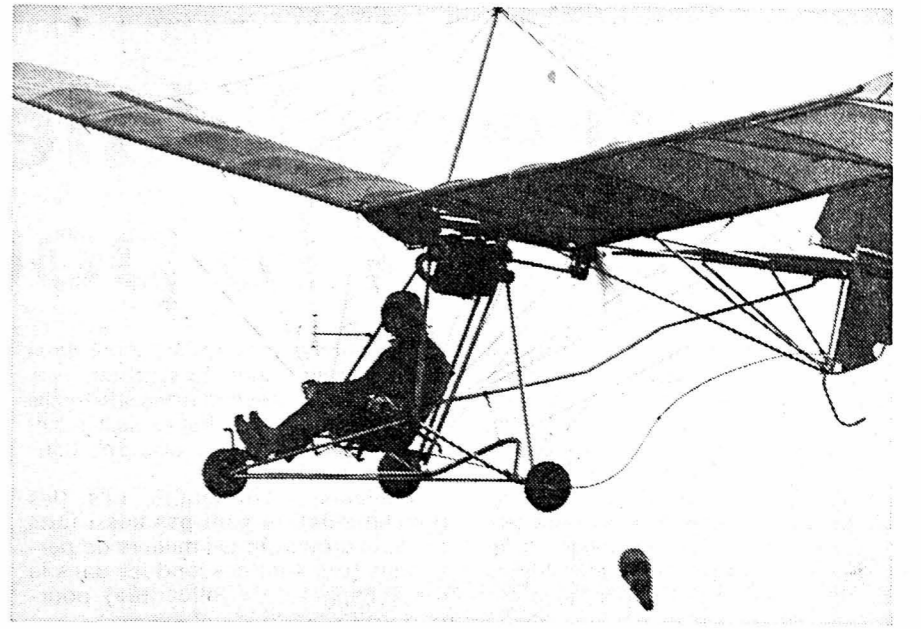
LAUSANNE (ATS). - Les pourparlers avaient débuté il y a deux ans, le contrat définitif vient d'être signé: des Américains, par groupes de 200 et 400 personnes, vont passer chaque fois quatre jours à Lausanne, depuis mai jusqu'en septembre. La capitale vaudoise accueillera ainsi 1200 Améri-

Répit pour les avions ultra-légers

BERNE (ATS). - L'Association suisse de l'aviation ultra-légère (ASUL) dispose d'une nouvelle période d'essai. En effet, la décision de principe sur une éventuelle admission de ce type d'avion ayant été reportée une nouvelle fois, l'office fédéral de l'aviation civile a autorisé une deuxième période d'une année à dater du 29 avril dernier, a indiqué hier le département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

Durant cette année, l'utilisation d'avions ultra-légers sera autorisée, avec certaines restrictions, sur six aérodromes (pour l'instant cinq seulement sont désignés dont, en Suisse romande, ceux de Môtiers (NE), Yverdon et Ecuwillens (FR) et dans les espaces aériens correspondants. Les engins entrant dans cette catégorie sont soumis à des valeurs-limites de bruit très basses et doivent être munis d'un signe distinctif.

Tout en ouvrant cette nouvelle période d'essai, le DFTCE invite les organisations pour la protection de l'environnement et les associations chargées des intérêts de l'aviation à donner leur avis sur une éventuelle admission définitive de ce nouveau type d'avion. Notons à ce propos que les organisations écologistes ont d'ores et déjà exigé l'interdiction totale de ces engins. Au DFTCE, on estime que la première période d'essai n'a pas donné des arguments concluants en faveur d'une attitude aussi restrictive. On préfère attendre les résultats de cette deuxième période d'essai.



A Môtiers, Yverdon et Ecuwillens notamment... (Keystone)

Les conclusions des récentes défaites Socialistes: mieux se profiler

ZURICH (AP). - Le parti socialiste suisse (PSS) doit mieux se profiler en se concentrant sur un nombre limité de thèmes essentiels. C'est ce qu'a expliqué le président du PSS et conseiller national Helmut Hubacher (BS), dans une interview publiée hier par le «Schweizer Illustrierten», relative à la situation de son parti suite aux récentes défaites enregistrées lors de votations cantonales.

L'éventail des problèmes empoignés par le PS est trop grand. Dorénavant, le parti devra se concentrer sur trois thèmes: la sécurité sociale, le problème de l'environnement et la protection des libertés personnelles des citoyens. Dans le cadre de cette politique, le programme adopté l'automne dernier à Lugano doit pouvoir être appelé «programme de centre gauche».

VAUD

Rose d'or de Montreux

Plus de 500 participants

MONTREUX (ATS). - Le 23^{ème} concours international d'émissions de variétés télévisées pour l'attribution de la Rose d'or de Montreux est organisé, comme chaque année, par la Société suisse de radiodiffusion et télévision et par la ville de Montreux, sous le patronage de l'Union européenne de radiodiffusion. Plus de 500 participants y sont attendus. 31 émissions de 28 pays d'Europe et d'outre-mer sont prévues du 7 au 13 mai. Le concours comprend music-hall, variétés à scénario, chansons, musique légère, jazz, musique pop et «Personality show». Le jury international, que présidera M. Colin Shaw, directeur de l'organisme indépendant de télévision UKIB, à Londres, pourra attribuer cinq distinctions.

fin avril. En musique pop et rock, deux grands prix «Diamant 1983» sont allés aux disques «Lone Rhino» (Adrian Bellow) et «The Nightly» (Donald Fagen). Pour le jazz, un grand prix «Diamant 1983» a été attribué au disque «The Cor-tege» (Mike Westbrook Orchestra). En blues, gospel et soul, deux grands prix «Diamant 1983» ont été décernés à «Copeland Special» (Johnny Copeland) et à «The Grandfather of Rand» (Roy Milton). En revanche, aucun grand prix «Diamant 1983» n'a été remis en catégorie folk, où le jury s'est limité à quatre mentions spéciales.

PRIX DU DISQUE

Par ailleurs, les jurys du 15^{ème} Grand prix du disque de Montreux (attribué dans le cadre du Festival international de jazz) ont décerné leurs distinctions à la

GENÈVE

Le meilleur!

ROME (ATS). - L'orfèvre genevois Pierre Muller, âgé de 53 ans, a remporté dimanche à Rome le titre mondial individuel du plus lent fumeur de pipe, en consommant en 2 h 46' 05", 3 grammes de tabac. Il n'a cependant pas battu le record en la matière, toujours détenu par l'Italien Claudio Cavicchi, en 3 h. 33' et 33". Pierre Muller a réalisé sa performance au cours d'un championnat qui terminait la 2^{ème} Exposition mondiale de pipes, inaugurée à Rome le 29 avril par le grand fumeur de pipe qu'est le président de la République italienne Sandro Pertini. 250 individuels et 38 équipes ont participé à la compétition.

Grand conseil: nouveau président

LAUSANNE (ATS). - Un ingénieur socialiste de 43 ans, M. Jean-François Thonney, de Pully, a succédé hier à un paysan-vigneron radical, M. André Peirey, de Vuiffens-le-Château, à la présidence du Grand conseil vaudois, qui a ouvert sa session ordinaire de printemps en renouvelant son bureau. M. Thonney a obtenu 158 voix sur 168 bulletins valables. M. René Payot, libéral de Grandson, et M. Arnold Chauvy, radical de Bex, ont été élus premier et second vice-présidents. Ces élections se sont faites sans opposition.

ÉCONOMIE

Dividende et bonus

Galactina en 1982: satisfaction

BELP (BE). (ATS). - En dépit d'une augmentation restreinte du chiffre d'affaires, le groupe Galactina est, comme il l'indique dans son rapport de gestion, satisfait des résultats de l'exercice 1982. Ainsi, la maison-mère - Galactina SA, Belp (BE), spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires infantiles - a enregistré un cash-flow de 2,03 millions contre 1,96 million précédemment, et un bénéfice net de 0,83 million (0,84), mais pour des amortissements accrus (1,20 million contre 1,12 million). Ce résultat permettra dès lors au conseil d'administration de proposer le versement d'un dividende inchangé de 55 fr. par action, auquel s'ajoutera, comme l'an passé, un bonus de 7 francs.

Le chiffre d'affaires du groupe n'a progressé que de 0,2% pour atteindre 90,6 millions, alors qu'il s'était accru de 10,6% en 1981. Pour la maison-mère, le total des ventes a atteint 24,7 millions (+1,2%). Sur les marchés étrangers, le groupe est parvenu à accroître ses ventes de 4,1% à 50,9 millions alors que sur le marché suisse ces dernières reculaient de 4,4% à 39,7 millions.

Raffinerie du Sud-Ouest en baisse

COLLOMBEY (VS). (ATS). - Au cours de l'année écoulée, la Raffinerie du Sud-Ouest SA, à Colloby (VS), a traité pour le compte de ses partenaires - Gatoil, BP, Agip, Texaco et Finapetro - un total de 1,031 million de tonnes de pétrole contre 1,096 million en 1981, soit une diminution d'environ 6%, et contre 1,506 million en 1980. Cette situation reflète la baisse de consommation des produits pétroliers en Suisse. Les frais de raffinage, entièrement couverts par les actionnaires, se sont élevés à 23,7 millions (24,2 millions en 1981), dont 43,4% de frais de personnel et 16,1% d'amortissement. L'effectif du personnel est resté stable avec 150 employés.

Les importants travaux d'assainissement qui permettront d'adapter les installations de stockage aux prescriptions écologiques ont été poursuivis. D'autre part, une révision générale des installations de raffinage a été menée à bien, nécessitant l'arrêt de la production durant un mois.

A pleines dents!

BÂLE (AP). - Les premiers paquets de sel de cuisine plus fluoré ont fait leur apparition dans les commerces suisses. Les emballages blanc et vert d'un kilo contiennent désormais 0,025% de fluorure, soit environ trois fois plus que les anciens paquets dont la teneur en fluorure était de 0,009 pour cent. Les Salines du Rhin, à Schweizerhalle (BL), ont modifié le contenu de leur production de sel de cuisine depuis le 5 avril et ont commencé à livrer les nouveaux paquets dès la semaine passée. Comme par le passé, le client peut toutefois obtenir du sel sans fluor ou seulement iodifié.

La Conférence des directeurs des offices cantonaux de la santé avait décidé, en novembre dernier, d'élever la teneur en fluorure du sel de cuisine. Le fluor contribue en effet à la prévention des caries mais se trouvait en trop petite quantité dans le sel, est-il expliqué dans un communiqué du département de l'instruction publique du canton d'Argovie. (Photo ARC)

